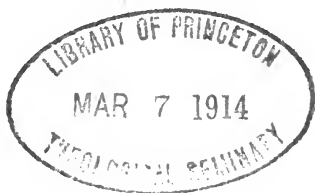




OTTO HARRASSOWITZ  
LIBRARY AGENT  
LEIPZIG



DC 126 .F8 1868  
Frosterus, Gustaf, 1826-  
1901.  
Les insurg es protestants  
sous Louis XIV







LES  
INSURGÉS PROTESTANTS  
SOUS LOUIS XIV



LES  
INSURGÉS PROTESTANTS

SOUS LOUIS XIV

ÉTUDES ET DOCUMENTS INÉDITS

PUBLIÉS PAR

✓  
G. FROSTERUS

PROFESSEUR SUPPLÉANT A L'UNIVERSITÉ DE HELSINGFORS



IMPRIMÉ AUX FRAIS DE L'UNIVERSITÉ

DE HELSINGFORS (FINLANDE)

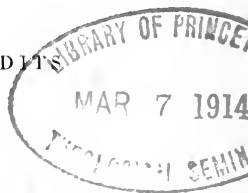


PARIS

CH. REINWALD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

15, RUE DES SAINTS-PÈRES.

—  
1868



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

## PRÉFACE

Je fis, il y a dix ans, un séjour prolongé en France, où m'avaient amené des études historiques. Occupé à cette époque à des recherches comparatives sur l'origine et le développement de ces institutions politiques qui ont servi de base aux sociétés modernes, je me sentais, à mesure que j'avancais, sous l'influence d'un sentiment prédominant : — c'était d'admiration pour la France, à laquelle revient la gloire d'avoir pris l'initiative ou d'avoir la première fait application d'une grande partie de ces principes qui, diversement modifiés en divers pays, ont soutenu les États de l'Europe occidentale pendant des siècles.

Car, en effet, à partir des époques les plus reculées, combien de fois l'Europe ne s'est-elle pas réglée sur des modèles que lui a présentés ce pays fécond ? Déjà le moyen âge, cette période mainte-

nant oubliée, n'en fournit-il pas la preuve, ayant engendré en France ce qu'il avait de plus idéal, de plus pur? Le système féodal y fut organisé de manière à être imité ailleurs, et la chevalerie française fut la fleur de cette institution sur le continent. Plus tard, la monarchie tempérée sous Louis XII, ne constitua-t-elle pas l'objet de l'envie des voisins, et le faste des rois absolus, ses successeurs, moins digne d'approbation, c'est vrai, n'en entraînait-il pas moins à sa suite des imitateurs dans l'Europe? Et après, ces grandes idées de liberté et d'égalité, succédant à l'ancien ordre de choses, où furent-elles écloses sur le continent, sinon en France? Le prestige exercé sur l'investigateur n'était donc que trop motivé.

Mais, me disais-je, si en ce qui regarde l'organisation de la société, la France a, sans contredit, marché à la tête de la civilisation sur le continent, quel rang assigner au rôle qu'elle a joué dans le domaine religieux? Les tristes doctrines de certains philosophes allemands, qui prêchent la prédestination des nations à des sphères d'activité limitées dans l'histoire, se seraient-elles montrées vraies au point de l'exclure de toute influence sous ce rapport? Serait-ce donc fondé que les nations germaniques, en compensation de la place moins éclatante qu'elles

ont occupée en fait de politique, seraient seules appelées à satisfaire aux besoins intimes de l'âme, et que la religion de l'avenir, le protestantisme, né chez elles, devrait les regarder comme ses plus fermes soutiens ?

Ces questions, ces doutes, il ne le faut pas dissimuler, avaient, en présence de l'histoire des derniers siècles, de quoi embarrasser l'observateur. Le scepticisme railleur de Voltaire, n'avait-il pas établi son empire sur les esprits de ses compatriotes, et cette influence a-t-elle entièrement cessé de nos jours ?

Mais, m'écriai-je, ces idées fatalistes qui font passer le genre humain dans des ornières tracées d'avance, ne prouvent-elles pas leur fausseté par l'antipathie même qu'elles causent à toute âme libre de préjugés ? Le génie d'une nation généreuse, même engagé en certaines carrières de préférence, ne trouvera-t-il pas à l'avenir dans sa propre richesse un contre-poids puissant à ces tendances trop exclusives ?

Et quant aux siècles plus éloignés de notre époque, il y a là des preuves éloquentes en faveur de cette supposition. Les services rendus par la France à la cause protestante ne sont-ils pas assez éminents, quoiqu'ils n'aient pas duré jusqu'à nos jours ?

Ces réflexions eurent des attraits de plus en plus forts sur moi. Je m'adonnai à l'étude des destinées du protestantisme français pour en former des conjectures sur le temps futur. Et je n'ai pas hésité à croire au réveil plus ou moins éloigné des doctrines spiritualistes en France.

Dans le cours de ces recherches, devenues peu à peu entièrement historiques et offrant en elles-mêmes un intérêt puissant, une époque surtout me paraissait digne d'une attention sérieuse. Ce n'était ni le temps illustré par les de Bèze, les Coligny et les Duplessis-Mornay, ni celui du duc de Rohan. Ils ont été mis déjà au grand jour, et leur rôle a été dûment apprécié, grâce à l'examen des savants infatigables. C'était la fin du xvii<sup>e</sup> et le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, où, au milieu des persécutions, le protestantisme donna tant de preuves de vitalité.

Les événements accomplis alors, objets de jugements contradictoires et pas encore assez approfondis, me semblèrent par cette raison même dignes d'études spéciales. Je m'y suis livré avec prédilection, cherchant à porter un peu plus de lumière dans le sujet. A la fin, croyant les résultats obtenus de nature à contribuer à la solution de quelque point controversé, nous avons osé en livrer une partie à la publicité.



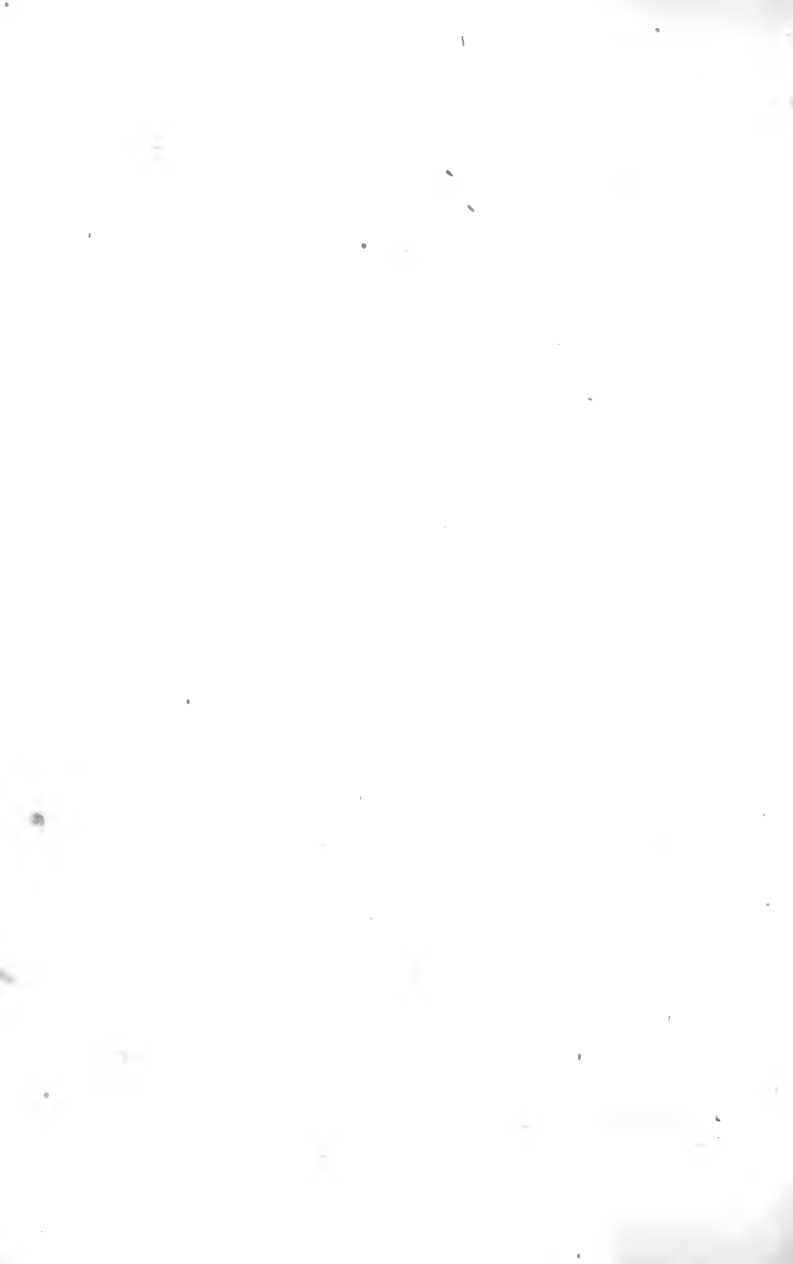
Grâce à la générosité de l'université de Helsingfors, qui avait agréé mon plan de recherches, elles ont été faites durant l'année 1866 sur le théâtre même des événements, dans ce pays de Languedoc, si mémorable dans les annales des Églises protestantes, ou bien dans les archives de France et de Suisse, où se trouvent les documents les plus importants relatifs à l'époque en question. La rédaction, un peu retardée, n'a pu être faite que dès cette année, après le retour dans mon pays.

Mais avant de terminer ces lignes, qu'il nous soit permis d'offrir un juste tribut de reconnaissance aux descendants de ces protestants dont l'histoire nous est devenue si chère. Accueilli partout avec de la sympathie, trouvant dans nos études des avis utiles de même que de l'encouragement nécessaire, nous avons fait au milieu d'eux un séjour de précieuse mémoire. Qu'ils veuillent accepter pour hommage ces feuilles que nous leur dédions de notre patrie lointaine, suivies des vœux les plus sincères pour le progrès de la noble cause, dont ils sont les soutiens.

Qu'elle prospère et devienne victorieuse!

G. FROSTERUS.

Helsingfors (Finlande) en septembre 1867.



## INTRODUCTION

Rien de plus intéressant pour quiconque aime l'histoire, que l'aspect du théâtre où de grands événements se sont passés, et la vue des lieux d'où les puissants d'autrefois ont dirigé les destinées de leurs contemporains. A ces moments, le présent perd son empire qu'il cède au passé ; les souvenirs s'emparent du visiteur et l'entourent peu à peu d'êtres qui depuis longtemps n'ont une existence que dans les annales des nations.

Il y a peu de villes en Europe qui, sous ce rapport, puissent rivaliser avec Versailles, à l'air ordinairement si silencieux et si désert. Quel monument majestueux que ce palais, créé par les ordres du plus brillant roi du monde, et témoin de son faste ! Quel parc enchanté, à longues et fraîches allées, dont les arbres séculaires ont assisté à tant de scènes mémorables ! Si, par un jour de la semaine, où le visiteur est à l'abri des flots de curieux que le chemin de fer amène de Paris, vous parcourez ces salons dorés, ces galeries aux glaces antiques, et si vous descendez sous ce toit de verdure magnifique,

vous vous sentez involontairement transporté aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et croyez revoir par enchantement ces hommes illustres qui ont fait l'ornement du siècle de Louis XIV. Il vous semble apercevoir à travers les galeries, les fameux capitaines qui, tout en humiliant les armées de l'Europe coalisée, portèrent au comble la gloire militaire de la France : les Turenne, les Condé, les Luxembourg, les Villars. A côté d'eux paraissent les poètes classiques, dont la renommée est restée plus durable encore que celle des hommes de guerre : les Corneille, les Racine, les Molière, les Boileau ; et plus loin, vous entrevoyez, dans une attitude imposante, les pères de l'éloquence sacrée, Bossuet, Massillon et Fléchier. Autour de ces coryphées se groupent une foule d'écrivains de second rang, hommes et femmes, dont les mérites n'en furent pas moins loués par les contemporains ; et le reste de la résidence royale est occupé par ce que la France d'autrefois avait d'illustre par la naissance ou par la fortune.

Mais le maître de ces lieux enchantés où est-il ? La figure de Louis XIV échappe-t-elle à vos regards éblouis ?

Tant s'en faut. Le voilà au milieu du cortège splendide ; toutes les têtes s'inclinent, et le monarque reçoit d'un air altier les hommages que lui présentent humblement les génies les plus éminents de son temps.

C'était donc un bien grand roi, ce Louis XIV, un vrai Roi-Soleil, comme on l'appelaît, dont l'éclat se reflétait dans tant d'astres qui l'entouraient ?

Là-dessus, cher lecteur, les avis sont un peu partagés. L'histoire a ceci de fâcheux, qu'elle fait disparaître plus d'une illusion, et qu'à force de creuser les faits, elle enlève à certaines têtes les lauriers qui leur ont été décernés, pour les mettre sur d'autres. Moins poétique sans doute, mais plus impartiale que les générations passées, elle ne peut guère voir dans Louis XIV qu'un souverain médiocre, peu élevé au-dessus du commun des mortels.

Mais comment alors expliquer ce règne glorieux, ce nombre d'hommes célèbres, ce prestige exercé non-seulement sur la France, mais sur l'Europe entière!

On dirait qu'il y a deux espèces de grandeur humaine, dont l'une n'est que le résultat d'une quantité de conjonctures favorables, préparées par avance, qui comblent de leurs bienfaits certains élus de la fortune, en leur laissant pour seul mérite de les accueillir et de s'en servir avec adresse. L'autre, au contraire, ne se gagne qu'à force de rudes efforts qui mettent à l'épreuve toute l'énergie des individus; il leur faut presque tout conquérir, tout créer, tandis que la destinée, plus cruelle à leur égard qu'à celui des autres mortels, se plaît souvent à retarder les fruits de leurs labeurs, en leur réservant seulement après la mort une renommée méritée. Ceux-ci sont les vrais grands hommes; les autres ne sont tout au plus que des acteurs habiles.

Quant à cette dernière classe, assez nombreuse du reste, l'histoire en offre deux représentants par excellence, Auguste pour l'antiquité et Louis XIV pour les temps modernes.

Voyons cet empereur à l'auréole si brillante, et l'objet de tant d'encens de la part de l'univers antique. La république romaine, maîtresse du monde, mais s'affaissant sous sa propre grandeur et fatiguée par les conflits sanglants des factions, désire un souverain qui puisse lui procurer le repos. Tout ce qu'il y a d'illustre, hommes d'État, écrivains, poètes, savants, se groupe autour du pacificateur de l'État, sorti vainqueur d'une seule lutte décisive; le peuple ne demande que la nourriture et les réjouissances. Octavien n'a qu'à faire habilement usage des ressources immenses que lui offre un monde soumis et docile, il ne lui faut que recueillir les fruits dorés présentés par une destinée propice, pour que son règne paraisse l'un des plus brillants, des plus riches en souvenirs qui se rencontrent dans les annales; tout est pour lui, tout est plein de reconnaissance.

Plus heureux encore qu'Auguste, Louis XIV monta au trône d'une monarchie héréditaire, appelé des vœux ardents du peuple et regardé déjà dès l'enfance comme un don du ciel. Avant lui, des hommes d'État, pleins d'énergie, avaient anéanti ce qui était resté d'indépendance sociale en France, en réunissant entre les mains du gouvernement tous les ressorts de la politique; « l'État, c'était le roi. » Mais ce roi, objet d'une espèce de culte, qui à peine en ferveur cédait à celui qui, chez les Romains, plaçait les souverains au milieu des dieux, avait reçu de la génération précédente un autre legs précieux, savoir : des généraux éminents, élevés dans l'école des guerres étrangères, et une pépinière d'hommes de lettres

illustres, lesquels, nourris de la moelle de l'antiquité et formés en même temps aux plus hauts débats littéraires de l'époque, brûlaient du désir de glorifier le souverain, tout en élevant la jeunesse en de semblables sentiments. Au roi seulement d'indiquer les genres littéraires qui lui plaisaient, et de faire le triage des beaux esprits, pour que les accords d'une beauté supérieure se fissent entendre, et pour qu'il parût créateur d'une nouvelle ère poétique. A cet égard, Louis XIV fut guidé par un instinct heureux, dont la postérité lui a su gré. Mais quant à la politique et aux vrais intérêts de la France vis-à-vis de l'Europe, il fut induit dans de funestes erreurs, en tout sacrifiant à l'ambition et à l'éclat; poussés par ses projets de conquête, les illustres guerriers, tout en remportant des victoires, ne firent qu'exciter une défiance générale en Europe contre l'agresseur, en épuisant en même temps terriblement les ressources du pays.

Le spectateur impartial ne saurait se défendre d'un mouvement de compassion, en constatant comment les sentiments généreux de la nation en faveur du prince, ces renoncements à soi-même, presque sans égaux, pour obéir à ses moindres volontés, finirent, après une période de succès, par tourner décidément à son préjudice, grâce à l'amour-propre gigantesque et aux vues souvent étroites du roi. Avec cette disposition des esprits et ayant pour serviteurs les plus beaux génies, quels résultats durables en tout genre n'aurait-il dû réaliser? En dehors des chefs-d'œuvre de littérature, titre d'honneur sans

doute éclatant de son règne, n'aurait-il pas pu faire le bonheur de ses sujets, en améliorant leur situation matérielle, en fondant la liberté intérieure sur de larges bases, et en favorisant le commerce et l'industrie? Rien de tout cela, à l'exception des efforts passagers de Colbert: la dernière moitié du long règne ne portait que des coups réitérés à la prospérité de la France, en préparant lentement cette grande catastrophe qui au bout d'un siècle devait amener le bouleversement de l'ancienne monarchie.

Le prestige exercé par Louis XIV ne s'étend donc qu'aux contemporains, qui, éblouis par le faste dont il s'entourait, et attachant plus d'importance aux dehors qu'à l'état réel des choses, n'entrevoient pas les défauts de son système. Devant le tribunal de l'histoire sa gloire se ternit en grande partie; il y paraît comme un homme qui, malgré les bienfaits de la fortune, n'en est pas moins resté au-dessous de sa mission.

On trouve à son règne un caractère surtout propre à confirmer ce jugement, c'est sa manière de traiter les affaires religieuses.

Que les intérêts de la religion tiennent au cœur d'un souverain éclairé, rien de plus légitime; que, à mesure que ses convictions personnelles sont fortes, il éprouve du plaisir à les voir accepter par d'autres, cela est naturel. Mais les regarder comme infailibles et satisfaisant les exigences de toutes les consciences, s'efforcer d'imposer l'uniformité aux âmes de l'ensemble de ses sujets à l'aide de la violence et de tous les moyens qu'un pouvoir absolu



met à sa disposition, cela révèle un esprit étroit et peu familiarisé avec les grandes idées de liberté humaine et de progrès moral. Ces idées, du reste, n'étaient plus au xvii<sup>e</sup> siècle l'apanage de quelques penseurs isolés, supérieurs à leurs contemporains; elles étaient, au moins d'une manière indirecte, appliquées dans plus d'un État de l'Europe occidentale. Louis XIV seul s'obstinait à faire revivre sous ce rapport l'intolérance armée du moyen âge, en y mettant de plus l'âpreté d'un amour-propre froissé.

Qu'on n'objecte pas l'impuissance de connaître l'état réel du pays, où le mettaient les rapports des courtisans, plus empressés de lui plaire que de l'éclairer. Sans doute, le roi se trouvait dans l'erreur sur les sentiments et la vraie situation des protestants, de même qu'une foule des horreurs et des turpitudes de la prétendue conversion, lui restaient cachées. Mais quel que fût son aveuglement, que penser de l'humanité d'un prince qui avait signé cette longue série de déclarations tracassières et cruelles, lesquelles enlevaient aux protestants jusqu'aux droits les plus communs, tout en leur interdisant sous des peines barbares de sortir du royaume? Et fallait-il beaucoup de pénétration pour deviner quelles en seraient les conséquences, quand leur exécution était confiée à une magistrature aussi « zélée pour le service du roi » que l'était celle du xvii<sup>e</sup> siècle? Le seul moyen d'expliquer l'attitude de Louis XIV, c'est, ce semble, qu'en tout ce qui regardait les protestants, il aimait à se fanatiser lui-même, en ne faisant jamais des efforts sérieux pour

lever le voile qui dérobaît à ses yeux les misères de plus d'un million de ses sujets.

Mais laissons là les motifs de cette sanglante persécution, sur laquelle il n'y a depuis longtemps qu'une seule opinion dans le monde civilisé, et qui, en faisant des maux irréparables à la France, formait pour elle, à ainsi dire, le point noir d'où sortirent bien des orages qui l'ont assaillie depuis.

Heureusement, il se trouve à cette lugubre période une face qui offre de la consolation à l'humanité. Par un contre-coup à jamais mémorable, la violence et le fanatisme même faisaient éclater dans la partie de la nation la plus exposée à leurs coups, une élévation morale, des actions d'énergie extraordinaire, et une quantité de phénomènes moraux d'un ordre peu commun, qui certes, autrement ne se seraient pas fait jour sous ce règne d'uniformité et d'obéissance servile. Un fonds de vie nouvelle se manifesta subitement, et, grâce aux belles pages dont fut ainsi enrichie l'histoire, on serait même en quelque sorte fondé à dire qu'il y a là pour le siècle de Louis XIV un titre à l'admiration de la postérité, en général pas assez reconnu, mais qui sans contredit vaut bien les autres. Seulement, le monarque aveuglé était loin de s'en douter, et certainement il ne tournait pas à sa gloire.

C'est sur quelques traits de ce tableau que nous allons faire une étude, en cherchant à approfondir un sujet dans lequel la science moderne surtout s'est efforcée de jeter de la lumière.

LES  
INSURGÉS PROTESTANTS  
SOUS LOUIS XIV

---

CHAPITRE PREMIER.

L'histoire des protestants de ce temps se divise en deux parties, l'une relative aux réfugiés, l'autre à ceux qui restèrent en France. — Caractères de ces deux classes. — Comment l'histoire des insurgés des Cévennes a été traitée par les contemporains, et revue de leurs ouvrages. — État où se trouve actuellement ce sujet. — Lacunes. — Plan de l'auteur.

L'histoire du protestantisme français de cette époque se divise en deux parties, dont l'une comprend les réfugiés qui, en bravant les dangers de l'évasion, allèrent porter leur foi ardente et leur amour de la liberté sur le sol hospitalier des pays voisins ou bien plus loin, même dans les autres parties du monde. C'est surtout dans les récits des destinées de ces pauvres fugitifs qui, très-souvent, comme disait l'un de leurs prédicateurs, *n'emportèrent que leur vie pour butin*, que sont abondants les grands exemples de fermeté et de résistance morales à

l'oppression, auxquelles fréquemment viennent se joindre des sentiments plus doux, une résignation et une bonté capables de tout pardonner aux bourreaux. Grâce à ces qualités et au caractère varié des scènes qu'ils retracent, quelques-uns de ces récits sont devenus assez populaires, témoin les *Mémoires du galérien Marteilhe de Bergerac*<sup>1</sup>, réimprimés de nos jours en France et hautement estimés des meilleurs juges.

Mais l'histoire des réfugiés n'offre plus, de notre temps, au chercheur beaucoup de faits nouveaux ni de faces inconnues. La presse libre de Hollande, d'Angleterre, de Suisse et d'Allemagne, nouvelles patries des persécutés, se hâta de bonne heure de livrer à la publicité ce qui regardait ces derniers, et la science, cherchant à en profiter, a recueilli ce qu'il y avait là d'essentiel, pour établir des points de vue généraux, lesquels ne sont plus, ce semble, de nature à admettre beaucoup de modifications. Du reste, à mesure que se prolongeait le séjour sur le sol du refuge, cette histoire cesse, à vrai dire, d'être entièrement française; les fugitifs, une fois établis hors de leur patrie, adoptèrent insensiblement les intérêts des pays étrangers, leurs destinées se confondaient avec celles qui étaient communes à leurs hôtes et finirent par faire partie intégrante de l'histoire de ceux-ci.

1. *Mémoires d'un protestant condamné aux galères de France pour cause de religion*. Réimprimés d'après le journal original de Jean Marteilhe de Bergerac, publié à Rotterdam en 1757. Paris, Société des Écoles du dimanche, in-18, 1865.

Il n'en est pas ainsi de ceux qui restèrent en France au milieu des persécutions. Ils demeurèrent Français, et leur histoire forme toujours l'une des pages des annales de leur pays. Riche, elle aussi, en grands exemples et en traits d'une énergie à toute épreuve, on dirait cependant qu'elle offre à côté d'eux des caractères sombres et même des faits lugubres. Cela s'explique; l'excès des maux toujours imminents faisait tarir dans des âmes fortement trempées ces sources de douceur et de conciliation qu'on trouve chez une partie des réfugiés échappés aux souffrances, pour ne laisser place qu'à une contrition terrible et à des résolutions violentes, tandis que dans d'autres esprits moins fermes il produisait des sentiments flottants et une conduite équivoque. Cependant les idées sombres l'emportèrent de beaucoup et firent éclater des phénomènes à jamais mémorables.

Qui n'a pas entendu parler du soulèvement terrible des protestants du Midi qui, égalant la foudre en violence, ébranla pour un moment le pouvoir royal dans ces contrées? Qui ne se rappelle pas les récits de ces guerriers prophètes qui, en chantant des psaumes, mettaient en fuite des troupes commandées par des maréchaux de France, et aux actions desquels les traditions ont attaché quelque chose de mystique, voire même de surnaturel?

Voilà un épisode bien digne de fixer l'attention des historiens et des philosophes, ce qui, en effet, a eu lieu. Mais malgré les publications qui se sont succédé, diverses causes, ce semble, ont contribué à

empêcher ces événements d'être éclairés en tout point, et à laisser dans l'ombre plus d'une de leurs faces. D'un côté les passions ardentes qui produisirent la lutte n'ont pas manqué de trouver de l'écho auprès des écrivains contemporains, qui étaient, du reste, représentés en France exclusivement par des catholiques, tandis qu'un mutisme forcé y était imposé à leurs adversaires. Et d'un autre côté, tous les documents relatifs à cette matière n'ont pas été explorés ; il en reste encore quelques-uns qui contiennent des détails nouveaux et curieux.

Ici donc un champ vaste s'ouvre encore aux recherches à faire au profit de la science.

Qu'il nous soit permis, à nous aussi, de nous joindre au nombre des investigateurs, en offrant humblement quelques grains à l'histoire.

Mais avant d'aborder la matière, il n'est pas hors de propos de prouver ce que nous venons d'avancer sur les travaux historiques, en passant sommairement en revue ceux qui, jusqu'à présent, ont servi de source à ce qui a été écrit sur les Camisards, et en donnant un aperçu succinct de l'état où se trouve actuellement ce sujet littéraire.

A la tête des publications faites en France se trouve *le Fanatisme renouvelé*, par le R. P. LOUVRELEUIL (4 vol. in-12, Avignon, 1704-1706), collègue du trop fameux abbé Du Chayla, et ancien curé dans les Cévennes, qui, le premier, émit des idées au sujet des révoltés, lesquelles furent adoptées depuis par la plupart des catholiques. Contenant des détails curieux et écrits avec assez de bonne foi, son livre

n'en présente pas moins dans l'appréciation des faits des vues fort étroites et intolérantes. Quant au style, il est bien inférieur à l'*Histoire du Fanatisme de notre temps*, par M. DE BRUEYS (3 vol. in-12, Paris et Montpellier, 1709-1713 ; Utrecht, 1737), lecture favorite des grands seigneurs et des gens de lettres d'autrefois, mais par l'altération expresse de la vérité témoignant de l'infidélité de l'écrivain. Cherchant avant tout à plaire aux puissants, et plus familiarisé avec la poésie dramatique qu'avec l'histoire<sup>1</sup>, cet apostat, en prenant le P. Louvreur pour guide, abuse de son talent incontestable pour représenter, dans des tableaux pleins d'effet et de mouvement, ses anciens coreligionnaires sous un jour odieux ou ridicule. Il leur est même plus hostile que l'éloquent académicien FLÉCHIER, évêque de Nîmes, qui, en cette qualité, a fait mention de ce qui s'est passé dans son diocèse et aux environs (*Lettres choisies*, et quelques petits *Mémoires*, 2 vol. in-12, Lyon, 1735, Paris, 1752), sans avoir toutefois approfondi les phénomènes.

A ces ouvrages il faut encore ajouter quelques autres qui ont été moins souvent consultés. Tels sont : l'*Histoire* (manuscrite) *de la révolte des fanatiques*, par DE LA BAUME, conseiller au présidial de Nîmes (1707), les *Mémoires de l'intendant Bâville concernant la province de Languedoc* et ceux du *Maréchal de Villars*, dont la première, conçue dans un certain sens de modération, offre assez de renseigne-

1. Brueys est, avec Palaprat, l'auteur de l'*Avocat Patelin*.

ments détaillés et étendus, tandis que les autres ne regardent que quelques épisodes isolés (l'époque avant 1699 et l'année 1704). Comme étant tout à fait dépourvues de valeur historique, on doit regarder l'*Histoire nouvelle et abrégée de la révolte des Cévennes* (par DUVAL, Paris, 1712), celle des *Troubles des Cévennes*, par l'abbé VALLETTE (manuscrite), et l'*Histoire des amours des prophètes des Cévennes* (manuscrite)<sup>1</sup>.

En même temps que ces œuvres servaient de guide à l'opinion publique en France, il en parut d'autres à l'étranger, dont quelques-unes sont très-instructives, mais le reste pêche par des défauts directement opposés à ceux qui caractérisent les écrivains catholiques. Le *Théâtre sacré des Cévennes* (1 vol. in-12, Londres, 1707 ; réimprimé par les soins de M. A. Bost, in-8°, Melun, 1847), contient des dépositions authentiques de quelques camisards fugitifs, ainsi que de plusieurs autres personnes, relativement aux événements extraordinaires qui s'étaient passés en Languedoc. Les *Avertissements prophétiques d'Élie Marion* (Londres, 1707) et le *Cri d'alarme aux nations* (Londres, 1712) portent le même cachet d'authenticité : il y a là un recueil des discours inspirés que les prophètes avaient faits à l'étranger. Mais les mémoires du fameux chef cévenol *Jean Cavalier, sur la guerre des Cévennes* (en anglais, 1 vol. in-12, Londres, 1726), et l'*Histoire des Cami-*

1. Nous en avons consulté des exemplaires à la bibliothèque publique de Nîmes.



*sards* (par un anonyme, 2 vol. in-12, Londres, 1754), ne sont d'aucune autorité, tant on y trouve d'inexactitudes et d'exagérations au profit des insurgés. Quant aux notices isolées sur les Cévenols, on en possède quelques-unes qui ne manquent pas d'intérêt dans les *Mémoires du marquis de Guiscard* (Delft, 1705) et dans les *Lettres de M<sup>me</sup> Du Noyer* (nouv. édition, Londres, 1741); toutefois celles qui se rencontrent dans la *Claris prophetica* (Londres, 1707) et dans les *Nouvelles de la république des Lettres*, l'emportent sous ce rapport, quoiqu'elles ne regardent que le séjour des camisards en Angleterre.

Le livre le plus complet et le mieux renseigné sur l'insurrection des calvinistes qui parût est l'*Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards*, par l'auteur du *Patriote françois et impartial* (3 vol. in-12, Villefranche, 1760). Cet écrivain, qui n'est autre que l'illustre prédicateur du désert, Antoine COURT, s'est trouvé dans les meilleures conditions pour rendre un vrai service à la science. Ayant bien des rapports avec ces insurgés qui avaient survécu à la guerre, et entretenant une correspondance étendue avec les réfugiés, il travailla sur des matériaux vastes et précieux pour suppléer aux défauts et aux erreurs de ses prédécesseurs. Toutefois, outre qu'il est loin d'avoir épuisé ses riches collections, on pourrait lui reprocher quelquefois sa manière de voir ce sujet; on dirait qu'une certaine froideur d'esprit l'empêche de temps à autre d'aller au fond d'événements qui avaient pour cause des émotions profondes et la surexcitation religieuse.

Tels sont les principaux écrits historiques, fort rares déjà de nos jours, auxquels la plupart des auteurs modernes ont recouru pour retracer le tableau émouvant de l'insurrection des Cévenols. Mais quel que soit le succès que plusieurs d'entre eux aient obtenu — nous citons entre autres M. Nap. PEYRAT <sup>1</sup> et M. Ernest MORET <sup>2</sup>, — et quelque conformes à la vérité que soient les traits généraux de leurs récits, l'exposé que nous venons de faire suffit pour laisser entrevoir qu'ils ont dû lutter contre plus d'une difficulté sans avoir eu même toujours la chance de remporter la victoire. Tant est ardue la tâche de résoudre toutes les questions inhérentes à ce sujet, d'une nature si compliquée et essentiellement spiritualiste, de même que de présenter sous leur vrai jour l'ensemble des détails quand il n'y a pour sources que des données très-souvent contradictoires et insuffisantes, lesquelles des matériaux plus amples ne sont pas venus éclaircir.

D'un autre côté, il paraît plus que douteux que, s'appuyant sur les mêmes vieux témoignages, de savants naturalistes et médecins de notre siècle, comme MM. CALMEIL <sup>3</sup>, FIGUIER <sup>4</sup> et BERTRAND <sup>5</sup>,

1. *Histoire des pasteurs du désert*, Paris, Marc-Aurèle frères, 1842, 2 vol. in-8°.

2. *Quinze Ans du règne de Louis XIV*, Paris, Didier, 1859, 3 vol. in-8°.

3. *De la Folie*, considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, depuis la renaissance des sciences en Europe jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, etc. Paris, Baillièrre, 1845, t. II.

4. *Histoire du Merveilleux dans les temps modernes*, Paris, 1861, t. II.

5. *Du Magnétisme animal en France*, etc. Paris, Baillièrre, 1826.

aient été plus heureux dans les tentatives qu'ils ont faites de s'emparer de l'histoire camisarde de leur point de vue, et de donner à ces événements étonnants une explication définitive, conforme aux principes des sciences naturelles. En dehors des obstacles insurmontables qui, selon nous, s'opposeront toujours à cette dernière prétention, prise dans son sens le plus large, ils ont subi l'influence des mêmes causes défavorables qui, jusqu'à nos jours, ont fait paraître plus d'une lacune et plus d'un fait erroné dans les ouvrages des historiens.

Il importe donc que le cercle des témoignages authentiques soit élargi, et qu'on mette au jour ce qui reste encore de documents ensevelis dans la poussière des archives.

Ce besoin, urgent pour toute l'époque qu'occupent les actions des insurgés, se fait surtout sentir d'une manière impérieuse relativement au temps qui s'étend de la soumission de Cavalier (mai 1704) jusqu'à la dernière tentative de révolte en Vivarais (1709), et à la mort des chefs qui jusque-là étaient parvenus à échapper aux persécutions. Sur cette dernière période de la grande tragédie et sur les destinées des débris des bandes camisardes, les auteurs n'ont donné que des notices tout à fait incomplètes et insuffisantes.

Guidé par le désir de contribuer, autant qu'il est en nous, à combler un peu de ces vides, et cherchant à ajouter quelques traits à l'histoire des camisards en général, nous avons fait des recherches dans ces archives et dépôts de manuscrits qui sont les plus

propres à compléter les travaux qui existent. Ce sont : la *Collection d'Antoine Court* (à la bibliothèque publique de Genève), le *Fonds de l'ancienne intendance de Languedoc* (dans les Archives départementales de l'Hérault, à Montpellier) et les *Archives historiques du ministère de la guerre* (à Paris).

Quant à la première collection, restée presque entièrement négligée<sup>1</sup>, elle contient, outre les mémoires où Court a pris des notes pour son travail historique, nombre d'autres documents fort intéressants, provenant soit de particuliers, soit de correspondances diplomatiques entre les puissances étrangères, au sujet des événements au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. La seconde, encore moins explorée que la première, et renfermant une foule de procédures accompagnées quelquefois de papiers saisis sur les accusés, ainsi que des documents secrets adressés à l'intendant Bâville, etc., constitue à elle seule la grande mine où se révèle ce que ce cruel magistrat avait appris à l'égard des Cévenols. Et dans le troisième dépôt, d'où l'on a tiré, dans les dernières années, un petit nombre de renseignements sommaires, on trouve les rapports adressés pendant plusieurs années au gouvernement de la part des commandants militaires et de l'intendance de Lan-

1. Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (Paris, Cherbuliez et Marc Ducloux, 1862), on en trouve une espèce de catalogue succinct. On a aussi reproduit depuis quelques petits extraits dans le *Bulletin historique et littéraire* de la même société.

guedoc sur les troubles. C'est l'histoire officielle dans le sens le plus large de ce mot.

En profitant de notices empruntées de ces dépôts, avec lesquelles nous avons combiné les témoignages des historiens et d'autres écrivains, abordons le sujet et mettons au jour les résultats auxquels ces études nous ont conduit, trop heureux si, en attendant des travaux plus amples, nous aurons pu au moins contribuer à démêler quelques points isolés.

## CHAPITRE II.

Avis de Jurieu sur la conversion générale. — Conduite des différentes classes de protestants dès le début du règne de Louis XIV. — Effets de ses ordonnances et des conversions achetées. — Les dragonnades répandent la panique et brusquent l'abjuration générale. — Sentiments mondains. — Désillusions des nouveaux convertis; vexations de la part du clergé romain et des autorités civiles. — Reproches adressés par les réfugiés et par les ministres. — Lettres pastorales de Jurieu. — Réaction morale auprès des nouveaux convertis. — Désespoir extrême. — Exhortations de Claude Brousson et de Jurieu. — Les protestants affluent en foule aux assemblées du désert, où ils donnent carrière à leur contrition. — Émotions extraordinaires dans le Dauphiné et le Vivarais. — Inspiration. — Ses phénomènes, précurseurs de ceux des Cévennes. — Il n'y a pas encore de velléités de résistance armée. — Fin sanglante de l'ébranlement dans le Vivarais (1689).

Le profond JURIEU en cherchant, dans son ouvrage intitulé *l'Accomplissement des prophéties*, à pénétrer les mystères de la divine Providence et à s'expliquer le but suprême qu'elle s'était proposé, en laissant à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes tant de maux inouïs accabler tout un peuple, observe, comme l'un des caractères extraordinaires de cette persécution, que la partie la plus considérable des religionnaires restés en France n'avait pas attendu les bourreaux pour abjurer leur confession et pour adorer *la Bête*. Il en conclut ainsi

que d'un nombre d'autres phénomènes également étranges que l'ordre des choses morales était subverti, et que Dieu avait permis au démon de faire pendant un temps impunément ses plus violents efforts. Mais certes, ajoute-t-il, ce seront ses derniers, car tel est le sens de l'Apocalypse; après quoi le règne de l'amour et de la vérité viendra sur la terre<sup>1</sup>.

Sans nous arrêter aux prédictions trop tristement démenties de l'écrivain exalté, ne nous étonnons cependant pas trop du rapprochement, en apparence si singulier, fait entre la conduite des réformés et le bouleversement général des idées religieuses. Quoique un peu exagérant la chose, le réfugié de Rotterdam ne manquait pas entièrement de raisons pour établir cette combinaison.

En effet, les rangs des réformés déjà éclaircis au début du règne de Louis XIV, n'avaient pas cessé de voir des défections nombreuses longtemps avant qu'on en vint aux dernières extrémités. Les grands seigneurs, autrefois fermes soutiens du protestantisme, mais imitant plus tard l'exemple du Béarnais, s'étaient trouvés depuis bien des années désarmés contre les appâts offerts à l'ambition et les faveurs de la cour. La petite noblesse, dépendant d'eux et voyant chaque carrière fermée aux mérites personnels en dehors du giron de l'Église romaine, n'avait pas manqué de marcher en grande partie sur leurs

1. *L'Accomplissement des prophéties ou la délivrance prochaine de l'Église*. 3 vol. in-12, Rotterdam, 1686. Voir la préface intitulée *Avis à tous les chrétiens*.

traces. Ce n'était que la roture, la bourgeoisie, les classes ouvrières et les populations des campagnes, sans compter les ministres, qui étaient restées plus fermement attachées aux croyances de leurs pères ; mais hélas ! l'heure fatale allait sonner pour elles aussi.

Nous ne parlerons pas des conséquences relativement moins décisives des ordonnances tyranniques de la cour concernant l'état civil des protestants. Ce n'était là, après tout, que le travail souterrain du mineur qui, quelque ingénieux qu'il fût, devait seulement à la longue produire des résultats, en laissant encore, quoique de jour en jour plus restreints, quelques moyens de subsister à tous les malheureux qui unissaient de la capacité à la constance. Il n'en fut pas absolument de même des offres si séduisantes faites par le fameux Pélisson et ses confrères. Devant ces monceaux d'or, cachés ordinairement sous les dehors de la bienfaisance ou d'autres prétextes spécieux, l'indigence trop longtemps éprouvée, sans parler de la misère ignorante, restait souvent sans armes ; impatient d'échanger un état insupportable contre une aisance relative, on transigeait avec sa conscience habilement exploitée par les soi-disants bienfaiteurs. Mais le coup de grâce fut porté aux esprits flottants par les mesures où l'on avait, selon l'expression de M<sup>me</sup> de Caylus, *mêlé du militaire*.

Il est hors de doute que, malgré les exemples de persévérance inébranlable que donnèrent des âmes d'élite au milieu des plus affreuses tortures, et mal-



gré les actes de dévouement entier à la sainte cause que firent les nombreux réfugiés, des milliers de protestants, saisis d'une espèce de panique, plièrent à l'approche de l'orage. Au récit des horreurs commises et afin d'éviter ces rigueurs, dont on menaçait ceux qui *aspiraient à la sotte gloire d'être les derniers à professer une religion qui déplaisait à Sa Majesté*, on aima mieux être les premiers à faire abjuration, et des localités entières succombèrent en peu de jours. Dans les premiers jours de septembre 1685, Louvois écrivit au vieux chancelier, son père : « Il s'est fait 60,000 conversions dans la généralité de Bordeaux et 20,000 dans celle de Montauban. *La rapidité dont cela va est telle* qu'il ne restera pas 10,000 religionnaires dans toute la généralité de Bordeaux, où il y en avait 150,000 le 15 du mois passé. » Et le duc de Noailles, chargé des conversions dans le Languedoc, manda dans le même mois au ministre de la guerre : « Le nombre des religionnaires de cette province est d'environ 240,000, et quand je vous ai demandé jusqu'au 25 du mois prochain pour leur entière conversion, j'ai pris un terme trop long, car je crois qu'à *la fin du mois cela sera expédié*<sup>1</sup>. » Mais quelquefois on voyait se joindre à cette précipitation des actions plus désolantes encore : en certains endroits la foule ne dissimulait pas les sentiments frivoles et mondains qui prévalaient dans elle. M<sup>me</sup> Du Noyer, témoin de ces

1. *Histoire des réfugiés protestants de France*, par M. Ch. Weiss, Paris, Charpentier, 1853, in-8°, I, 88, 89.

scènes d'abjuration à Nîmes, dit qu'on « n'avait jamais vu tant d'hypocrisie et d'impiété <sup>1</sup>. »

Toutefois ces dispositions allaient céder à d'autres plus sérieuses. Les illusions que les nouveaux convertis s'étaient faites sur une vie plus supportable, disparurent bientôt; le clergé romain, avide de garder sa proie, et se méfiant avec raison de la sincérité de l'abjuration, les surveillait de près en les accablant de lourdes obligations. Il fallait aller assidûment à l'église, à la messe, envoyer les enfants aux instructions et aux catéchismes, recevoir les sacrements au lit de la mort; en un mot, il fallait satisfaire à tous les devoirs des catholiques. Les contrevenants furent frappés d'amendes, de confiscation des biens, de prison, de toute sorte de peines. Les ecclésiastiques se chargeaient de la police secrète; il existe au fonds de l'ancienne intendance de Languedoc de nombreux rapports adressés au gouvernement de la province, où la conduite des nouveaux convertis dans les paroisses est exactement indiquée, et les récalcitrants recommandés à diverses punitions. Ceux qui sont soupçonnés « de détourner les autres d'aller à l'église, » ou qui assistent à l'office « avec peu de respect, » sont surtout signalés à l'attention du magistrat <sup>2</sup>.

1. Mémoires, VI, 79.

2. Voir surtout C. 274. Ces documents, curieux à plus d'un titre, manquent en général, vu leur caractère de délations secrètes, de signature et de date. Le contenu cependant indique qu'ils appartiennent à l'époque, qui s'étend de la conversion générale jusqu'à la guerre des camisards. Les nouveaux convertis sont gardés à vue; on cherche à pénétrer dans la vie de famille pour savoir ce qui s'y

Et d'un autre côté, quels spectacles navrants ne s'étaient pas devant les yeux des nouveaux convertis? En sortant de leurs foyers, dont la paix avait disparu et où les attendait peut-être un espion caché, ils passaient devant les ruines des temples protestants, abattus aux cris de réjouissance et aux profanations des catholiques, leurs coreligionnaires actuels. Cependant ces enceintes leur avaient été bien chères dans le temps; ce qu'ils avaient éprouvé de bonnes impressions, y était attaché. Ou bien, ils voyaient défiler la triste chaîne des galériens, poussée en avant à coups de bâton; ils y reconnaissaient de vieux amis qui, plus fermes qu'eux, se rendaient à un supplice prolongé, le front serein et les paroles de la foi sur les lèvres. D'autres fois, une foule compacte leur fermait le passage; on exécutait l'horrible sentence de la claie sur les corps inanimés de ceux qui, rejetant au lit de la mort une confession que la crainte des hommes leur avait fait accepter, s'étaient au moins décidés au dernier moment à expier une faute qui leur avait rongé le cœur pendant le reste de la vie.

Toutes ces scènes réveillèrent bien des sentiments dans les âmes abattues ou mondaines; elles y firent vibrer ces cordes qui seules donnent de la valeur à la vie, et qui plus ou moins sensibles, se rencontrent

passé; au besoin on s'adresse aux domestiques et aux cultivateurs, afin de contrôler les habitudes des maîtres. Quelquefois les curés se plaignent des réponses peu respectueuses qu'ils ont reçues des paroissiens impatientés. Nous donnerons plus bas un échantillon de ces dénonciations.

dans le cœur de chaque homme. L'ébranlement fut plus fort par des impulsions ultérieures, savoir les avis de la part des réfugiés et ceux des ministres.

Les rapports entretenus entre les émigrés et les ci-devant réformés de France étaient fréquents, quoique pas toujours réguliers. Il y avait peu de familles qui n'eussent pas fourni leur contingent à ce nombre imposant de 250,000 à 300,000 fuyards disséminés dans les pays de liberté<sup>1</sup>. La plupart d'entre ceux-ci, fortifiés par l'abnégation et le désintéressement dont ils venaient de donner des preuves éclatantes, et du fond de leurs nouvelles patries passant en revue ce qui se faisait en France, se constituèrent juges sévères de leurs coreligionnaires. Rompant le silence, ils éclatèrent en reproches amers contre eux à cause de leur faiblesse, et dans le langage sublime de la Bible, autrefois si familier au cœur des néophytes, leur lancèrent l'accusation d'être hypocrites et « temporiseurs, » trafiquant de la vérité.

Ils se firent ainsi soudainement les interprètes des sentiments confus qui depuis quelque temps s'étaient agités dans les consciences troublées des protestants français, et prononcèrent hardiment le nom du péché dont ils s'étaient rendus coupables.

Aucune de ces voix, venues du dehors, n'eut plus de retentissement que celle de Jurieu, dont les *Lettres pastorales*, pénétrées d'une sombre et âpre éloquence, « volèrent, » comme le souhaitait l'auteur, « par-dessus les remparts que la nouvelle inquisi-

1. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France*, I. 104.

tion avait élevés aux entrées du royaume <sup>1</sup>, » pour être répandues dans toutes les provinces. L'apostasie et les vues mondaines y sont dépeintes avec les couleurs les plus noires et sont menacées du jugement terrible de Dieu, tandis que des récits touchants et grandioses en même temps exaltent la persévérance des martyrs.

Mais les exhortations des ministres errants, quelque restreint que fût d'abord leur nombre, ainsi que celles des prédicants rustiques s'élevant peu à peu dans les campagnes, peut-être exercèrent-elles plus d'influence encore. Quel spectacle, en effet, qu'un ministre en proie aux plus grands dangers pour remplir sa mission et prêt à payer de sa vie la vérité de la doctrine qu'il annonçait! Et quel ne devait pas être le poids de ces paroles tirées de l'Écriture sainte, qu'il adressait aux faibles et aux hésitants : « Quelle communion y a-t-il de la lumière avec les ténèbres? Et quel accord y a-t-il du Christ avec Bélial? ou quelle convenance y a-t-il du temple de Dieu avec les idoles? »

Tous ces reproches réunis, tous ces remords cuisants, tous ces aiguillons venus soit du dedans, soit du dehors, finirent par accabler les nouveaux convertis et produisirent une réaction d'autant plus profonde et violente que les causes en avaient été nombreuses. Une grande partie d'entre eux, légers et frivoles la veille, se détournèrent subitement avec

1. Voir la préface de cette collection, Rotterdam, 1686-1689. 3 vol. in-8.

horreur de l'église catholique. Mais il fallut d'abord passer par *le désespoir*.

« Dieu proteste qu'il vomira les tièdes de sa bouche et que le partage des timides sera dans l'étang ardent de feu et de soufre. — Malheur à ceux qui n'auront pas donné gloire à Dieu, lorsqu'il viendra pour délivrer ses fidèles. — Cette journée-là est une journée de fureur contre les pécheurs endurcis; une journée de détresse et d'angoisse; une journée de bruit éclatant et effrayant; une journée de ténèbres et d'obscurité; une journée de cornet et d'alarme. »

N'était-ce pas, en vérité, à eux qu'étaient destinées ces menaces terribles, et bien d'autres contenues dans la Bible et répétées sans cesse par les prédicants? N'avaient-ils pas lâchement abandonné leur maître pour « adorer la bête, » et ne continuaient-ils pas, en partie encore, une conduite équivoque? N'en seraient-ils pas damnés sans remède? Et la repentance, pouvait-elle quelque chose contre des forfaits aussi horribles?

Certes, elle le pouvait, mais à une condition suprême. C'était de rompre entièrement avec tout ce qui les avait séduits, de rejeter chaque considération et de confesser hautement leurs crimes. Voici comment s'exprime l'un des plus illustres ministres, *Claude Brousson*, élevant sa voix du fond du désert : « Si vous voulez apaiser ce grand Dieu qui est justement irrité contre vous, il faut que vous lui donniez gloire ou en sortant incessamment du royaume, à l'imitation d'une infinité de vos frères, ou en déclarant et protestant hautement, que vous

ne voulez plus professer une religion impure qu'on vous a fait embrasser par force, et dans laquelle vous ne sauriez vous sauver. — L'unique moyen d'émouvoir ses compassions et d'obtenir sa protection et son secours, c'est *d'exposer vos biens et vos vies pour réparer l'outrage que vous avez fait à sa gloire*<sup>1</sup>. » — Et Jurieu dans ses lettres émettait une opinion à peu près analogue<sup>2</sup>.

Ces conseils apportèrent un peu de soulagement aux âmes tourmentées, en faisant pénétrer un rayon de lumière au milieu des ténèbres qui les entouraient. Mais comment les mettre à exécution? Les frontières étaient mieux gardées qu'auparavant, et les dangers de la fuite s'étaient multipliés. Il n'y avait qu'un nombre restreint de néophytes qui parvint à les braver; quant à la plus grande partie, les assemblées convoquées dans le désert s'offrirent à eux comme le seul moyen de salut; ils y coururent en foule.

Ce fut dans ces réunions, qui s'étaient organisées même avant que les deux célèbres ministres se fussent prononcés sur leur faculté expiatoire<sup>3</sup>, que les cœurs longtemps serrés s'épanchèrent enfin, et que les cris

1. Lettre à chaque église réformée de France qui a succombé sous la persécution, datée du 10 septembre 1688, dans les *Lettres et Opuscules de feu Mons. Brousson*, Utrecht, 1701, in-8°. — C'est de cette même lettre que nous avons fait l'extrait qui se trouve ci-dessus.

2. Lettres pastorales, t. II, lettres XII et XIV.

3. Les assemblées du désert se formèrent dès la fin de l'année 1685 ou dès le commencement de l'année suivante. Dans le Languedoc, leurs organisateurs les plus connus étaient Vivens et Fulcrand Rey (supplicié 1686 à Beaucaire), sans nommer plusieurs autres. Nap. Peyrat, ouvrage cité, I, 158. Hugues, *Histoire de l'Église réformée d'Anduze*. Montpellier, 1864, p. 601

des âmes contrites se firent librement entendre. La terreur de la colère divine et l'angoisse de se l'être attirée par la pratique forcée du culte romain, avait entièrement pénétré les assistants, en en chassant toute autre pensée; dans les vallons et sur les montagnes du Dauphiné et du Vivarais, où ce service divin avait reçu de bonne heure un degré de développement assez avancé, il ne s'élevait qu'un seul cri de *miséricorde!* poussé par des milliers d'hommes, de femmes, et d'enfants prosternés en face de l'Éternel. Ce fait dans sa grandeur imposante est rapporté même par deux adversaires déclarés des protestants, Fléchier et Brueys, quelque incapables que du reste ils soient d'en comprendre les motifs <sup>1</sup>.

Mais il y a plus; à cette époque, en 1688 et 1689, les émotions extraordinaires débordèrent déjà, pour ainsi dire, dans les provinces nommées, et l'état normal des esprits s'était altéré. L'inspiration coulait impétueusement au fond des cœurs, et le physique subjugué n'était devenu que l'organe palpitant par lequel le souffle irrésistible se traduisait.

Il est hors de doute que l'ouvrage de Jurieu plus haut mentionné, *l'Accomplissement des prophéties ou la Délivrance prochaine de l'Église*, n'ait puissamment contribué à faire naître ces phénomènes. Selon lui, une catastrophe d'immense portée approchait; l'ancien ordre des choses allait s'écrouler et

1. Fléchier, *Recit fidèle de ce qui s'est passé dans les assemblées des fanatiques du Vivarais*: avec l'histoire de leurs prophètes, et prophétesses au commencement de l'année 1689. Brueys, *Histoire du fanatisme*, t. 1, Utrecht, 1737.



l'Antechrist (le papisme), persécuteur sanglant des fidèles, assisterait dans quelques mois à la résurrection du protestantisme, pour être détruit lui-même après <sup>1</sup>. Ces prédictions, consolatrices sous un certain rapport, mais rappelant d'un autre côté toutes les terreurs du dernier jugement, mirent, jointes à l'effet produit par les remords, les campagnards hors d'eux-mêmes; des enfants, des hommes, des femmes, tombés dans l'extase, prophétisaient, avaient des révélations et prononçaient ce que l'Esprit leur inspirait.

Arrêtons-nous un instant à ces phénomènes, et saisissons-en quelques traits tels qu'ils se retrouvent dans un tableau peu suspect de partialité en faveur des protestants. Il existait des rapports très-intimes entre les inspirés et l'Esprit, au point de les rendre instruments entièrement soumis à ses suggestions. C'étaient d'abord des garçons et des filles d'un âge tendre, une bergère de seize ans <sup>2</sup>,

1. On sait que Jurieu s'appuyait sur ce passage de l'Apocalypse, XI, v. 7 : Et quand ils (les deux martyrs) auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera; v. 8. Et ceux des tribus, des peuples, des langues et des nations verront leurs corps morts durant trois jours et demi; v. 11. Mais après ces trois jours et demi, l'Esprit de vie, venant de Dieu, entra en eux; et ils se tinrent sur leurs pieds, et une grande crainte saisit ceux qui les virent. — Jurieu, convertissant les jours en années, prédisait le rétablissement du protestantisme pour le mois d'avril en 1689; il avait été aboli en octobre 1685.

2. Ils étaient sortis de la maison d'un gentilhomme verrier de Dieulefit en Dauphiné, nommé Du Serre, que Fléchier et Brueys se sont plu à représenter comme un imposteur, qui par un art machiavélique trompait ses compatriotes. — Ce n'est pas sans sur-

ensuite une foule de paysans et de paysannes, manquant pour la plupart de toute instruction et souvent ne sachant pas seulement lire. Tantôt le ciel se présentait ouvert à leurs regards et ils voyaient des anges tenant dans leurs mains les fioles de la colère de Dieu, tantôt ils voyaient Jésus-Christ ou le Saint-Esprit. Ils prédirent que nation s'élèverait contre nation, royaume contre royaume, que les incrédules iraient errants sur les montagnes, qu'une étoile tomberait du ciel sur Rome, et que les fidèles régneraient avec Jésus-Christ l'espace de mille ans sur la terre. Quelquefois ils se croyaient munis, grâce à l'Esprit, d'une force surhumaine; l'un des nombreux prophètes se sentait « plus fort que les Alexandre, les Samsons et les Mars; avec une parole il pourrait renverser toute une assemblée. » D'autres annoncèrent qu'étant sous la protection des anges, les gens de guerre ne pourraient leur nuire, et un inspiré invita son adversaire à lui tirer dessus, persuadé qu'il ne saurait lui faire de mal. Mais l'exhortation suprême par laquelle commençaient et finissaient toujours leurs discours, c'était : Frères, sœurs, amendez-vous, faites pénitence, *le jugement approche* <sup>1</sup>.

Voilà des signes précurseurs de l'exaltation des camisards. En effet, il y a, à ne s'y pas tromper, une affinité remarquable entre les dispositions d'esprit

prise que nous avons vu M. Ernest Moret se joindre à leurs opinions outrées, dictées par l'esprit de parti (l'ouvrage cité, I, 297 ss.), mais dont A. Court a formellement démontré la fausseté. *Collection d'A. Court*, T. K. n° 17, p. 363.

1. Fléchier, *Récit fidèle* etc. Mémoire touchant la bergère de Crest.

propres à ces deux époques; nous assistons à la source de ce courant d'ébranlement mystique qui, né dans les provinces orientales, devait plus tard répandre ses flots tumultueux dans le cœur du Midi. Mais pour mieux saisir la ressemblance, examinons encore un caractère essentiel, savoir les sentiments qui prévalaient chez les Vivaraisiens à l'égard des catholiques, et cherchons à découvrir s'il y avait là quelques vellétés de résistance armée.

Il serait injuste d'accuser Jurieu, comme l'ont fait les catholiques, d'avoir prêché la révolte. Au contraire, en témoignant, de même que les ministres en général, du respect profond pour Louis XIV, l'auteur des *Lettres pastorales* en rejette solennellement toute idée<sup>1</sup>. Mais les peintures effrayantes qu'il avait faites des abominations de l'Antechrist, l'identité de celui-ci avec le papisme, ainsi que celle de ses suppôts avec les ministres des ténèbres, n'en contenaient-elles pas implicitement le germe, transplantées qu'elles étaient dans l'imagination exaltée des montagnards dont plusieurs, du reste, avaient peu de temps auparavant répandu leur sang pour la défense de la vérité<sup>2</sup>? Les efforts du démon, condamné à une ruine prochaine, ne les fallait-il pas repousser?

On peut constater en réalité chez des inspirés une

1. Je ne vous exhorte pas, jà n'avienne, à rien faire qui s'appelle révolte, prise d'armes, conjurations ou autre chose semblable. Je vous exhorte à mourir et à prier Dieu. *Lettres pastorales* tome II, lettre XIV.

2. En 1683 il y avait eu une échauffourée pour cause de religion, fameuse surtout par les cruautés commises alors contre les paysans par le marquis de Saint-Ruth, de détestable mémoire.

répugnance extrême pour les ecclésiastiques romains, dont la présence, ce sont leurs propres termes, *les brûlait*, et à l'égard desquels, ainsi que des papistes, on se servait d'une formule d'exorcisme. Mais en dehors des imprécations, on ne recourait que rarement à d'autres manifestations d'antipathie; les actes de violence se rencontrent seulement en peu d'occasions, et ce n'était que quand les troupes allaient fondre sur les assemblées qu'on se défendait avec des armes ramassées à la hâte <sup>1</sup>.

En dépit de toutes les influences subies et malgré les persécutions, l'irritation n'était pas encore portée à son comble, et le précepte évangélique de soumission aux puissances gardait encore son empire dans le cœur des Vivaraisiens. Il fallait un surcroît de misère pour mettre décidément les armes entre les mains des populations du Midi. Cela devait arriver à une autre époque et sur un autre théâtre. En Vivarais et en Dauphiné, d'ailleurs, le feu fut bientôt étouffé dans le sang des inspirés; les exécutions militaires faites dans la première province par l'intendant Bâville et le comte de Broglie, commandant dans le Midi, arrêtèrent pour longtemps les mouvements qui s'y étaient manifestés (février 1689).

1. Fléchier, l'ouvrage cité. L'exclamation employée contre les persécuteurs était *Tartara*, arrière de moi, Satan; formule que le prophète Astier avait établie. — Quant aux assertions de Bruceys sur la conduite des Vivaraisiens, il faut se bien garder de les accepter telles qu'elles sont, tant elles sont remplies d'exagérations.

## CHAPITRE III.

Situation particulière des Cévennes et du bas Languedoc depuis 1685, surveillés de près par Bâville. — Il encourage le clergé romain. — L'abbé du Chayla. — Vexations horribles. — Terreur des nouveaux convertis; la déclaration des habitants d'Anduze fournit une preuve de son étendue. — Attitude des différentes classes vis-à-vis des persécutions. — Contrition et repentir. — Leurs symptômes. — Signes miraculeux; chants dans les airs, apparitions d'anges. — Les Languedociens proprement dits ne se laissent cependant pas aller à la même surexcitation qui, vers cette époque, s'était emparée des Vivaraisiens. — Ils se replient sur eux. — Sentiments vagues jusqu'à la paix de Ryswick. — Nouvelle et insupportable rigueur imprimée aux persécutions. — La digue s'éroule; l'extase et l'inspiration éclatent, prêchant la guerre. — Démarches du marquis de Guiscard. — Assassinat de l'abbé du Chayla. — Dispositions morales et sentiments des camisards. — Leur exaltation. — Ennemis du clergé romain avant tout, ils gardent cependant des égards vis-à-vis du roi. — Phénomènes miraculeux de l'inspiration. — Espérance de voir le rétablissement de la Jérusalem mystique. — Union étroite des frères; leur mépris de la mort. — Impuissance des sciences naturelles à expliquer ces faits. — Spiritualisme éminent de l'insurrection des Cévennes. — Sa mission historique. — Renvoi à des preuves ultérieures à l'appui de ce caractère, laissées jusqu'ici de côté par les historiens.

Dans les Cévennes et dans le bas Languedoc, où les protestants étaient très-nombreux, existaient déjà depuis 1685 les mêmes causes de commotions extraordinaires dont les résultats avaient d'abord éclaté en Dauphiné et en Vivarais. Elles y étaient même en

plus grande quantité, et d'ailleurs le régime tout exceptionnel mis en vigueur dans ces pays les rendait singulièrement propres à devenir le foyer d'un grand embrasement. Ceci demande une étude plus ample.

Le Languedoc proprement dit, autrefois sous le duc de Rohan dernier théâtre des luttes du calvinisme contre Richelieu, mais divisé depuis en diocèses catholiques, où les nouveaux convertis l'emportèrent toujours en nombre sur ceux qui habitaient les autres parties du royaume, était soumis dès la conversion générale, vu sa situation rapprochée de Montpellier, centre de l'administration, à la surveillance étroite de Lamoignon de Bâville, « *intendant moins que roi* de la province. » Cet esprit « surtout de domination, » comme dit Saint-Simon, « qui brisait toute résistance et à qui rien ne coûtait, parce qu'il n'était arrêté par rien sur les moyens, » facilitait, quoique légiste plutôt que catholique, toutes les vexations du clergé, pour dompter ce qui restait d'indépendance dans les âmes des ci-devant protestants. Et, nulle part, les prêtres appelés à la hâte à remplacer les anciens ministres, dont plusieurs avaient été très-distingués, n'étaient moins pénétrés de l'esprit de l'Évangile ; c'étaient pour la plupart des hommes violents et incultes, ramassés dans l'ombre des séminaires des provinces voisines, au nombre desquels, selon Bâville lui-même, « il se trouvait de fort méchants sujets. » A côté des curés, le gouvernement employait des missionnaires, des capucins et d'autres moines sans instruction ; ils étaient dirigés par le terrible abbé du Chayla, agrégé au séminaire

parisien des missions étrangères, et récemment revenu d'un voyage à Siam. A cet ecclésiastique, devenu plus familier avec les mœurs de l'Asie qu'avec celles de l'Europe, Bâville, le considérant comme un homme « très-zélé pour la religion et le service du roy, » avait confié la conduite des nouveaux convertis du Gévaudan et d'une partie des Cévennes <sup>1</sup>.

Quels étaient les moyens mis en œuvre pour affermir le catholicisme auprès des Cévenols? Les rapports secrets déposés aux archives de Montpellier en parlent au long <sup>2</sup>, et l'inquisition d'Espagne à

1. De la Baume, *Histoire* (manuscrite) *de la révolte des Fanatiques ou Camisards*, p. 12. (Collection d'A. Court, n° 30.)

2. Voir plus haut, p. 30. — Voici, comme spécimen des dénonciations secrètes lancées contre des particuliers, une lettre adressée à Bâville, munie de date et de signature, contre la coutume commune.

A Uzès, le 25 mai 1701.

« Monseigneur,

« J'ay appris depuis quelques jours les mauvais discours que tient le sieur Trinquelaigne, père, dont le nom ne vous est pas inconnu; non content d'estre fort mauvais catholique, il se met sur le pied de tourner en ridicule ceux qui font leur devoir, il rôde continuellement dans plusieurs communautéz, où il nous fait beaucoup de mal; c'est un homme qui mourra tel qu'il a vescu; cependant je crois que *quelque citadelle luy feroit du bien*; je luy attribue mesme une bonne partie de l'obstination qui règne à Lussan.

« J'ay aussi esté informé d'une femme de cette ville, et d'un muletier qui y vient quelquefois, qui travaillent à nous enlever quelques enfans de famille et qui font beaucoup espérer, que nous avons icy en pension; un de ces enfans, qui est bon catholique et bien élevé, m'a tout avoué aujourd'huy, et si cet enfant n'eût fait adroitement le malade, on l'emmenoit; il ne m'a pas pu dire le nom de ces gens-là qu'il ne connoit que de vue, mais il m'a donné des adresses dont je profiterai; je tascherai de les faire arrester, pour vous les remettre

jamais flétrie en connaissait à peine de plus cruels. C'était l'enlèvement des enfants aux familles pour être mis dans les établissements catholiques<sup>1</sup>, les amendes, la confiscation des biens, l'espionnage organisé dans les foyers domestiques, les logements des gens de guerre, l'envoi des hommes aux galères et la réclusion perpétuelle des femmes. Les assemblées religieuses fournissaient un prétexte particulier de persécutions, et les massacres de ceux qui y avaient participé, étaient fréquents.

De telles mesures appuyées par des troupes régulières, dont les stations principales allaient être transportées aux forts de Nîmes, d'Alais et de Saint-Hippolyte, construits exprès pour les protestants<sup>2</sup>, ainsi que par cinquante-deux régiments de milices bourgeoises disséminées dans toute la province, produisirent d'abord une consternation et un abattement presque sans égaux. Il est curieux d'en connaître l'étendue; on en peut juger par le document suivant,

entre les mains, car ce n'est pas apparemment d'aujourd'hui qu'ils font ce mestier.

« Je suis avec un très-respectueux attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« L'abbé PONCET DE LA RIVIÈRE. »

1. « On s'est appliqué jusqu'à cette heure autant qu'il a été possible à faire aller les enfants aux écoles qui ont été établies dans tous les lieux un peu considérables. C'est un des moyens les plus efficaces dont il faudra continuer de se servir à l'avenir. Il sera encore très-utile de mettre les jeunes garçons dans les collèges et les filles dans les couvents, lorsque leurs pères seront assez riches pour les y entretenir. » *Mémoires de Bâville*.

2. En 1689.



signé le 9 novembre 1686 par les principaux habitants de la ville calviniste par préférence, Anduze, la Genève des Cévennes, comme on l'a appelée. Il est adressé au comte de Rosen, commandant militaire de la ville, et contient ces engagements de la part des nouveaux convertis :

« Premièrement, qu'ils regarderont tous ceux qui manqueront à leur devoir, soit messe, prédication, catéchisme, instruction ou autre exercice catholique, comme *des ennemis jurés de la religion et de l'Etat*.

« Secondement, qu'ils apporteront tous leurs soins possibles pour découvrir tous ceux-là, et les remettront entre les mains de la justice pour être procédé incessamment contre eux ; et pour mieux reconnoître ces violateurs des ordonnances divines et humaines contre ce qu'ils ont solennellement juré dans leur profession de foi, ils choisiront un nombre suffisant d'habitants, partie anciens et partie nouveaux catholiques, tant dans le lieu que dans les hameaux, pour être *inspecteurs sur tous les autres, et les déférer* (dénoncer) quand ils manqueront à quelqu'un des exercices de la religion catholique.

« En troisième lieu, ayant vu les malheurs arrivés à leurs voisins par les dernières assemblées, auxquelles, par la miséricorde de Dieu, aucun de leurs habitants n'a trempé, ils *mettront des espions* à toutes les avenues, pour les empêcher, et se saisir de ceux qui pourront venir dans leur ville pour les fomenter.

« Enfin ils protestent qu'ils veulent entrer de bonne foi dans les devoirs de bons catholiques, et mettre

tout en usage pour que ceux de leur ville et paroisse en fassent de même.

« Et pour marque de la sincérité de leur promesse, les principaux se rendront garants et responsables en leur propre, de la conduite de tous les autres autant qu'il sera en leur pouvoir, comme aussi *chaque chef de famille répondra de tout ce qui se passera dans sa maison* <sup>1</sup>. »

Mais l'effroi des nouveaux convertis ne s'arrêtait pas à ces promesses avilissantes par lesquelles on s'obligeait à une sujétion et à un système d'espionnage jusque-là inconnus ; on organisait encore de pompeuses solennités pour remercier le ciel « de la grande grâce de les avoir faits catholiques et de les avoir retirés de l'hérésie dans laquelle ils avaient croupi depuis si longtemps. » Nous en donnons comme preuve l'extrait d'une délibération tenue à la même époque dans la communauté d'Aulas, où assistaient les habitants des lieux circonvoisins <sup>2</sup>.

1. Hugues, l'ouvrage cité, p. 667 ss. Une déclaration analogue fut signée à la même époque à Nîmes. On nous a également communiqué un extrait des délibérations de la communauté d'Aulas, contenant à peu près les mêmes promesses au sujet des assemblées.

2. Extrait des délibérations de la communauté d'Aulas, comprenant Aulas, Arphy, Bréau et Bréauvèze (communiqué par M. Ferd. Teissier, à Aulas).

« L'an 1686, le 14 novembre après midi en la ville d'Aulas, maison consulaire, par devant Mons. Maître, Claude de Lantal, procureur du roi en la cour royale du Vigan, et juge en la baronnie d'Hierle, ont été présents et assemblés en conseil général dûment convoqué à son de cloche...

« Par le sieur Boisson, premier consul, a été dit et proposé que, pour que tous les habitants du dit Aulas et sa paroisse, Bréau,

Ce fut surtout dans les rangs supérieurs de la société que ces manifestations indignes trouvaient des adhérents. La noblesse ci-devant protestante du Languedoc, peu aisée du reste<sup>1</sup>, et attachée à la cour aussi bien par l'appât de faveurs que par les traditions de famille, ne se faisait pas, en général,

Bréaunèze, témoignent être revenus de bonne foi des sentiments qui avoient donné lieu à leur séparation, et qu'ils sont pleinement convaincus que l'Église apostolique catholique romaine, dont ils ont embrassé la foi, est la véritable Église de Jésus-Christ, hors de laquelle il n'y a point de salut, il serait nécessaire de remercier Dieu par quelques actions solennelles et publiques *de la grande grâce qu'il leur a faite de les retirer de la voie de perdition pour les faire entrer dans celle du salut*, et de lui demander les grâces nécessaires pour y vivre selon ses saintes ordonnances et de ladite Église... sur quoi il requiert ladite assemblée d'y délibérer.

« Sur laquelle proposition, qui a beaucoup plu à ladite assemblée, a été délibéré d'un commun consentement que dimanche prochain, dix-septième du courant, à neuf heures du matin, tous les habitants de la présente ville et paroisse de l'un et de l'autre sexe, depuis l'âge de sept ans et en haut, se rendront à l'église de la paroisse pour assister à une procession qui se fera au grand tour de la ville, et à une messe solennelle qui sera chantée par monsieur le vicaire de ladite paroisse, après laquelle se fera ladite procession pour remercier Dieu avec dévotion et humilité de *la grande grâce qu'il leur a faite de les avoir retirés de l'hérésie dans laquelle ils avoient croupi depuis longtemps* et lui demander les grâces nécessaires pour le servir selon ses saints commandements et les ordonnances de sa sainte Église. Et afin que tout se passe avec plus de solennité et d'édification, Messieurs les prieurs, et vicaires et abbés des lieux circonvoisins seront priés à la diligence de monsieur le vicaire de leur vouloir faire la grâce d'y assister... »

1. « De tous ces gentilshommes (au nombre de 440) il y en a 15 qui ont depuis 5 jusqu'à 12 mille livres de rente; le reste au-dessous et la plus grande partie n'en a pas 3. Il est aisé de voir par ce détail qu'il n'y a personne parmi eux qui fasse une grande figure... » (*Mémoires de Bâville.*)

scrupule d'en prendre l'initiative. Plus d'un d'entre eux suivait l'exemple du baron de Saint-Côme, de Nîmes, qui, autrefois ancien du consistoire, épiait plus tard assidûment ses anciens coreligionnaires. La haute bourgeoisie, tenant aux richesses amassées par une industrie très-développée, pliait également sous l'orage ; Bâville en prédisait dédaigneusement qu'ils « ne feroient jamais rien qui pourroit les détourner de leur commerce. » Mais les classes laborieuses du Languedoc, la petite bourgeoisie et ces milliers d'artisans et d'agriculteurs intelligents et sincèrement pieux, habitués au travail et indifférents aux jouissances égoïstes, quels n'étaient pas les sentiments de contrition et de désespoir suprême que ces démarches sacrilèges devaient produire auprès d'eux ?

Aussi des symptômes d'émotions extraordinaires ne manquèrent-ils pas de se faire voir chez les populations des campagnes. Tandis que les jeunes gens des familles aisées, cherchant à s'étourdir sur l'apostasie, se joignaient aux catholiques scandalisés des abus du clergé romain, pour « se fortifier dans la pensée de prendre les plaisirs de cette vie et de ne penser point à celle qui doit venir, » les gens du peuple, forcés de donner des preuves de catholicité, se tordaient dans l'angoisse et, croyant diminuer l'horreur du sacrilège, en commettaient secrètement d'autres plus détestables <sup>1</sup>. D'autres, poussés à bout

1. « Plusieurs, en allant prendre la communion dans l'église, n'avaient pas l'hostie ; ils la gardoient dans la bouche et la crachoient dans quelque coin ou dans leur mouchoir ; chose qui doit faire

et hors d'eux-mêmes, se moquaient hautement des cérémonies, qu'ils ne remplissaient que pour faire enrager leurs chefs spirituels. Mais une grande partie, fréquentant de nuit les assemblées et cherchant de la consolation auprès des prédicateurs, tombèrent dans une exaltation mystérieuse : il y eut des visionnaires comme en Dauphiné et en Vivarais.

Souvent on croyait entendre des voix surnaturelles, chantant dans l'air des psaumes et exhortant les fidèles à la constance. Tantôt l'harmonie était douce, tantôt c'étaient les fanfares guerrières de la trompette, comme si une armée allait à la charge. Ou bien il y avait des apparitions de messagers du ciel : une petite fille du diocèse de Castres vit un ange qui invitait à prier Dieu, et, au milieu d'une assemblée réunie dans la même contrée, un autre ange censurait sévèrement les assistants de leurs péchés <sup>1</sup>.

Toutefois ces phénomènes, antérieurs ou contemporains de ceux qui, en 1688 et 1689, avaient lieu aux environs du Rhône, ne portaient point le même caractère de surexcitation extrême qui y régnait.

trembler tout catholique honnête homme... puisque, selon les maximes de la religion romaine, c'est quelque chose de plus énorme que si on l'avoit donnée aux chiens. » *Mémoires de Rossel d'Aigaliers*, publiés par nous sur le manuscrit original (Collection d'A. Court, n° 30), dans la *Bibliothèque et revue suisses* ; Lausanne, Georges Bridel, in-8°, livraisons de mars-ma 1866.

1. Jurieu, *Lettres pastorales*, t. I, lettre VII ; t. III, lettre IV. Mémoires de Fléchier sur les visions de la fille du diocèse de Castres, ainsi que de ce qui se passa dans une assemblée faite au diocèse de Castres, etc.

Malgré les remords cuisants et les tribulations multipliées qui les accablaient, en dépit des prophéties de Jurieu, répandues dans les Cévennes aussi bien que dans le Vivarais, les Languedociens gardaient encore une certaine mesure, ne laissant pas le feu intérieur produire un embrasement général. Plus calmes, plus maîtres de leurs actions à côté des coreligionnaires, ils se replièrent sur eux-mêmes sans se porter à des manifestations trop éclatantes de l'ébranlement auquel ils étaient en proie, ne donnant pas ainsi lieu à ces exécutions militaires sur une grande échelle, qui pour longtemps brisèrent les Vivaraisiens et les Dauphinois.

Dans ces dispositions, l'époque solennellement annoncée par Jurieu pour la résurrection de l'Église protestante (avril 1689), objet de tant d'espérances et de tant d'appréhensions, passa sans apporter les changements promis. Les Languedociens, vivement impressionnés par le bruit qui leur était parvenu de la destruction du catholicisme en Angleterre et de l'avènement subit au trône de ce pays de Guillaume III, prince protestant par excellence et adversaire implacable de la politique de Louis XIV, restèrent d'autant plus désillusionnés que les événements qui suivirent n'étaient nullement en proportion avec ces brillants commencements, signes précurseurs, à leurs yeux, de l'accomplissement des prophéties. On ne saurait se dissimuler que l'agitation des années précédentes en reçut une influence de plus, de nature à la calmer ; les gémissements devenaient plus sourds et les angoisses des con-

sciences troublées s'exhalaient en plaintes de plus en plus étouffées.

Quant aux sentiments en matière de religion qui prévalurent en Languedoc jusqu'à la conclusion de la paix de Ryswick, on dirait qu'ils furent en quelque sorte représentés par les opinions de Claude Brousson, ce saint homme dont les voyages dans le Midi, ordonnés par l'Esprit, devenaient plus fréquents à mesure que sa carrière s'approchait du martyre<sup>1</sup>. On y rencontre surtout pour cette époque, à côté d'un mysticisme touchant et d'une profonde mélancolie, une soumission vraiment évangélique qui, s'adressant en prières ardentes à la Divinité, attribue la prolongation des maux à l'impénitence et aux péchés des protestants eux-mêmes, semblables sous ce rapport aux enfants d'Israël périssant dans le désert avant d'atteindre la Terre promise<sup>2</sup>. Mais tout en s'humiliant devant Dieu et en reconnaissant les forfaits de son peuple, il ne ferme pas non plus la porte à l'espérance ; il s'élève contre les persécuteurs, lesquels, instruments temporaires de la colère divine, ont passé toute mesure en foulant aux pieds les droits les plus sacrés. Il appelle de leurs ordonnances au tribunal de Dieu, roi des rois et souverain

1. Il fut exécuté en novembre 1698, à Montpellier.

2. « Nous attendons le jugement, et il n'y en a point : nous attendons la délivrance, et elle s'éloigne de nous, parce que nos forfaits se sont multipliés devant Dieu et que chacun de nos péchés a témoigné contre nous. On attend la paix... et il n'y a rien de bon : on attend le temps de guérison, et voici le trouble. » — Lettre de consolation et d'instruction aux fidèles persécutés, datée du désert le 15 avril 1693. *Passim*.

juge du monde, en mettant sous leurs yeux les récits des fléaux terribles dont furent frappés, au temps de l'Ancien Testament, les gouvernements sans pitié à l'égard des Israélites malheureux <sup>1</sup>.

Toutefois ces idées vagues, ces fluctuations entre une résignation entière et l'appel à la justice divine, n'étaient pas adoptées d'une manière si générale que des avis différents ne se fissent pas jour. Dans des âmes moins douces et plus passionnées, l'agitation sourde ne s'était point calmée et le feu couvant sous les cendres éclatait de temps à autre en des actions de violence isolées, de mauvais augure. Tels furent les attentats commis contre quelques prêtres catholiques et apostats par Vivens, prêchant de Valleraugue, aux projets insurrectionnels duquel Brueys n'a pas rougi d'associer le pacifique Brousson. Ces faits cependant n'eurent pas de conséquences ; Vivens et la plupart de ses compagnons tués (1692), la tranquillité ne fut plus troublée.

A partir de la paix de Ryswik, les affaires religieuses du Languedoc entrent dans des phases entièrement nouvelles. Cette paix, à laquelle devait bientôt succéder une guerre ruineuse, enlevait aux calvinistes le dernier reste d'espérance ; Louis XIV, sourd aux sollicitations des puissances protestantes en leur faveur, leur refusait hautement toute pensée de pouvoir « prendre leur part du bonheur de l'Europe, » comme l'avaient demandé, non sans ironie,

1. Voir surtout la lettre apologétique de Claude Brousson à Monseigneur de Bâville, datée du désert le 10 juillet 1693.



les hommes d'État. Bien plus, les troupes, désormais inutiles aux frontières, furent renvoyées dans l'intérieur du royaume pour imprimer une nouvelle vigueur aux exécutions militaires, ralenties dans les dernières années, non faute d'intolérance, mais de forces disponibles.

Il émanait en même temps des déclarations de la cour, ordonnant la stricte observation des édits les plus barbares au sujet des nouveaux convertis, de leurs assemblées, des tentatives de fuite faites par eux, etc. Les prisons et les galères regorgeaient de victimes ; animés d'un zèle nouveau et sans se laisser arrêter par aucun scrupule, l'intendant Bâville et le comte de Broglie étaient dans un mouvement continu pour frapper tous ceux sur qui pesaient les plus légers soupçons<sup>1</sup>. La situation des calvinistes était devenue plus insupportable que jamais.

1. Voici les sentiments fanatiques dont était pénétré ce dernier, très-incapable du reste, selon Saint-Simon, et se trouvant dans une étroite dépendance vis-à-vis de l'intendant, son beau-frère, « devant qui il ne fut, » d'après le même historien, « qu'un *petit garçon*. » Après avoir mentionné quelques assemblées écharpées, il s'explique ainsi sur les nouveaux convertis dans une lettre, datée de Montpellier le 23 septembre 1701 et adressée au ministre de la guerre. (Archives hist. du ministère de la guerre, vol. 1525, fol. 33.)

« Il n'y a pas d'autres expédients que de les chastier par une pure perte et en mesme temps juger rigoureusement les prisonniers convaincus d'avoir assisté aux assemblées. Il *ne faut pas se lasser de les punir*, puisqu'ils ne se rebutent pas et continuent de contrevenir aux ordres du roy. Ils en ont toujours usé de mesme, quand nous avons eu la guerre et font bien connoître par leur conduite leur mauvaise foy et leur mauvaise intention, qu'ils pousseroient bien loin, s'ils en estoient les maîtres. Je suis obligé pour m'acquitter de mon devoir de vous dire que, *ceux qui parleront autre-*

Alors la digue si longtemps opposée aux passions ardentes des méridionaux se rompit peu à peu : elle fit disparaître par sa chute ce qui était resté de modération et de soumission, habituées seulement à verser des larmes sur les misères du temps et à soupirer après la délivrance des maux de la terre par la mort. L'imminence des dangers sans nombre s'imposait irrésistiblement aux âmes ; en les remuant jusqu'au fond, elle y fit jaillir des sources nouvelles et fécondes, seules capables d'offrir un remède contre les persécutions, voire même le don de les dédaigner. C'était de l'extase ; les contemporains, consternés des phénomènes qu'elle produisait, lui donnaient communément le nom de *fanatisme*.

Des documents historiques lui attribuent une origine vivaraisienne ; selon eux, « une vieille fille du Vivarais, tailleuse d'habits, qui roulait les diocèses de Viviers et d'Uzès, fut une des premières qui commença ce prétendu don de prophétie à fanatiser dans les assemblées, » qu'elle communiqua à quelques jeunes gens de l'un et de l'autre sexe<sup>1</sup>. Il fit des

*ment, sont mal informés, et que l'on ne doit de longtemps compter que les protestants soyent des sujets fidèles... »*

Bâville atteste dans une lettre (4 novembre 1701) le parfait accord qui existe entre lui et son beau-frère dans les mesures prises et à prendre contre les nouveaux convertis ; seulement il trouve que les milices disponibles « commencent à se lasser d'agir ; » il demande donc la levée de huit compagnies qui seront payées, « mais qui ne coûteront rien au roy. Je trouve qu'elles peuvent être payées sur l'ustensile que j'ai eu ordre de lever sur les nouveaux convertis. » (Archives hist. du ministère de la guerre, vol. 1525, fol. 115 bis).

1. De la Baume, p. 15.

progrès rapides ; dans les années 1700, 1701 et 1702, il se répandit partout dans les Cévennes.

En effet, c'était au fond la même explosion impétueuse d'une repentance et d'une contrition sans bornes, que nous avons déjà vu se produire dans le Midi en 1688, et 1689 ; seulement, plus longtemps contenue et provoquée par des causes plus nombreuses, elle était maintenant plus imposante et plus durable. Fort contagieux de sa nature, l'état extatique embrassait des personnes de tout âge, depuis des enfants commençant à balbutier, jusqu'aux vieillards au déclin de la vie<sup>1</sup>. L'âme bouleversée du sentiment des péchés commis, parmi lesquels l'adhésion au culte romain paraissait le plus noir, et courbé sous le poids des tourments présents et de ceux à venir, on adressait sans cesse au ciel des cris de grâce et de miséricorde, suivis d'exhortations ferventes à l'amendement de vie. Durant ces accès, le corps, souvent livré à des contorsions terribles, n'était que l'instrument docile par lequel se transmettaient les commandements de l'Esprit, en général en français, langue étrangère à la plupart des nouveaux convertis, mais seule employée dans les exercices religieux<sup>2</sup>. Mais ces premiers mouvements de contrition passés, les tourmentés éprouvaient à l'ordinaire une consolation ineffable ; ils étaient assurés du pardon de leurs forfaits, de rapports in-

1. *Le Théâtre sacré des Cévennes*, (réimpression de M. A. Bos.), p. 114, 141, 152.

2. L'ouvrage ci-dessus cité, *passim*.

times avec Dieu, ainsi que d'une délivrance prochaine. En se levant énergiquement contre les maux qui les entouraient, contre Babylone et l'Antechrist, ils faisaient retentir dans les assemblées les paroles de l'Écriture : « *Jésus n'est point venu pour apporter la paix, mais l'épée ; Jésus est venu mettre le feu et la division sur la terre* <sup>1</sup>. »

Mais cette inclination à la résistance armée ; qu'il est impossible de méconnaître, cette résolution soudaine de repousser la violence par la violence, fut-elle *uniquement* amenée par des motifs religieux ? ou bien quelque voix étrangère n'était-elle pas venue à cette époque, comme le prétendent les historiens catholiques, mêler ses suggestions à celles de l'esprit, afin de brusquer une éruption propre à faire réussir des projets particuliers ?

Quelque difficile qu'il soit de débrouiller cette question, et malgré le voile dont elle ne sera jamais parfaitement dégagée, l'historien impartial n'en est pas moins obligé de tenir compte de ce qu'en raconte un contemporain assez renommé, l'abbé de Labourlie ou le marquis de Guiscard. Cet esprit supérieur qui, seul au milieu de l'assoupissement général du temps, osait songer au rétablissement des libertés politiques de la nation, prétend avoir « fait tomber sur les Cévennes les premières étincelles du feu qu'il méditait d'allumer dans le royaume pour y faire fondre et consumer les fers de ses tristes compatriotes. » Né catholique, mais dégagé de tout préjugé en ma-

1. De la Baume, p. 15.

tière religieuse, et ayant pour but de réunir tout ce qu'il y avait d'esprits éclairés dans le Midi pour briser le joug sous lequel gémissait la nation, il s'était efforcé, afin de hâter la catastrophe, de pousser les Cévenols, par ses émissaires, « à se porter à quelques extrémités contre quelques-uns de leurs plus outrés et plus avérés persécuteurs. » Ces instigations avaient eu lieu, selon lui, pendant les années 1701 et 1702, et il se vante d'avoir occasionné le meurtre de l'abbé du Chayla (24 juillet 1702), signal de l'insurrection des hautes Cévennes<sup>1</sup>.

Mais quoi qu'il en soit de ces stimulants, en tout cas secondaires et n'exerçant de l'influence que sur un nombre de personnes assez restreint, les inspirés allumèrent une guerre terrible et sanglante, embrasant bientôt les quatre diocèses de Mende, d'Alais, de Nîmes et d'Uzès. Elle dura dans toute sa rigueur environ deux ans, riche en traits d'un héroïsme unique et bravant tous les efforts du maladroit comte de Broglie et du féroce Montrevel; elle ne fut terminée que par les négociations de l'habile maréchal de Villars, auxquelles le sanguinaire Bâville même se voyait contraint d'adhérer, faute d'autres moyens de réussir.

Nous ne referons pas l'histoire militaire de cette époque, assez connue déjà et relativement moins importante. Examinons les sentiments des insurgés et voyons de près leurs dispositions morales, mobile

1. *Mémoires du marquis de Guiscard*, p. 18, 19, 26.

de tant d'actions prodigieuses, tels qu'ils ont été représentés par les écrivains.

C'était l'exaltation suprême, comme nous l'avons déjà dit, ou l'Esprit, comme ils l'appelaient eux-mêmes, qui, la guerre une fois ouverte, les conduisait d'une manière toute-puissante, irrésistible. Ce Dieu dont on avait cherché à leur ravir le culte par tant de violences, en substituant à sa place celui des idoles, cet Éternel qu'ils avaient offensé eux-mêmes par l'abjuration et par bien des faiblesses dont ils avaient porté la lourde responsabilité, devenu enfin sensible à leurs cris de désespoir, était entré en communication intime, indissoluble avec les affligés, en les faisant participer à sa grâce constante. Les souffrances humaines, même les plus extraordinaires, leur étaient indifférentes à l'état de surexcitation où ils se trouvaient. « La mort ne nous effrayait point, » disait l'un d'eux <sup>1</sup> : « Nous ne faisons aucun cas de notre vie, pourvu qu'en la perdant pour la querelle de notre Sauveur et en obéissant à ses commandements, nous remissions nos âmes entre ses mains... Je n'ai jamais ouï dire qu'aucun de nos frères, qui ont été appelés en grand nombre à sceller la vérité par leur sang, ait eu la moindre tentation de racheter sa vie par une lâche révolte, comme plusieurs auraient pu le faire s'ils avaient voulu. *Ce même Esprit saint*, qui les avait tant de fois assistés, *les accompagnait jusqu'au dernier moment.* »

1. *Théâtre sacré des Cévennes*, déposition de Durand Fage, p. 124.

« Enfants de Dieu, » ils avaient pour première obligation de faire la guerre « à Satan et à ses compagnons. » Les prêtres catholiques et d'autres persécuteurs étaient désignés par cette dénomination ; ceux-là furent expressément indiqués au fameux Abraham Mazel au commencement de la révolte <sup>1</sup>. Il en était de même « des temples des idoles, » lesquels, avec les richesses qu'ils renfermaient, étaient destinés à la destruction <sup>2</sup>. Mais quant aux autorités civiles et militaires supérieures, on aurait tort de reprocher aux camisards d'en avoir systématiquement renié les droits, qu'autant qu'elles portaient atteinte au culte et à la liberté de conscience. Au contraire, incapables de rompre sous ce rapport avec toutes les traditions reçues de leurs pères, ils offraient quelquefois l'étrange spectacle d'insurgés combattant un gouvernement auquel ils montraient des égards en apparence. Pour le roi lui-même, le prestige qui

1. « Quelque temps avant que j'eusse reçu par l'Esprit l'ordre positif et redoublé de prendre les armes, je songai que je voyais dans un jardin de grands bœufs noirs fort gras, qui broutaient les plantes du jardin. Une personne me dit de chasser ces bœufs, mais je refusai de le faire; cependant, la même personne ayant fait instance, je les chassai. Fort peu de temps après, je reçus une inspiration, dans laquelle il me fut dit que le jardin était l'Eglise, que les gros bœufs noirs étaient les prêtres qui la dévoraient, et que je serais appelé à mettre en fuite ces sortes d'hommes. » L'ouvrage cité, p. 77.

2. « L'Esprit nous a défendu le pillage; et nos soldats ont quelquefois réduit des trésors en cendres, avec l'or et l'argent des temples des idoles, sans vouloir profiter de cet interdit. Notre devoir était de détruire les ennemis de Dieu, non de nous enrichir de leurs dépouilles. » Le même ouvrage, déposition d'Élie Marion, p. 71.

l'entourait était à peine moindre dans le Midi que dans les autres parties du pays ; Cavalier déclarait qu'il était prêt à verser pour lui son sang jusqu'à la dernière goutte, et Roland assurait qu'il ne demandait pas mieux que de le servir <sup>1</sup>. En dépit des instigations réitérées du marquis de Guiscard et d'autres réfugiés, les camisards restèrent en général fidèles à ces maximes ; à la condition du rétablissement des libertés religieuses, ils seraient rentrés dans une soumission parfaite <sup>2</sup>.

Toutes les actions des camisards, soit d'un intérêt général, soit de conduite particulière, étaient réglées par l'inspiration. « On obéissait aux inspirations des plus simples et des plus petits enfants, surtout quand ils insistaient dans l'extase avec redoublement de paroles et d'agitation, et que plusieurs disaient la même chose. » Dans les conjonctures les plus cri-

1. De la Baume, p. 168 et 182.

2. « Ce n'est point ici une révolte, ni une rébellion des sujets contre leur souverain. Nous avons toujours été soumis et fidèles au nôtre, on a vu pendant tous les traitements qu'on nous a faits une obéissance si profonde, qu'elle a été en admiration à toute la terre... Nous ne mettrons jamais bas les armes, que nous ne puissions professer publiquement notre religion, et faire revivre les édits et les déclarations qui en autorisoient le libre exercice. » — *Les raisons véritables des habitants des Cévennes sur leur prise d'armes*. Dédiées à Monseigneur le Dauphin. Imprimé à Londres; se vend par C. Lucas, 1703, 7 pages in-4°. (*Collection d'A. Court*, n° 35). Ce qui suit immédiatement la dernière phrase : « et que tous les peuples en général, qui sont accablés par des impositions cruelles et tyranniques, ne soient entièrement soulagés, et que la justice et la bonne foi ne soient rétablies dans tout le royaume, » est dû, ainsi que plusieurs autres choses, à la plume des réfugiés. Mais le fond du manifeste exprime les vrais sentiments des camisards.



tiques il en était de même. « Devions-nous attaquer l'ennemi ? Étions-nous poursuivis ? La nuit nous surprenait-elle ? Craignons-nous les embuscades ? Arrivait-il quelque accident ? Fallait-il marquer le lieu d'une assemblée ? nous nous mettions d'abord en prières. Seigneur, fais-nous connaître ce qu'il te plaît que nous fassions pour ta gloire et pour notre bien ! Aussitôt l'Esprit nous répondait, et l'inspiration nous guidait en tout <sup>1</sup>. » Aussi les chefs militaires, pour la plupart sans aucune connaissance antérieure de la guerre, furent-ils élus en raison des grâces dont ils étaient doués ; au milieu des combats ils faisaient exécuter sur-le-champ les ordres venus d'en haut <sup>2</sup>.

Mais la puissance qui conduisait les camisards, à mesure qu'elle était plus intense, produisait à côté de ces phénomènes d'autres plus extraordinaires encore. Quelquefois les yeux des inspirés pénétraient des intrigues qui, à une longue distance, se tramaient contre les enfants de Dieu ; ils apprenaient les discours perfides des traîtres absents, ou reconnaissaient ces derniers au premier coup d'œil <sup>3</sup>. D'autres fois des événements à venir leur étaient révélés <sup>4</sup>.

1. *Théâtre sacré*, p. 124.

2. C'était merveille, dans les batailles, de voir Cavalier le sabre à la main, à cheval, et, dans de certaines émotions de l'esprit qui l'animait, courir partout, encourager, fortifier, faire des commandements qui surprenaient souvent, mais qui étaient exécutés à merveille et qui réussissaient de même. *Théâtre sacré*, p. 123. Comparer p. 72.

3. L'ouvrage cité, p. 63, 83, 95, *passim*.

4. L'ouvrage cité, p. 68, 84, ss.

Mais le plus souvent, dans le domaine physique, ils donnaient des preuves de qualités étranges ; afin de convertir des incrédules, le prophète Claris traversa un bûcher allumé sans être blessé <sup>1</sup>, et au plus fort des combats, plus d'un de ses compagnons resta insensible aux coups portés par les ennemis <sup>2</sup>.

Profondément convaincus de la destruction peu éloignée de l'Antechrist et du rétablissement de la Jérusalem mystique, pour lequel on indiquait quelquefois une époque fixe <sup>3</sup>, ils étaient liés entre eux d'une manière indissoluble par « l'esprit d'union, de charité, de réconciliation et d'amour fraternel <sup>4</sup>. » Ils s'appelaient tous *frères* depuis les chefs suprêmes jusqu'aux derniers soldats. Inaccessibles aux appâts de l'or ainsi qu'aux menaces les plus terribles, les vrais zélés ne se rendirent jamais coupables de

1. L'ouvrage cité, p. 401, 416, 417.

2. « Dieu arrêta aussi la force des balles de fusil, de sorte qu'elles frappaient quelquefois à plomb et comme à bout touchant ceux que Dieu voulait garantir, sans qu'ils en fussent offensés. Un de nos soldats m'a fait voir son justaucorps percé de trois balles, à deux pouces l'une de l'autre, vis-à-vis les reins, m'assurant qu'il avait pris les trois balles, qui étaient demeurées entre la chemise et la chair. — Un de mes amis reçut un coup de fusil tiré d'une fenêtre en bas, où il était; la balle perça la forme du chapeau, sans le blesser, et il la prit entre le chapeau et ses cheveux. » L'ouvrage cité, déposition d'Élie Marion, p. 69. Comparer celle de Durand Fage, p. 125. « La grêle des mousquetades avait beau nous siffler aux oreilles et percer nos chapeaux et nos manches, comme l'Esprit nous avait dit : *Ne craignez rien*, cette grêle de plomb ne nous inquiétait pas plus qu'aurait fait une menue grêle ordinaire. » Un autre exemple d'insensibilité se trouve p. 65.

3. Par exemple, l'an 1706. L'ouvrage cité, p. 150. Comparer p. 153.

4. L'ouvrage cité, p. 71.

trahison les uns envers les autres; au contraire, du haut de l'échafaud, « lors même qu'ils avaient les os brisés sur les roues, ou que les flammes avaient déjà dévoré leur chair, » ils adressaient aux coreligionnaires des paroles excellentes de consolation, ou entonnaient des cantiques de réjouissance <sup>1</sup>.

Tels furent les traits les plus frappants des camisards, de ces guerriers prophètes, qui, associés par le chef de l'Église catholique aux anciens Albigeois et foudroyés par lui comme une *race maudite et exécrationnable* <sup>2</sup>, tinrent en échec pendant des années entières les meilleures troupes de France, auxquelles s'étaient joints tous ceux qu'un fanatisme aveugle était parvenu à armer. Tels étaient ces exaltés, qui ne dépassant jamais le nombre de trois mille, eurent un moment affaire, selon Michelet, à plus de cent mille hommes (en comptant les milices <sup>3</sup>), et dont le nom devenait si redoutable, que pendant le reste du XVIII<sup>e</sup> siècle il suffit de le rappeler pour arrêter la fougue des persécuteurs les plus fervents. Il s'agit ici de phénomènes presque uniques dans l'histoire, et à plus d'un égard on peut s'associer à l'écrivain nommé en disant que nulle part la France n'a été plus grande, ni plus terrible.

Que devons-nous penser de ces insurgés, et la science, quelle explication offre-t-elle de ces faits constatés par des contemporains?

1. L'ouvrage cité, p. 73.

2. A. Court, *Histoire des troubles des Cévennes*, I, 348.

3. *Histoire de France*, XIV, 229.

Qu'il y ait ici quelque chose hors des proportions ordinaires des actions humaines, aucun des investigateurs sérieux n'a osé le nier, à l'exception peut-être de A. Court, qui, tout en rapportant les faits, cherche autant que possible, à en atténuer l'importance. Mais leur attribuer pour cause suprême la manie, le délire, ou une maladie spéciale et épidémique du système nerveux, ou bien ramener toutes les manifestations des vertus extraordinaires des camisards à un état magnétique très-intense, n'est-ce pas tomber sous l'empire d'un matérialisme aveugle, en facilitant l'intelligence de quelques détails, mais en fermant les yeux sur l'essence même des faits, sur le grand *principium movens*? Aussi les savants naturalistes, en guides maladroits, nous laissent-ils à mi-chemin et ne donnent-ils point le dernier mot de l'énigme; ils ne font que nous rappeler le profond mot du poète anglais, qu'il y a bien des choses entre le ciel et la terre dont notre érudition ne se doute point.

Selon nous, et conformément à l'exposé des faits que nous venons de faire, il n'y a que le spiritualisme par excellence, qui puisse prêter un appui pour la solution de ces questions ardues, dont quelques-unes toutefois resteront enveloppées d'une certaine obscurité. Distinguons la forme, l'effet, le signe d'avec la chose elle-même. Nous venons de faire voir l'état progressif des dispositions morales et religieuses des Cévenols; nous avons montré comment, grâce aux souffrances inouïes, ils furent dégagés de la terre. Celle-ci avec tous ses biens avait disparu sous leurs

pieds; le monde invisible seul s'offrait aux esprits agités et remplis d'un désir insatiable. Ils s'y retremperent, pour ainsi dire; ils entendirent des voix célestes, auxquelles, êtres faibles et humains qu'ils étaient, celles de leurs propres passions, il faut le dire, venaient bien souvent se mêler. Mais de cet état d'exaltation, de cette existence moitié humaine, moitié surhumaine, pour s'exprimer ainsi, naquirent des forces jusque-là inconnues, des facultés extraordinaires; leurs manifestations, accompagnées inévitablement de l'ébranlement ou de la surexcitation des organes physiques, étaient fort souvent celles de l'extase magnétique ou même du délire. A cet égard, sans doute, il y a moyen de s'entendre avec les naturalistes et d'admettre leurs arguments; seulement, la première impulsion ressortissait uniquement au domaine spiritualiste, qui prime les autres<sup>1</sup>.

En effet, pour avoir une preuve de plus du caractère élevé que, malgré leurs égarements, il est impossible de ne pas reconnaître aux camisards, il suffit de jeter un coup d'œil sur les destinées du protestantisme français en général, et sur le rôle qu'ils y jouèrent. Selon nous, leur mission fut en quelque sorte providentielle. Sans cette réaction extrêmement énergique, franchissant souvent ses bords, mais source féconde d'une vie religieuse pleine de sève, au point où en étaient les choses, c'en aurait

1. Dans cette question importante nous nous approchons en général des idées émises par M. A. Dubois, dans l'ouvrage intitulé : *Les Prophètes cévenols*. Strasbourg, Silbermann, 1861, in-8°.

été bientôt fait du calvinisme, serré de près par les persécutions et étouffé sous les intérêts mondains. Presque seuls au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, les Cévenols, déliés de tout calcul, de toute préméditation terrestre, firent voir un vrai zèle, auquel tout fut sacrifié, mais qui en même temps ouvrit une ère meilleure à leurs descendants, en inspirant du respect aux adversaires, et en les ramenant à des mesures plus modérées dans l'avenir.

Mais n'est-ce pas assigner trop de mérite à des extatiques? Cette opinion est-elle assez motivée par ce qui précède?

C'est que nous n'avons pas encore assez étudié les camisards. Nous n'avons fait que relever les caractères qui, frappant au premier abord l'attention des historiens, ont fourni jusqu'à présent presque le seul objet à leurs récits. Mais il y en a d'autres, moins saillants, c'est vrai, mais pas moins essentiels. Ce sont eux que nous allons approfondir.

## CHAPITRE IV.

Parmi les insurgés cévenols, comme parmi les acteurs de chaque soulèvement longtemps préparé, il faut distinguer deux catégories; les exaltés marchant à la tête et exposés aux yeux du monde, et les modérés restés plus dans l'ombre, qui les appuient sans s'associer à leurs égarements. — Preuves qui constatent ces faits : 1° les rapports officiels; 2° avis du maréchal de Villars au sujet des insurgés; 3° récit de Tobie Rocayrol; 4° *Mémoires* de Bonbonnoux. — Conclusion. — Influence de ces deux classes; les modérés sont surtout d'une grande utilité pour la cause du protestantisme à l'avenir.

Aux époques d'agitation violente où des idées longtemps reprimées se frayent impétueusement un passage à travers les obstacles qu'elles rencontrent, il y a toujours des individus nombreux qui, plus susceptibles du grand principe moteur que le reste de leur parti, et tout entiers à leur zèle, s'élancent en enfants perdus à la tête du mouvement, en en dépassant souvent le but. Semblables aux cimes écumantes des flots en fureur, qui les premières assaillent la digue élevée et inspirent l'effroi au spectateur, ils ne font cependant que débayer le passage aux champions d'un aspect moins menaçant, mais plus sensés, qui, tout en les suivant de près, vont accomplir l'œuvre qu'ils ont violemment abordée.

Il en fut ainsi des camisards; derrière ces

exaltés qui, la prophétie sur les lèvres, répandaient leur sang sur les champs de bataille ou sur les échafauds, il y en eut d'autres, également fermes, également énergiques, mais unissant la modération à la ferveur, qui secondaient les efforts des premiers, en soutenant aussi vaillamment qu'eux la même cause, — celle de la liberté de conscience.

En effet, en parcourant les rapports officiels des commandants militaires et des autorités civiles de cette époque, on y trouve des plaintes sans cesse répétées contre les nouveaux convertis des Cévennes en général, accusés d'appuyer les insurgés. « Il est clair comme le jour, dit le comte de Broglie (lettre datée du 12 novembre 1702, Archives historiques du ministère de la guerre) que généralement tous les religionnaires sont de concert; qu'ils ont espéré le rétablissement de l'exercice de leur religion, et qu'ils veulent voir à quoy cecy aboutira. » Bâville déclare que « c'est tout le pays qui est révolté sans le paraître ouvertement, » et que les rebelles armés, « en quelque endroit qu'ils aillent, trouvent une quantité suffisante de jeunes gens qui se joignent à eux, et qui exécutent ce qu'ils ont résolu. » (Mémoire sur l'état présent des Cévennes, du 22 décembre 1702, *ibid.*) En conséquence de quoi il a donné « toutes les ordonnances qu'il a pu imaginer pour rendre les communautés responsables des événements. » Montrevel, Planque et le farouche Saint-Julien, commandant dans les hautes Cévennes, réitérèrent les mêmes assurances, en renchérissant encore sur lui en projets de moyens « les plus violents et les plus surpre-



nants, » pour punir les campagnards, quoique l'intendant ait été obligé d'avouer « que les plus raisonnables d'entre eux ne peuvent pas approuver toutes les cruautés que les fanatiques commettent. » (Mém. du 22 déc. 1702.)

Il y a donc deux classes distinctes en présence : l'une toujours sous les armes, toujours en courses ; l'autre plus calme, ne s'associant aux expéditions que dans certains cas. Tout en retranchant des exagérations d'une administration sanguinaire, qui tenait à ruiner le corps entier des calvinistes, il en reste cependant assez pour faire entrevoir à l'observateur un nombre considérable de réformés, qui, en se tenant à l'écart des excès, n'en entrèrent pas moins en lice au besoin. Et cette attitude, qui convenait à des gens moins exaltés, entraînait cependant les mêmes supplices ; il ne s'agissait que de la roue ou du gibet, de l'emprisonnement à perpétuité ou des galères ; le recèlement d'armes seul devait avoir pour conséquence, selon le projet du duc de Berwick et de Bâville, le traitement militaire <sup>1</sup> ! Nous laissons tout à fait en dehors de

1. Lettre du duc de Berwick au ministre de la guerre, datée de Montpellier 24 mars 1705. (Archives historiques du ministère de la guerre.)

« Plus, monseigneur, je fais réflexion sur les affaires de ce païs-cy, sur la légèreté des peuples, et sur leur mauvaise volonté, plus je suis convaincu, aussy bien que M. de Bâville, de la nécessité d'oster entièrement les armes à tous les nouveaux convertis, et surtout à ceux qui ont été engagés dans la dernière révolte. Nous ne trouvons point pour cela d'autre remède que de *punir avec la dernière sévérité ceux qui se trouveront avoir des armes chez eux*, et princi-

la question cette majorité qui, sans paraître dans les combats, favorisait en secret les soldats protestants, soit en leur fournissant des vivres, soit en leur servant de guide ou en donnant des renseignements sur les mouvements des troupes du roi<sup>1</sup>.

pablement ceux sur qui l'on en trouvera dans les campagnes et grands chemins. La peine des galères imposée par les ordonnances du roy ne suffit pas pour les intimider, c'est pourquoy j'ay l'honneur de vous proposer que le roy veuille bien m'envoyer la permission de les *traiter militairement*, c'est-à-dire que je puisse enjoindre aux commandants des différents quartiers de *punir de mort sur-le-champ* tous ceux que l'on trouvera avec des armes dans les champs ou grands chemins. »

A cette lettre du soldat féroce nous joignons celle du *légiste* Bâville datée du même jour (*ibid.*).

« S'il étoit possible de punir plus sévèrement ceux à qui on en trouve (des armes) et que la punition pût être faite militairement par le commandant le plus prochain du lieu où seroient trouvés ceux qui en auront, en les faisant mettre à mort, ce seroit un moyen d'achever le désarmement et d'imprimer une terreur qui seroit bien nécessaire dans la conjoncture présente... La condamnation des galères ne fait presque aucun effet... Si l'on ne trouve pas à propos de rendre une ordonnance, et que le commandant de la province pût avoir permission de donner cet ordre, cela pourroit suffire. *Je sçay que cela ne convient pas tout à fait aux règles ordinaires*, mais le mal qui a régné dans cette province est d'une nature qui demande des remèdes extraordinaires pour en prévenir le retour. »

1. Dans le nombre de rapports constatant ce fait nous choisissons cette lettre du maréchal de Montrevel, datée d'Alais le 9 juin 1703 (*ibid.*)

« La fidélité de toutes les paroisses est si inviolable pour eux (les Camisards), qu'il est presque impossible, par argent ou autrement, d'apprendre la moindre chose de leur marche; et quand on passe dans un village, il y a quelquefois de ces coquins qui ont l'effronterie de se présenter pour guides afin de faire prendre le contrepied de leur route. Ils ont outre cela tous les bergers dont les troupeaux sont au haut des montagnes, qui leur servent de sentinelles, par lesquels, au moyen de certains signaux, ils évitent le côté où les troupes paraissent... »

Maintenant, entrons dans le camp même des camisards et observons-les de près; nous y démêleront les mêmes phénomènes.

Il y eut un moment de trêve dans la guerre, où ces champions terribles, après avoir brisé pendant de longues campagnes tous les efforts de Louis XIV pour les réduire, se présentèrent aux yeux des contemporains étonnés pour écouter les propositions de paix, auxquelles les généraux du roi avaient été obligés de descendre. C'était au mois de mai 1704, que la plus forte de leurs troupes sous la conduite de Cavalier campait dans la plaine de Calvisson, exposée à l'examen des curieux en grand nombre.

Quels sont les jugements de ceux-ci?

Le maréchal de Villars, bien que dans ses mémoires et dans quelques-unes de ses lettres il se soit moqué des prétendus miracles et des prophéties faites par plusieurs exaltés, ne peut pas refuser à l'attitude des autres ce témoignage, doublement remarquable dans la bouche d'un lieutenant du roi : « Leurs prières sont comme celles que l'on fait les soirs dans les camps à la teste des régiments. Ils demandent seulement pardon à Dieu de leurs péchés, que sa divine bonté porte le Roy à leur pardonner, et font des prières pour le Roy et la famille royale. Je vous assure que *je les trouve de très-bonnes gens*, mais il y a bien des fols en Languedoc. Je dois me louer de toute l'amitié qu'ils me montrent <sup>1</sup>. »

1. Lettre au ministre de la guerre, datée de Nîmes 21 mai 1704. (Archives historiques du ministère de la guerre. vol. 1796, fol. 130.)

Mais il se trouvait à Calvisson un autre observateur, bien plus attentif et mieux instruit que Villars, dont le récit, longtemps caché dans le fonds de l'ancienne intendance du Languedoc, n'a été publié que de nos jours <sup>1</sup>. C'était Tobie Rocayrol de Roquecourbe, plus tôt employé pour soulever le Rouergue au nom de l'abbé de Labourlie, mais à cette époque émissaire secret de Hollande et d'Angleterre auprès des camisards, afin de les détourner de la soumission projetée par Cavalier. Voici des détails instructifs du document que cet homme de beaucoup de finesse, protestant lui-même et auteur caché de la révolte de la troupe contre son chef, adresse à ses commettants au sujet des camisards :

« Je les ay trouvez remplis de foy et d'un courage tout divin... Ils prient Dieu sans cesse et avec un sy grand zèle qu'il semble qu'ils soient collez à Notre Seigneur Jésus-Christ. Ils prêchent fort bien... Ils chantent continuellement les louanges de Dieu, et tel ne sçait ny lire ny écrire en se mettant dans leur troupe, qui, dans la suite, en entendant chanter les autres, apprend les psaumes par cœur.

« Il y a douze personnes qui sont nommées pour former un consistoire, lesquelles veillent avec beaucoup d'exacitude sur la conduite des autres, et je puis protester comme devant le Seigneur que, pendant le tems que j'ay resté avec eux, ils ont vécu

1. C. 185. Ce document, précédé d'une introduction par M. Eugène Thomas, a paru dans les mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier — Section des lettres (tome III, 1859), sous le titre : *Un agent des alliés chez les Camisards.*

d'une manière exemplaire. Je ne doute point que cela ne soit à leur ordinaire, parce qu'il n'y en avoit que très-peu qui sçeussent ce que j'étois. On fait passer par les verges ceux qui blasfèment le nom du Seigneur, après qu'on les a repris quelquefois. Ils punissent sans rémission les larrons et les paillars, après qu'ils les ont pardonnez pour la première fois.

« Ils s'appellent tous frères depuis Roland jusqu'au dernier venu. Ils ont généralement tout en commun. Ils *souhaitent ardemment des pasteurs. Plût à Dieu que tout le monde pût voir leur conduite, et combien ils sont sages selon Dieu.* Je suis persuadé qu'il y auroit un grand nombre de personnes qui souhaiteroient avec ardeur d'être avec eux. Je les ai ouy prêcher... *Leur service divin est le même que celui des églises de Genève et du pays de Vaud en Suisse* <sup>1</sup>. »

Ici, il n'est question ni d'excès, ni de fanatisme. Mais écoutons Rocayrol rendant compte d'un sermon que pendant son séjour prolongé parmi les révoltés il a entendu prononcer par l'un de leurs fameux prédicateurs.

« (J'ay veu aussy) Jean Huc dit Mazel, de Genolhac, leur grand prédicateur, lequel j'ay ouy prêcher sur ces mots du chapitre VI, v. 20, du livre de Daniel : « Et comme il approchoit de la fosse, il cria à Daniel d'une voix piteuse, et le roy prenant la parole dit à Daniel : Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu à qui tu sers incessamment, te pourroit-il avoir

1. Ouvrage cité, p. 30, 36, 37.

délivré des lions? « Ce sermon fut fait en présence des cy-dessus nommés et d'environ cinq cents personnes de la troupe de Roland, d'une manière sy sainte et sy touchante que plût à Dieu que tout le monde l'eût entendu! *Il n'y auroit ny grand ny petit qui n'approuvât leur conduite, et qui ne souhaitât de tout son cœur pouvoir les soulager* <sup>1</sup>. »

Après ce témoignage sur l'état religieux et les pratiques de piété des Cévenols, Rocayrol mentionne les sentiments qui prédominaient chez leurs ennemis à leur égard, ainsi que ceux dont ils étaient animés eux-mêmes vis-à-vis des troupes du roi.

« S'ils (les camisards) avaient, dit-il, de l'argent un peu largement, ils débaucheraient la plus grande partie des soldats de leurs ennemis, dont *la plus grande partie les aime* et leur fournit des munitions de guerre en payant. C'est une chose que je scay très-sûrement; et, sy je n'appréhendais pas des suites fâcheuses, je mettrais (ici) les noms des villes et de ceux qui leur en fournissent. L'autre partie les redoute. Quand il faut combattre ceux du premier party, cela leur fait bien de la peine; il y en a plusieurs qui disent hautement qu'ils ne peuvent pas *concevoir qu'on les oblige de se battre contre des gens qui ne font que prier Dieu* <sup>2</sup>».

Quant aux violences qu'on reprochait aux camisards d'exercer contre les ecclésiastiques romains, et pour les destructions des églises catholiques,

1. Ouvrage cité, p. 29, 30.

2. Ouvrage cité, p. 35.

Rocayrol ne croit pas que depuis son voyage « ils en aient rien fait, et, ajoute-t-il, l'on a vu divers exemples par des prêtres et des moines, qui ont été pris par leur gens, auxquels ils n'ont rien fait. C'est une *vérité constante qu'ils ne font de mal qu'à ceux qui leur en font*. Ils ne cherchent même pas à combattre. Il n'y a que les Miquelets <sup>1</sup> et certains bandits, qui ont pris le nom de camisards blancs <sup>2</sup>, à qui ils en veulent, lesquels ont été établis par les généraux de France... Ils (les camisards) les cherchent partout à cause des maux qu'ils font... »

Tel est le tableau que l'homme de Roquecourbe, confident de Roland et d'autres chefs, trace de ces camisards, qu'il avait vus et dont il vante en outre la constance au milieu des misères <sup>3</sup>. Contrairement

1. C'était une espèce de milice irrégulière de Roussillon, décriée par ses désordres et ses cruautés.

2. Ceux qui connaissent l'histoire des troubles de cette époque, savent que par ce nom, ou celui de *Cadets de la Croix*, on désignait des paysans catholiques attroupés, autorisés par le maréchal de Montrevel à courir sus aux protestants. Ils eurent à leur tête des chefs à la hauteur de cette mission, nommés François Gabriel, Florimont, Le Fèvre et Alary. Leurs cruautés et leurs brigandages étaient cependant tels qu'ils provoquèrent des plaintes au sein même des États du Languedoc. Toutefois il est à noter qu'ils trouvèrent des défenseurs influents parmi les prélats; Fléchier même y vit un objet digne de son éloquence. Voir ses lettres choisies, I, l. 160. Comparer A. Court, ouvrage cité, I, 346.

3. « C'est une chose qui surpasse l'imagination, de voir la constance et la fermeté de ces pauvres gens. J'ay vu dans la troupe où j'ay été (celle de Roland) plusieurs, avec ces mêmes armes (des bâtons ferrés et des fourches), d'autres n'avoir qu'un bâton, sans souliers, sans habits, enfin, d'une manière pitoyable, sans se dépouiller jamais, que lorsqu'ils vont chez leurs frères, qui leur donnent des chemises blanches, et (auxquels ils) laissent celles qu'ils

aux traits fanatiques que les historiens ont prêtés indistinctement à tout le parti, il nous montre des gens accessibles à des sentiments plus doux, pleins d'enthousiasme *sans élans outrés, se réglant sur des formes de culte adoptées par les Églises calvinistes en général*, et pour le reste, se conduisant *presque partout comme des guerriers pieux*. Mais cette déposition, émane-t-elle de bonne source, et son auteur est-il digne de confiance en matière historique?

Selon nous, il y a peu lieu d'en douter; tout au moins le fond du récit est vrai. Il faut se rappeler que Rocayrol, dont les renseignements sur d'autres points ont été confirmés par l'histoire, remplissait sa mission dangereuse précisément à une époque où, hormis le marquis de Guiscard, d'autres réfugiés de distinction, comme le marquis de Miremont, le général de Belcastel, commençaient à faire des efforts sérieux pour venir en aide aux Cévenols, tout en cherchant à se former d'avance des idées exactes de leur état<sup>1</sup>. Dans ce dessein, ils entretenaient leurs agents à eux, — Flottard était l'homme du second, tandis que Vilas servait de Belcastel, — lesquels, par un esprit d'émulation assez facile à comprendre, tâchaient de contrôler tous ceux à qui ils supposaient la même mission. En outre, l'adroit Nic. Clignet, maître des postes à Leyde, et le marquis d'Arzel-

portent sur leur corps. Toujours couchés à la campagne, cet état ne les rebute point; au contraire, il sont tranquilles, fermés et louant Dieu de ce qu'il leur a inspiré de combattre pour sa cause. » Ouvrage cité, p. 35.

1. A. Court, ouvrage cité, III, p. 104, ss.



liers, résident britannique à Genève, entretenaient, sur les ordres des puissances coalisées, des rapports suivis avec les insurgés <sup>1</sup>, dont il arrivait du reste à l'étranger des troupes nombreuses, qui venaient de faire leur capitulation en France. Il est donc nécessaire de conclure qu'en dehors d'autres motifs d'un ordre plus élevé, Rocayrol par ces raisons a conformé son récit autant que possible à l'état réel des choses. La seule restriction qui nous paraisse admissible c'est que, subissant malgré lui une partialité involontaire pour ses coreligionnaires, l'agent secret ait attribué à tous les insurgés qu'il avait connus, des qualités et des habitudes, qui, en effet, ne se *rencontraient que dans une fraction de leur corps*. Car, sans s'appuyer sur des faits en partie positifs, il se serait exposé à une réfutation accablante peu éloignée.

Mais il nous reste un autre témoin, dont l'autorité est supérieure à celle même de l'agent observateur. Il s'agit d'un ancien camisard, qui après avoir pris part à presque toute la guerre, s'était maintenu, chose à jamais mémorable, avec des débris épars des bandes des Cévenols, plus de vingt ans dans le désert, sans abandonner la cause pour laquelle il avait pris les armes. Puisse dans les mémoires manuscrits de cet homme remarquable, que nous avons retrouvés en Suisse <sup>2</sup>, des notices qui regardent notre sujet.

1. Ouvrage cité, III, p. 112, ss. Comparer du reste la correspondance de ces agents dans la *Collection d'A. Court*, n° 29.

2. *Collection d'A. Court*, T. K. n° 17. Recueils et mémoires.

Bonbonnoux ou Montbonnoux, — ces deux noms sont indifféremment employés, — originaire de Braggassargues et plus tard brigadier dans la troupe de Cavalier, sous les ordres duquel il se battit jusqu'à la capitulation de Calvisson, avait pris « le pieux dessein de servir Dieu dans les assemblées de ses fidèles, » afin d'échapper à ses remords cuisants d'avoir assisté à la messe. Mais « comme la conduite des camisards avait été fort blâmée », il résolut de la soumettre à un examen scrupuleux avant de se joindre à eux; l'expérience qu'il en fit fut telle, que, ravi de leur dévotion et tout en s'écriant avec le patriarche : « C'est ici la maison de Dieu, et je n'en savais rien, » il s'enrôla dans leurs troupes <sup>1</sup>.

De même que Rocayrol, mais d'une manière plus touchante et plus variée à la fois, le soldat couvert de blessures dépeint les fréquents exercices de piété de ses frères d'armes, leurs jeûnes et leurs prédications, auxquelles les réformés des lieux circonvoisins accouraient en foule, et qui souvent aux camisards harassés tenaient lieu de nourriture corporelle. Mais tout en louant l'effet excellent des dévotions, il est à remarquer que Bonbonnoux pas plus que l'agent des alliés ne mentionne les inspirations, ou qu'au moins il ne les exalte pas. Au contraire, avouant franchement qu'il « n'était pas prophète lui-même, » on dirait que ce n'est pas sans ironie qu'il parle du fameux Moïse d'Uzès <sup>2</sup>, connu par ses révélations, ainsi que

1. P. 7 du manuscrit.

2. P. 25 du manuscrit. Comparer plus bas les extraits de ce document.

d'un de ses collègues <sup>1</sup>. Quant à « tuer des prêtres, brûler des églises et autres choses de cette nature, » dont quelques-uns de ses compagnons se sont rendus coupables, « il les déteste ; » le plus grand mérite à ses yeux, c'est « de ne pas se rendre et de soutenir la foi <sup>2</sup>. » Et quelles n'étaient pas les preuves de courage et d'énergie inébranlables dont le brave brigadier et plusieurs de ses frères d'armes purent se prévaloir ! Malgré les offres les plus séduisantes de la part du commandant de la province, et quoique en butte eux-mêmes à des dangers de jour en jour plus nombreux, ils aimèrent mieux errer de montagne en montagne, de bois en bois, traqués comme des bêtes fauves, que de mettre bas les armes pour jouir d'une sécurité honteuse. Mais il y a plus. En dépit de toutes les persécutions et des cruautés des soldats, auxquels s'était associé plus d'un faux frère, empressé de gagner le prix mis sur les têtes des rebelles, Bonbonnoux ne fait pas connaître des sentiments de vengeance ; quant à lui, plein de résignation, il assure au contraire, « qu'il n'a jamais murmuré contre les ordres de la Providence, et que, lorsqu'il s'est élevé dans son esprit quelque pensée d'impatience, il n'a pas tardé à la combattre et à la condamner <sup>3</sup>. »

Voilà des sentiments dignes de champions de la liberté de conscience ! Bonbonnoux et plusieurs de ses camarades, quoique attendant des armes un

1. Voir plus bas.

2. Voir plus bas.

3 P. 113 du manuscrit.

résultat favorable à la noble cause qu'ils avaient embrassée, n'en ont pas moins conservé cette pureté de convictions, on dirait même cette haute impartialité qui les ont rendus dignes d'être mis à côté des meilleurs modèles de patience choisis parmi les confesseurs enchaînés aux galères.

En nous appuyant donc sur l'ensemble des témoignages cités, parmi lesquels les mémoires du banni égalent au moins les autres en authenticité, comme nous le prouverons plus bas, y a-t-il de la témérité à insister sur *l'adoucissement et la modification du jugement trop exclusif porté jusqu'à présent sur les camisards? Les faits ne parlent-ils pas assez haut pour établir comme constante la distinction de deux catégories d'insurgés confondus dans l'ardeur de la lutte?*

Constatons donc comme positive la coexistence de ces deux éléments, dont certainement les modérés, en concentrant en eux ce qu'il y avait de plus vital, de plus durable dans le parti, rendirent un service très-éclatant au protestantisme. C'est de cette pépinière de confesseurs inébranlables que, sous le règne suivant, les jeunes générations tirèrent plus d'un catéchiste plein de zèle, plus d'un prédicateur excellent, qui, unissant aux dogmes une riche expérience de la vie, rendait son ministère plus salutaire par la connaissance parfaite du peuple et du pays qu'il avait acquise pendant de longues épreuves.

Quant aux autres, aux inspirés, semblables à la foudre, ils frappèrent et passèrent; les offrandes qu'ils déposaient sur l'autel du calvinisme étaient

d'une nature plus indirecte et trop souillées de sang. Mais la terreur de leur nom subsista. Élevant encore de temps en temps leur voix en France, ils durent cependant céder peu à peu à l'activité organisatrice et à l'esprit sensé d'Antoine Court, restaurateur du protestantisme français. Ou bien ils se rendaient à l'étranger, et rafraîchissaient les éléments de mysticisme qui se trouvaient en Angleterre et en Allemagne. Il nous reste encore des fragments de leur éloquence âpre dans les *Arertissements prophétiques d'Élie Marion* et dans le *Cri d'alarme aux nations*.

Il paraît d'ailleurs que la divergence des vues qui existait implicitement entre eux et les modérés, s'est de plus en plus prononcée en France à mesure que l'œuvre de Court, qui s'appuyait sur ces dernières, avançait.

Le brave ex-brigadier de Cavalier lui-même en fournit la preuve. Dans la dernière partie de ses mémoires, il nous apprend que, associé pendant douze ans à l'illustre pasteur du désert, il l'avait assisté dans ses travaux, menant comme autrefois une existence pleine de périls. Ils avaient éprouvé ensemble bien des souffrances et essuyé bien « des déboires » pour planter l'Évangile dans les lieux d'où la persécution l'avait entièrement chassé, ou « dans ces lieux où la superstition du catholique, ou le fanatisme du *réformé visionnaire* l'avaient extrêmement abâtardie<sup>1</sup>. » Et, sans doute, plusieurs de ses

1. P. 119 du manuscrit.

compagnons pourraient attester les mêmes faits s'ils étaient tirés de cet oubli où les recherches des historiens, sur cette période intéressante, les ont laissés.

## APPENDICES

---

### DOCUMENTS INÉDITS

Les mémoires de Bonbonnoux présentent de l'intérêt à plus d'un titre. Outre les sentiments élevés de l'auteur et de plusieurs de ses compagnons, qu'ils attestent, ils répandent de la lumière sur l'époque la plus défectueusement traitée par les historiens des camisards, savoir celle qui s'ouvre après la capitulation de Cavalier. Ils font connaître les destinées réservées à beaucoup de ses frères d'armes qui, plus fermes que lui, restèrent en France ou, après avoir fait quelque peu de séjour à l'étranger, y rentrèrent en obéissant à la voix impérieuse de leurs consciences.

On y voit, les uns à côté des autres, des exaltés et des modérés, associés pour la défense de la même cause et exposés aux mêmes dangers. Citons parmi ceux-là Ravanel (brûlé vif à Nîmes en 1705), chef des camisards après la mort de Roland; Pierre Claris, ami d'enfance de Bonbonnoux et regardé comme le successeur de Ravanel dans le commandement, ainsi

que le prédicateur Moïse d'Uzès. Les notices sur Claris sont surtout nombreuses ; nous les ferons suivre, plus bas, d'autres documents concernant cet homme infatigable, arrêté au moment où il concertait avec quelques amis le projet d'une nouvelle levée de boucliers dans le Midi.

Vu l'importance historique de ces mémoires, nous en publions textuellement la partie qui concerne la période depuis la capitulation à Calvisson, jusque vers l'année 1714, où Bonbonnoux fit la connaissance de A. Court (pages 42-113 du manuscrit). Leur vérité est constatée dans des rapports officiels sur les insurgés, adressés par les autorités locales au ministère de la guerre, que nous reproduisons également, joints à d'autres renseignements puisés à la même ou aux autres sources, qui sont de nature à éclairer la matière <sup>1</sup>.

#### MÉMOIRES DE BONBONNOUX.

Notre état devenoit tous les jours plus triste et plus désolant. L'ennemi avoit renfermé toutes les danrées dans les villes ou dans les bourgs murez ; renversé les fours de la campagne ; mis hors d'état les moulins de moudre ; obligé le païsan qui travailloit dehors de prendre le pain par poids et par

1. Il est presque superflu d'observer que par ces mémoires se trouvent rectifiés les récits sommaires, que les savants auteurs de la *France protestante* ont faits sur Bonbonnoux et ses camarades. Ces écrivains distingués n'avaient pas eu l'occasion de consulter les documents originaux. \*



mesure, crainte qu'il ne nous en fournit quelque peu. Ainsi nous avons toutes les peines imaginables de trouver le moyen, je ne dis pas de vivre avec quelque commodité, mais de trouver seulement ce qui étoit le plus pressant et le plus nécessaire pour subsister. Nous usions de tous les artifices dont nous étions capables, tant pour moudre du blé que pour faire du pain. Nous faisons fabriquer de ces fers qui sont entre les deux moules de moulin et que l'ennemi avoit enlevés. Nous faisons rebâtir les fours qu'on avoit démolis, et nous les démolissions de nouveau pour n'être pas découverts ! Que dans ce pressant besoin l'été étoit digne de nos désirs : nous l'attendions comme la seule ressource qui pourroit, par ses fruits, adoucir nos misères. Il arriva cet été tant désiré ! J'eus ordre de Roland (Roland donna une espèce de requeste que je devois présenter aux païsans ; j'étois accompagné de trois hommes) de rassembler autant de blé que la charité de nos païsans voudroit bien m'en fournir. (Un de ces bonnes gens m'en vouloit fournir huit sacs, beaucoup au delà de ce qu'il pouvoit ; je voulus me contenter de quatre. C'étoit le beau-père de Jaques Durand, de Sauve.) J'en ramassai dans mon district (Sauve, Quissac, Bragassargues et les lieux les plus voisins <sup>1</sup>, dans les autres lieux il y avoit d'autres gens préposés pour en faire de même) la valeur de trente à quarante sacs que

1. Pour toutes les localités mentionnées par l'auteur il faut consulter la carte géographique jointe à l'histoire de Court, ou celle du théâtre de la guerre des camisards publiée par M. Cam. Chante, professeur au Vigan. Nîmes, Peyrot-Tinel.

je cachai dans des cavernes (à Rouquante et dans une cave où il y avoit une cache). Mais je l'avois rassemblé pour ceux qui ne le mangèrent pas. Pendant que j'étois occupé à cette levée de blé, Roland eut le malheur d'être trahi et tué à Castelnaud <sup>1</sup>. Sa mort fit une grande révolution dans nos affaires. Tel qui, sans elle, auroit soutenu long tems encore dans le parti, profitant de l'amnistic que le roi avoit accordée, s'alloit remettre entre les mains de l'ennemi et poser les armes <sup>2</sup>; c'est ainsi qu'en usa un de ces trois hommes qui m'avoient aidé à la levée ci dessus marquée. Et cette reddition m'attira une affaire qui fut pour moi très-fâcheuse; car ayant rejoint la troupe (je la joignis dans Rouquante, proche de la maiterie et la Rouviere des Gardies) dans le tems que quelqu'un mal informé m'accusa d'avoir dessein de suivre l'exemple de celui dont je viens de parler, Moïse <sup>3</sup>, qui avoit plus d'une fois usé d'une

1. Le 14 août 1704.

2. En mettant bas les armes, chacun fit son traité et le fit aux meilleures conditions qu'il lui fut possible. En général, on leur donna à tous des récompenses, aux uns plus, aux autres moins. Les plus modiques étoient de deux cents livres; on leur donnaît des passeports pour sortir du royaume, et on les faisait conduire aux dépens du roi et par des escortes jusqu'à Genève. Court. III, 92. Nous verrons cependant plus bas que les autorités n'observaient pas toujours scrupuleusement ces promesses. Consulter du reste, sur tous ceux qui se rendirent, mais dont Bonbonnoux ne fait pas mention, l'ouvrage de Court et les Archives historiques du ministère de la guerre.

3. Moïse, refusant lui-même de se rendre, chercha plus tard à rallumer le soulèvement. (Dans une assemblée tenue près de Saint-Aubais, il proposa aux assistants de *reprenre les armes*. Arch., hist. du ministère de la guerre, lettres de Bâville des 16 et 30 octobre 1705. Comparer la *Liste des rebelles qui sont encore dans les Cévennes*,

autorité qu'il n'avoit pas, me fit honteusement attacher et, pour rendre l'insulte plus complete, son valet m'ôta les souliers neufs que j'avois à mes pieds. Un outrage de cette nature me fut fort sensible ; je l'endurois néanmoins sans prononcer une parole aigre. Ravanel, mieux informé de ma conduite et de mes desseins, et que nous reconnoissions depuis la reddition de Cavalier comme le principal d'entre nous, ayant sçu mon état, courut vers moi et me fit détacher et rendre mes souliers. Nous feumes ensemble avec sept ou huit des plus distinguez de la troupe nous rafraîchir à la maiterie appelée la Rouviere des Gardies, et alors je lui rendis conte de la commission que m'avoit donnée feu Roland, et lui indiquai les lieux où j'avois caché le blé. On le changea de place, mais je ne m'en mêlai plus. Notre nombre diminueoit chaque jour par la désertion de ceux qui, profitant de l'ammistie, alloient poser les armes.

Au nombre d'environ deux cents, nous résolûmes de jeûner un jour de dimanche ; nous nous rendîmes pour cela le samedi au soir au bois de Saint-Benezet. Nous y passâmes tranquillement la nuit, mais le lendemain matin à la pointe du jour, nos sentinelles découvrirent les dragons autour du village (de Saint-Benezet). Notre premier dessein fut de changer de place et d'aller passer le Gardon au dessous de

adressée au gouvernement par M. Courten, colonel des Suisses, en novembre de la même année. *Ibidem*, vol. 1907 fol. 310). Plus tard trahi et arrêté à Ners, il expira sur la roue à Montpellier le 8 juin 1706.

Ners : nous en prîmes le chemin , mais étant près du moulin du pont , nous découvrîmes quelques cavaliers au dessus de nous . Ainsi découverts , nous gagnâmes le bord du Gardon que nous suivîmes jusques aux genévriers qui sont au dessous de Marvejols-les-Gardons . Ici nous passâmes la rivière sans penser seulement à poser nos souliers . Heureusement pour moi , il y eut un Cévenol ( le nommé Etienne Touret , cardeur de laine du lieu de Vebron en Cévennes ) assez honnête pour s'offrir à me passer sur ses épaules ; étant par là beaucoup plus libre à marcher que les autres , je m'avance à la tette de la troupe pour observer ce qu'il y avoit devant nous ; comme nous feumes proche le moulin de la Resse , je découvris des troupes réglées , assises et couchées ; ayant fait signe à nos gens , nous reculâmes et nous suivîmes le bord du Gardon , que nous guëâmes pour la seconde fois ( ici mon Cévenol me rendit le même office de me passer sur les épaules ) , celle-ci au gué qui est par dessous Cassagnole . Laissant ce village à notre gauche , nous passâmes aux prairies de Massanes . J'exhortois , chemin faisant , nos gens à avoir bon courage . Je ne cessai de parler avec un autre une bonne demi-lieue durant . Lorsque nous fûmes vis à vis de Cardet , nous entendîmes les dragons tirer après nous . Jusques ici nous avons marché tous ensemble et seulement à grand pas . Ici la peur précipite notre marche et nous disperse ; j'ai beau crier : Battons-nous en retraite , personne ne m'écoute . J'ose mettre la main sur la bride du cheval où Moïse est monté en croupe ( ce cheval était celui de Roland dont Marchant , de

Somières, s'étoit nanti à Castelnaud, lorsqu'on tua ce commandant, et sur lequel Marchant avoit ici mis Moïse en croupe derrière lui), mais le prédicateur oublioit son caractère ; bien loin de m'écouter et de suivre l'avis que je lui donnai de nous retrancher et de nous battre, il me menaça du sabre. Je lâche la bride, Moïse se sauve. Voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire qu'à fuir, je suivis, avec un peu moins de précipitation, véritablement, l'exemple des autres. Le Gardon ne tarde pas à se présenter encore une fois à nous. Nous le guèâmes, mais je n'eus pas ici mon bénin porteur. Lorsque j'eus passé cette rivière, j'étois fort combattu si je fuïrois ou si je chercherois le moyen de me cacher pour me dérober à la fureur des dragons qui venoient à course de cheval après nous. Comme je roulois ces pensées dans mon esprit, des ronces sèches, qui formoient l'entrée d'une vigne, s'offrirent heureusement à ma vue ; je les élève en l'air par le bout de mon fusil ; je me cache sous elles, et pour m'en mieux couvrir, je les étends sur moi avec les mains, les maniant comme de la laine, sans que je m'aperçusse de leurs piqueures ; car mon insensibilité étoit si grande que, m'étendant sous ces ronces, il entra dans mon épaule un morceau de bois si avant que j'eus bien de la peine à l'en tirer et dont je porterai la marque toute ma vie, sans que je ressentisse aucune cuisson. A peine me fus-je caché sous ces favorables ronces, que les dragons feurent à mes côtés ; l'un d'eux s'arrêta positivement devant moi, jetant les yeux de toute part ; mais le Seigneur voulut qu'il ne me découvrit pas, quoiqu'il ne fût

tout au plus qu'à deux pas de moi et que je le visse moi-même distinctement. Un quart d'heure après qu'il eut passé, n'entendant plus de bruit et ayant fini ma prière, que je recommençai plus d'une fois, et me trouvant dans une tranquillité surprenante après bien des agitations que j'avois essuïées, même sous les ronces, je me lève plein de courage, je répands ma poudre dans ma poche, j'arme mon fusil, je faufile à la boutonnière de ma veste un couteau à ressort que j'avois ; je retourne sur mes pas, bien résolu à me défendre jusques au dernier soupir de ma vie, si quelqu'un m'attaque. A trois ou quatre cents pas de là, je trouve un de nos prédicateurs (Mathieu, de Cruviers <sup>1</sup>), étendu à terre, que l'ennemi avoit dépouillé et dont la chemise étoit encore fumante. Un peu plus loin j'entends une voix qui, partant de dessus un arbre, me crie : Bonbonnoux attendez-moi. C'étoit un de nos gens qui, pour se mettre à couvert des dragons, avoit fait comme les oiseaux, il s'étoit perché sur les arbres : je fus fort content de le voir ainsi échappé aux mains des dragons, mais je n'eus pas assez de patience pour l'attendre, je me contentai de lui indiquer un rendez-vous. C'étoit le lieu de l'Argentière (?) proche Pierredon, à une lieue et demie de là, et où je me rendis sans m'arrêter ; j'y trouvai en arrivant quelques-uns des réchappez qui m'avoient déjà précédé et à qui je dis : Faisons la prière pour rendre à Dieu nos

1. Il est nommé par De la Baume parmi les Camisards qui n'avoient pas voulu se rendre. Page 223.

actions de grâce ; je la fis moi-même et ce fut pour la première fois que je l'aie faite en public. Je ne voulus aucun rafraîchissement, voulant accomplir mon jeûne, quoi qu'extrêmement fatigué, et bien mortifié de ce qu'il n'avoit pas été accompagné de la dévotion que j'aurois souhaitée. Nos gens feurent long tems poursuivis, et pour rendre leur défaite complete, ils eurent le malheur de donner dans une garnison qui étoit à Bagard et qui, secondant les dragons, acheva de tailler en pièces nos pauvres fuyards.

Quelques jours après nous nous assemblâmes au nombre d'environ soixante ou quatre-vingts hommes, proche Couguioulet, à demi-lieue de Sauve. Nous y résolûmes de célébrer un jeûne le lendemain qui étoit jour de dimanche ; nous nous rendîmes, pour cet effet, le soir dans un bois de chênes verts, appelé en terme du païs Leusièrre des Mas des Ortous. Le lendemain matin au soleil levant on vint nous avertir que les troupes étoient aux Mas (des Ortous). J'étois dans ce tems-là éloigné de nos gens et sur le sommet d'une montagne avec une de nos sentinelles. A cet avis on se met en devoir de changer de place ; à deux mille pas de là on fait la prière publique. La sentinelle avec qui j'étois et trois ou quatre autres entendirent la voix de dessus notre montagne et nous courûmes à nôtre troupe ambulante : l'ayant suivie à la trace jusques à la vue de Castignargues, au-dessus de Canne, nous la perdîmes ici, et comme je jettois les yeux de tous côtés, pour découvrir le chemin qu'elle pouvoit avoir pris,

j'aperçus une troupe de Miquelets sur une montagne proche Sainte-Hiderite, ce qui me persuada que nous avions été trahis et vendus. J'en dis ma pensée à mes quatre hommes et leur donnai pour avis de rétrograder sur nos pas et de nous aller camper sur le sommet d'une montagne (Labesson, dans la terre de Bragassargues) que je connoissois être la plus propre à découvrir de tout côté l'ennemi. On me crut, nous fûmes sur la montagne et chacun se campant à un des côtez les plus élevés, nous fîmes tous quatre sentinelle. Je n'y fus pas longtemps sans qu'il parût à mes yeux dans un certain éloignement des objets que je savois bien n'être pas nés dans l'endroit, mais qui s'offroient à ma vue si peu distinctement que je n'en savois découvrir la nature. C'étoit un régiment qui ne nous laissa pas long tems dans cette incertitude et qui, après avoir été à l'affût pour nous surprendre, se mit à battre le bois tout de même que s'il avoit été à la chasse du loup. Mais comme il faisoit ses perquisitions un peu loin de nous, nous ne jugeâmes pas à propos d'abandonner notre poste, et nous nous contentâmes seulement d'observer ses démarches. Cependant le gros de notre troupe passant au milieu de mille périls, mais néanmoins sans qu'aucun ne pérît, s'alla disperser dans le bois de Lens, où depuis alors elle ne se rassembla plus que par petits pelotons. La nuit s'étant approchée, nous quittâmes notre montagne chérie et nous allâmes chercher un azile dans le Pignede de Bomel, proche Gallian, païs catholique, où nous séjournâmes quelques jours, n'ayant pour



toute nourriture que des raisins que nous allions cueillir entre nuit et jour dans les vignes voisines. Comme nous n'avions fait choix d'un refuge si stérile que pour nous mettre à couvert des mouvemens des troupes ; dès que nous crûmes qu'elles se seroient retirées nous retournâmes du côté de Bragassargues, où nous rencontrâmes cinq ou six hommes de nos gens à cheval (Ravel, Marchant, etc.) et deux ou trois piétons (Claris<sup>1</sup>, etc.), que nous avons trouvés en chemin ; nous fûmes au nombre de douze personnes. Après les compliments de part et d'autre, nous consultâmes sur ce que nous avions à faire dans la conjoncture la plus déplorable qu'on puisse s'imaginer. Nous avons toujours l'ennemi à nos côtés. Il n'y avait ni vallon, ni plaine, ni bois, ni montagne qui ne fût couvert de soldats. Ils nous lançoient et relançoient continuellement ; ils ne nous donnoient aucune relâche. Nous venions d'essuier de terribles échecs ; notre troupe ne se conçoit plus que par petits pelotons, dont les uns étoient échappés et les autres, profitant de l'amnistie, posoient les armes. Notre embarras à choisir, dans un état si fâcheux, n'étoit pas petit ; nous feumes pourtant assez d'avis de monter dans les Cévennes, de visiter nos frères qui y seroient encore sous les armes, de

1. Ce fameux prédicateur, remarquable surtout par l'épreuve du feu, qu'il avait subie, était originaire de Quissac, maçon de son métier et ami d'enfance de B., qu'il avait conduit aux assemblées du désert au commencement de l'an 1703 (page 6 du manuscrit). Moins guerrier qu'inspiré, il est qualifié dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, (p. 115) comme celui « qui avait eu le principal soin de la distribution des vivres. »

voir par nous-mêmes quelle étoit leur situation et leurs dispositions. Mais n'étant pas d'accord ni de la manière d'exécuter ce projet, les gens à cheval voulant que les piétons marchassent avec eux, et les piétons s'en faisant de la peine par la crainte que le bruit des chevaux ne les exposât à quelque danger inévitable, ni du but principal qui nous conduisoit là, les uns se proposant de poser les armes si les Cévenols étoient ou peu en nombre ou peu résolus à se soutenir, et les autres, au contraire, à ne les poser jamais, soit que les Cévenols fussent peu ou beaucoup résolus ou non à se soutenir : n'étant, dis-je, pas d'accord ni de la manière d'exécuter notre projet, ni du but principal qui nous le faisoit entreprendre, je tirai en particulier Ravanel, et après lui avoir fait remarquer que Marchant<sup>1</sup> et quelques autres de ceux qui étoient là paroisoient être disposés à poser les armes, je lui *protestai qu'il ne seroit pas dit de moi que je les eusse posées et que je me feusse rendu lâchement à mes ennemis. Il me fit la même protestation; nous*

1. Il paraît qu'il se rendit en effet. Plus tard nous le trouvons enfermé dans la citadelle de Montpellier avec *Joanny*, autre chef des camisards, qui, ayant obtenu après sa capitulation une lieutenance pour servir en Espagne, avait retourné en France sans permission. (Arch. hist. du ministère de la guerre, lettre de Bâville du 25 octobre 1705). Cependant ils parvinrent à s'évader de la citadelle. (*Ibid.*, lettre du duc de Roquelaure du 12 décembre 1710.) Mais peu de jours après ils se soumièrent de nouveau; Marchant fut envoyé dans un pays tout catholique, sous la caution d'un homme riche, qui répondrait pour lui « corps pour corps; » Joanny, placé à Agde, se retira secrètement dans les Cévennes, où il fut tué. (*Ibid.*, lettre du duc de Roquelaure du 11 mai 1711.)

*nous embrassâmes, mais non pas sans verser des larmes qui marquoient tout ensemble et la joye que nous avions de nous voir dans la même disposition et le chagrin de nous voir réduits à un si déplorable état.*

Après notre entretien avec Ravanel, je pris congé de lui et des autres, pour aller chez un de mes beaux-frères, prendre du linge blanc. Ce bon parent me voulut faire souper; mais rassasié d'ennui et de tristesse, je ne voulus prendre aucun aliment, quoique peut-être je n'en eusse goûté de toute la journée. Dès là, je fus nourrir mes chagrins au bord d'un fossé, entre une vigne et un pré où je passai la nuit. A la pointe du jour, j'entendis que les chiens, par des aboyements continuels, faisoient retentir les échos tout autour. Je ne doutai pas un moment que l'ennemi ne fût en campagne, et qu'il ne fit ses perquisitions ordinaires. Mais me jugeant dans un lieu de sûreté, je ne songeai pas à changer de gîte. Un moment après, entendant comme le bruit de plusieurs personnes qui parlent ensemble, je levai un peu la tête pour épier d'où venoit ce bruit, et qui en étoient les auteurs. C'étoit un régiment qui passoit à quatre cents pas de moi, et que je vis se séparer en deux corps. Presque dans le même moment, je découvris à pareille distance de moi, mais d'un autre côté, un autre détachement; bientôt après, j'entendis tirer quelques coups de fusil et de grands : Qui va là! Alors je crus qu'il étoit tems d'abandonner mon gîte et d'en chercher un autre, s'il étoit possible, un peu plus éloigné d'un si bruiant et dange-

reux tintamare. Le fossé au bord duquel j'étois campé me favorisoit autant qu'il le falloit pour mon dessein, il n'étoit ni trop large, ni trop étroit; il étoit profond et par-dessus tout cela on y pouvoit marcher à pied sec. Après m'être recommandé plus d'une fois à la protection divine, j'entre dans le fossé, que je suivis plus d'un quart de lieue et fort à propos, car outre les soldats que j'avois apperçus, il y avoit des dragons, qui dispersèrent et mirent en fuite ceux de nos gens que j'avois quittés le soir, et qui se répandirent dans toute la campagne voisine (j'entends les soldats). Ils firent beaucoup de dégâts dans Bragassargues, et découvrirent surtout le blé que j'y avois caché chez une de mes parentes. Cette perte fut assez fâcheuse, car il fût un tems après que notre blé nous auroit été d'un grand usage.

Echappé de ce danger, je fus passer une partie de de la journée sur un monticule à la vue de Quissac; mais sur les trois heures après midi, me sentant, et non pas sans raison, persécuté un peu par la faim, je me rendis dans la maison de campagne (appelée Renard, dans la colline du même nom, à une demi-lieue de Quissac) de M. Durand de Sauve, où je pris quelques rafraîchissements et où je rencontrai feu M. le juge, qui, après m'avoir embrassé tendrement, me fit la proposition que si je voulois profiter de l'amnistie et *poser les armes, il se promettoit de m'obtenir une compagnie de dragons, ou, si j'aimois mieux, une somme d'argent avec une escorte pour me conduire dans le país étranger.* (C'étoient alors des offres très-fréquentes. Outre ce

qu'on avoit accordé à Cavalier, il ne se passoit point de jour qu'on n'en fit aux uns ou aux autres, mais on n'exécutoit pas toujours exactement ce qu'on promettoit. Salomonet de Cros<sup>1</sup> en fit l'expérience, on lui avoit promis qu'il pouvoit sortir avec lui du royaume 30 personnes tant hommes que femmes, mais on lui roгна plus de deux tiers de ce nombre. Il avoit été surpris dans Alais; son camarade fut blessé et fait prisonnier, lui s'étant échappé transvesti en fille ayant un enfant au bras, à qui il donnoit de la soupe, se rendit pour délivrer son camarade de prison et alors on lui fit ces promesses.) Je le remerciai de ses offres de services, et pris congé de lui en l'assurant que si j'étois dans le dessein de poser les armes, je ne serois nullement dans la disposition d'accepter ni compagnie de dragons, ni somme d'argent quelle qu'elle fût; que *j'avois pris les armes pour une bonne cause, et que je ne les poserois jamais pour un prix d'iniquité*. Ainsi je me séparai de ce bon homme plein de bonne volonté pour moi.

Le lendemain, jour de foire à Sauve, au nombre de quatre (dont François Meyrargues, fils du gros Meyrargues de Quissac, étoit du nombre; il faisoit la lecture lorsque le détachement tomba sur nous), nous étions assis sur le gazon au-dessous d'un arbre à un quart de lieue de Sauve, entre Pignet et le Vidourle, lisant dans une Bible, lorsque tout d'un coup, sans que nous eussions entendu le moindre bruit, un détachement tombe sur nous, nous tire dessus; nous

1. Salomonet, appelé aussi Salomon Sabatier. Voir plus bas.

primes la fuite et nous nous dispersâmes, en sorte que je n'ai plus vu de ce moment mes compagnons ; mais je ne tardai pas cependant d'apprendre qu'ils avoient tous échappé, sans qu'aucun eût été ni arrêté ni blessé. Selon les apparences, il en devoit être autrement, mais la terreur n'étoit pas toute du côté des fuyards ; les soldats en avoient sans doute leur bonne portion, craignant que notre fuite précipitée ne fût un améçon pour les attirer, et que de derrière les arbrisseaux ne naquît des camisards. Je trouvai dans le lieu de mon refuge (c'étoit à la montagne de Couta, lieu qui depuis alors m'a servi plus d'une fois d'azile), deux de mes frères spirituels (Lafont Cevenol <sup>1</sup> et Bonfils de Saint-Hidorite <sup>2</sup>), avec qui je restai deux ou trois jours dans le même endroit. De là, nous allâmes tous les trois sur un monticule dans le bois de Ramp, entre Sauve et Durfort, où nous surprîmes agréablement, mais non pas sans frayeur (nous prenant pour des Miquelets), deux de nos frères (Claris, de Quissac, et Antoine Roussel de Gajan <sup>3</sup>. Ils venoient d'être poursuivis du côté de la baraque de

1. Ce jeune homme, sur la fin tragique duquel nous lisons plus bas des détails émouvants, fut pris avec Bessède le 13 octobre 1705. Amenés à Montpellier, ils furent condamnés le 15 à être rompus vifs et puis brûlés. Ils firent preuve de beaucoup de fermeté et de franchise pendant le procès. Car c'est ainsi qu'il faut interpréter ces mots du terrible Bâville : « Ils ont avoué tous leurs crimes et ont déclaré avec beaucoup d'impudence qu'ils vouloient travailler tout de nouveau à renouveler les désordres passés. » (Arch. hist. du ministère de la guerre, lettre du 16 octobre 1705.)

2. Il fit plus tard sa capitulation. (*Ibid.*, lettre de Bâville du 26 mai 1705.)

3. Selon de la Baume (p. 223), il portait aussi le nom de *Pierre*

Pierredon<sup>1</sup>. Lorsqu'ils nous entendirent (ils) crurent que nous étions les Miquelets et le pauvre Claris quittant le rocher sur lequel il s'étoit couché, vint vers nous pied déchaud et tout tremblant aux écoutes, pour découvrir qui nous étions), qui venoient d'être étrangement poursuivis et relancés par un détachement. Après nous être saluez, nous déplorâmes nos misères qui devenoient tous les jours plus tristes et plus fâcheuses. « Tous nos prédicateurs sont morts ou rendus, nous dit Claris tout attendri, que ferons-nous? — Dieu y pourvoira, répliquai-je. Et quand je n'entendrois aucune prédication d'ici à dix années, je me sens assez de courage avec le secours du ciel pour résister à toutes les tentations qui pourroient m'être suscitées par les ennemis de l'Évangile ». Cette réponse, faite avec beaucoup de fermeté et de zèle, donna occasion à Claris, en sortant un A b c de sa poche, de nous dire : « Amis, allons étudier. Nous serons encore tous des ministres ou maîtres d'écoles. » Quelle proposition pour des hommes qui ne savoient pas lire, et qui manquoient même de tous les secours nécessaires pour l'apprendre! Aussi, il n'est pas

*Blanc*, et est cité en 1705 parmi les camisards qui ne s'étaient pas rendus.

1. Il paraît que c'est à cette occasion que se rapporte ce rapport du brigadier de Planque, daté d'Anduze le 7 janvier 1705. (Arch. hist. du ministère de la guerre.)

« Je cherche tous les expédients du monde, tant par des embuscades que par des battues sans cesse, à pouvoir attraper *Claris avec son compagnon*, qui sont les deux seuls qui restent dans ce canton. J'ay appris qu'il y avoit trois paysans du village de Pierredon qui les faisoient subsister, je suis après pour les arrêter. »

nécessaire que je vous fasse remarquer qu'elle n'étoit pas faite sérieusement. Je dois vous dire néanmoins que, de cinq que nous étions alors, trois ont prêché l'Évangile dont par la grâce de Dieu j'ai été du nombre, et deux (Lafont et Claris) même l'ont signé de leur sang avec beaucoup d'édification à Montpellier.

Quelque tems après, je fus attaqué d'une maladie qui fut pour moi très-fâcheuse, non-seulement par la douleur qu'elle me causoit, mais surtout par les difficultez qu'elle ajoutoit à mes fuites, qui étoient fréquentes et souvent précipitées, comme je l'ai déjà remarqué plus d'une fois. Il y avoit cinq jours que je n'avois pris pour tout aliment que d'un bouillon mal préparé fait avec de l'eau au riz et au sel seulement, lorsqu'on nous vint annoncer qu'un détachement alloit tomber sur nous. Ceux qui étoient avec moi prirent la fuite : je me mis après eux, quoique foible, ayant le chapeau sous le bras, ne le pouvant souffrir sur la tette à cause de la fièvre. Cependant la pluie tomboit abondamment sur moi. Comme le lieu de notre fuite étoit tout entrecoupé des antres et des rochers, il falloit être robuste pour y marcher; une qualité si nécessaire me manquoit dans cette occasion. Aussi, voulant franchir un de ces antres, je m'y laissai tomber dedans. J'eus bien de la peine à sortir de ce fâcheux lieu. Accablé de ma foiblesse, du mal, de la pluie et de la fatigue, je m'appuai sous un rocher qui couvroit la moitié de mon corps. Après avoir repris un peu mes sens et mes forces, et ne découvrant nulle part l'ennemi, je



formai le dessein de retourner dans mon premier gîte (c'étoit une de ces huttes que les habitants de Sauve font dans les pièces de terre qu'ils ont sur la montagne de Couta; celle-ci appartenoit à Bourras, de Sauve), tant pour m'y reposer que pour y faire un peu de feu pour me chauffer et pour m'essuyer. En y arrivant, j'y trouvai mes camarades (nous étions cinq ou six, Lafont, Bonfils, Antoine, l'Anglois, etc.), qui m'avoient déjà précédé et s'y étoient rendus dans le même dessein que moi; je n'y fus pas arrivé, que me sentant extrêmement affoibli je demandai du pain qu'on me donna et que je ne mangeai que par une pressante nécessité. Mais le croiriez-vous, ce qui devoit me causer la mort, me procura la santé. Car depuis cette aventure, je commençai de me porter mieux, et ma santé alla toujours en augmentant.

Deux jours après, ayant changé de gîte (la Seauve, maiterie entre Sauve et Durfort), on vint encore nous donner une fausse alarme. *Ici les dragons!* nous crient ceux de la maison, chez qui nous étions logez et à qui la frayeur avoit fait prendre des gens à cheval pour de véritables dragons. Mes gens prennent encore ici la fuite pour s'aller cacher dans un bois qui n'étoit pas fort éloigné de là. Mais il pleuvoit à verse; je cours après eux, une coëffe de nuit seulement à ma tette, n'ayant pas trouvé mon chapeau au lieu où je l'avois pendu en entrant dans la maison. De telles aventures n'étoient guères convenables à l'état où je me trouvois; je viens de vous dire cependant qu'elles me feurent salutaires, ou qu'au moins n'empirèrent pas la maladie dont j'étois atteint, et

que ma santé devint tous les jours beaucoup meilleure.

Les pluies devenant de plus en plus abondantes, les rivières débordées, la campagne toute remplie d'eau, nous étions fort en peine où nous pourrions camper, lorsqu'une fille, née catholique, mais qui avoit fréquenté nos saintes assemblées, nous indiqua la plus jolie et la plus cachée caverne que j'eusse encore vue. (Cette caverne est dans un vallon proche la maiterie de Bagniers.) Cette bénigne maison, formée par l'auteur de la nature, nous prêta favorablement son enceinte plus d'une fois, sans que jamais nous y ayons été découverts. Pendant le jour, nous y faisons notre demeure, et pendant la nuit nous allions chercher de quoi repâitre. Quelquefois nous avions du pain et d'autres fois il falloit nous en passer ; mais jamais nous n'y eûmes ni eau ni vin pour boire ; ainsi quelque soif que nous eussions et quelque voisins que nous feussions de la rivière du Vidourle, il nous falloit attendre la nuit pour appaiser la soif.

Les bois et les cavernes furent longtems nos retraites ordinaires. Les antres des rochers nous étoient aussi fort favorables ; mais pour nous y conserver nous usions de beaucoup de ménagements et de prudence. La nuit étoit le seul tems que nous y entrions, et lorsque nous les abandonnions, nous avions soin d'en boucher les ouvertures, afin que les bergers ni autres personnes n'y peussent appercevoir nos traces ; c'est ainsi que nous en usâmes à l'égard d'un de ces antres, qui nous prêta favorablement ses entrailles pendant l'espace de plus de trois se-

maines, et dans lequel nous avons rassemblé des branches de buis et de l'épi qui nous servoit en place de coitre (?). Il étoit étroit par le haut et large par enbas, et par là beaucoup plus facile et de nous y loger et d'en fermer l'ouverture. Nous y faisons du feu, mais comme la fumée noircissoit les pierres qui en couvroient l'ouverture, j'avois soin d'en substituer d'autres à la place et de jeter celles-ci ensuite dans les antres voisins et les plus profonds.

Lors que nous avons fait quelque séjour dans un lieu, il nous le falloit changer pour un autre, soit parce que nous craignons d'être découverts, soit parce que nous manquions de vivres <sup>1</sup>. Un jour que nous étions occupés de ce manège, accablés de lassitude, nous nous endormîmes sous un chêne vert. Mais quel ne fut pas notre surprise à notre réveil de voir tout le païs couvert de neige ! L'endroit qui nous avoit servi de lit n'étoit pas propre à nous servir de demeure ; mais la difficulté étoit de l'abandonner et d'en aller chercher une autre, sans qu'il nous en arrivât comme aux lièvres qui, dans le tems de neige, découvrent leur gîte par leurs traces.

1. Les rapports officiels nombreux au sujet de ces pauvres fugitifs, parmi lesquels Claris étoit recherché de préférence, font voir combien ces précautions étoient nécessaires. Qu'on en juge par l'extrait suivant d'une lettre du brigadier Planque, datée d'Anduze le 12 janvier 1705. (Arch. hist. du ministère de la guerre.) Il s'agit de Ravanel, Claris, Bonbonnoux et quelques autres.

« J'ai vingt et deux embuscades dans les lieux les plus suspects et les plus dangereux, lesquelles ne se relèvent que toutes les vingt et quatre heures. Si mes mesures ne réussissent pas, je suis au bout de mon latin. »

Il falloit cependant se déterminer à le faire au plus vite ; le crépuscule du matin paroissoit déjà sur l'hémisphère et il nous falloit passer fort près d'une garnison qui n'étoit pas de nos moins dangereuses. Nous primes parti et nous le primes pour aller à notre cher Couta ; mais quand nous fûmes sur le grand chemin de Sauve à Quissac, je dis à mes gens qu'il étoit de la prudence de nous déchausser et d'attacher nos souliers à nos pieds devant-derrière ; c'est ce que nous fîmes à l'instant avec nos jarretières, et par là nous donnâmes occasion de croire que, bien loin d'être allés à Couta, nous en étions partis. Heureux stratagème dont nous éprouvâmes le prix avant la fin du jour ! Car deux heures après nous découvrîmes au-dessous de nous un détachement qui étoit à la queue et qui, trompé sans doute par notre artifice, ne jugea pas à propos de diriger sa marche vers le lieu d'où le gibier avoit parti. Mais si notre artifice nous mit à couvert des poursuites de ce détachement, il n'en fut pas de même et du froid et de la faim. Car, si je m'en souviens bien, nous goûtâmes un peu de l'un et de l'autre ce jour-là.

Notre disette étoit grande et nous n'avions pas besoin de médecin pour nous ordonner la diette. La terreur avoit tellement établi son empire sur l'esprit de ceux qui pouvoient nous accorder leurs secours <sup>1</sup>,

1. Il ne faut pas trop s'en étonner. Voici un rapport du marquis de Lalande, d'Uzès le 14 février 1705. (Arch. hist. du ministère de la guerre.)

« J'ay donné ordre que l'on fasse arrester tous les plus proches

qu'ils n'osoient pas même nous ouvrir la porte de leurs maisons pour nous remettre leurs petites libéralitez, et plus d'une fois ils nous les ont remises précipitamment par la châtière ou par d'autres ouvertures. (A Merle, maison de campagne sur le chemin de Saint-Hippolite à Sauve, on me remit une fois quelque miche de pain par une ouverture du dessus de la porte, et à Seyrac, entre Pompignan et la Coste, on me remit par la châtière deux petites miches qui servent pour le goûter des bergers.) Aussi nous mangions le pain, sinon par poids, au moins par mesure, et pour appaiser notre soif, nous avions notre ressource à des creux des rochers qui assembloient de l'eau pendant les pluies. (La nature a ménagé dans des lieux stériles des creux des rochers qui reçoivent l'eau pendant la pluie et qui la conservent comme des bassins. Elle sert à l'usage des animaux et servoit dans cette occasion aussi au nôtre). Ainsi pressez par tant de misères, après avoir découvert à mes gens que je connoissois un homme à Quillan, proche de Vic (Boissier, de Quillan), qui pourroit nous être de quelque secours, je me mis en devoir de lui aller exposer nos misères, mais mon voyage n'eut pas le succès que j'en attendois et m'exposa à plus d'une aventure fâcheuse. Accablé de sommeil, je m'endormis dans des brossailles le long d'une rivière (la rivière de Crioulon à la Combe de Renard, sous le Mas Dancros). Le lendemain

parents de ceux qui composent la troupe de Ravanel (et de Claris) et estant en prison, cela les obligera à faire leurs efforts pour faire soumettre leurs parents. »

matin j'entendis du bruit, et ayant jetté les yeux autour de moi, je découvris à une certaine distance le détachement de Bragassargues qui se retiroit ; mais ce qu'il y eut de plus digne de mon attention, ce furent deux soldats qui, se détachant de la troupe, dirigèrent leurs pas vers moi. Je fus alors assez embarrassé si je prendrois la fuite ou si je demeurerois sans remuer ; je me déterminai pour le dernier, ne pouvant pas me mettre dans l'esprit ni que j'eussé été trahi, ni que ces soldats peussent deviner mon gîte. Je fis sagement, car ces soldats ne pensant, pour le moment, qu'à des perdrix qu'ils avoient sans doute fait partir de quelque part et qui s'étoient venues poser près de moi sans que je m'en fusse apperceû, après les avoir tirées à vingt-cinq pas de moi, se retirèrent. Continuant ma marche, je me rendis le soir chez mon ami ; mais je trouvai la femme si effraïée que, bien loin d'être en état de nous accorder le secours que je m'étois promis, il fallut la tromper pour pouvoir me reposer un jour dans sa maison (je pris congé d'elle et son mari ; il me cacha à son insçu dans sa bergerie toute la journée). Ayant si mal réussi, je m'en retournai peu satisfait. Je m'étois flatté à mon retour de souper chez un de mes parens, mais ayant entendu de la porte de son logis un bruit qui ne me convenoit pas, je changeai mon dessein et je m'allai reposer sans souper dans une maison d'un catholique où je savois n'habiter personne. C'est dans ce lieu solitaire que je passai la nuit couché sur une planche. Comme le matin fut venu, je m'allai réfugier dans un bois où je passai la

journée sans boire ni manger. Dès la nuit même, je fus rejoindre mes hommes au bois de Cùrens. Si ma présence les réjouit, le succès de mon voyage n'en fit pas de même. Il fallut cependant s'en consoler et prendre patience. Mais malheureusement tous ne feurent pas de cet avis. Tant de misères rebutèrent enfin un déserteur des troupes du roy (c'étoit le nommé l'Anglois, ainsi appelé parce qu'il se disoit être d'Angleterre) qui s'étoit jetté parmi nous et qui nous avoit protesté cent fois qu'il mangeroit plutôt les pierres que de se rendre. Il changea de dessein et s'alla remettre au gouverneur de Saint-Hippolyte. Il fit plus, il indiqua non-seulement le lieu de notre retraite, il eut la lâcheté même d'y conduire des détachements<sup>1</sup>. Nous ne nous étions pas aperçus de son évasion, et le croyant endormi derrière quelque rocher, nous l'appellions, lorsque nous découvrîmes les soldats qui venoient droit à nous. Nous prîmes la fuite, et si à propos que ni notre traître, ni ceux de qui il dirigeoit les pas n'en ayant aucune connaissance, feurent passer la nuit à la porte d'une caverne (la caverne appelée le roc de la Campane ; il nous avoit quittés au bois de M. La Combe, proche l'Abrît, à une petite demi-lieue de Saint-Hippolyte) où nous couchions souvent et où

1. Voici sur cet incident le rapport de Bâville, Montpellier 29 mars 1705. (Arch. hist. du ministère de la guerre.)

« Un Anglois, qui étoit avec Claris, s'est rendu à M. Delahaie. Claris a paru quelquefois avec trois ou quatre hommes. L'Anglois a dit à M. Delahaie, gouverneur de Saint-Hippolyte, les endroits où Claris pourroit être, et M. Delahaie y a marché avec ce qu'il a pu ramasser de troupes. J'attends des nouvelles de sa marche. »

notre déserteur nous crut, lors qu'il ne nous trouva plus à l'endroit où il nous avoit quittés. Ce ne fut pas tout ; peu s'en fallut que nous ne tombassions entre les mains d'un autre détachement qui avoit pris un autre chemin pour nous investir. Mais heureusement nous le découvrîmes avant qu'il peût nous appercevoir. Ainsi échappâmes-nous des pernicioeux desseins que ce traître avoit conçus contre nous. Il n'en fut pas de même de quelques autres personnes (la famille de Michel de Cabane et celle de Julien, rentier de la maiterie de l'Abric, appartenant à M. Pattus, de Saint-Hippolite), qu'il trahit<sup>1</sup>. Elles eurent le malheur d'éprouver un sort plus fâcheux et de subir une longue prison pour nous avoir fourni quelques secours.

Peu de jours avant cette aventure, quelques fidèles de Montpellier, informés de notre déplorable état, eurent la bonté de nous faire dire par un de nos amis (Bouras, de Sauve<sup>2</sup>), que si nous voulions les visiter, nous serions les bien receus et que nous y aurions le plaisir d'y voir quelques-uns de nos frères (Flessière<sup>3</sup> et quelques autres qui revenoient du pays étranger) qui venoient d'y arriver. Cette nou-

1. Voici sur cette expédition le récit de Bâville, Montpellier, 31 mars 1705. (*Ibid.*)

« M. Delahaie n'a pu trouver Claris sur l'indication de l'Anglois qui s'est rendu à lui. Mais cet Anglois a indiqué ceux qui ont donné retraite et des vivres à Claris, que l'on va faire arrêter incessamment, dont il sera fort embarrassé, n'ayant plus sa subsistance ordinaire. »

2. Il fut arrêté plus tard. (Lettre de Bâville, le 10 mai 1705, *ibid.*)

3. Voir plus bas.



velle, aussi surprenante qu'agréable, nous mit en mouvement pour la communiquer à notre frère Claris, qui nous manquoit depuis trois mois (il s'étoit caché pendant ce tems-là chez Astrat, de Vieille Seque, dans le moulin de Beaucons). Après bien des recherches nous le découvrimes enfin. Mais dans le tems que nous délibérions sur le parti que nous avions à prendre, un détachement alloit fondre sur nous. C'étoit la nuit et elle étoit fort obscure ; mais nonobstant l'obscurité, nous eûmes le bonheur de le découvrir avant qu'il fût à nous et d'échapper à l'éminent danger qui nous menaçoit (nous étions un peu au-dessus du moulin de Beaucons. Notre Anglois fut le premier à découvrir les soldats et fut assez sage pour nous en avertir. Je laissai sur un frêne une miche de pain qui me faisoit bien de la peine par la crainte que, si elle étoit trouvée par les soldats, on n'exerçât quelque mauvais traitement à ceux du moulin). Nous prîmes la fuite, mais Claris, qui savoit que sa tanière n'étoit pas loin de là (il se remit dans sa cache), se sépara de nous. Ce qui retarda notre voyage de Montpellier de quelques jours.

Nous partîmes (Claris, Lafont, Bonfils, Antoine Roussel, Bouras, notre guide et moi) enfin pour cette ville qui nous préparoit de si tragiques scènes. C'est de notre cher Couta que nous prîmes notre route. Nous avions six lieues à faire. C'étoit la nuit, et par dessus le marché j'étois malade (je l'étois si bien que je ne marchois qu'avec une extrême peine. Il y avoit environ six jours que je n'avois presque point pris d'alimens). Nous abordâmes le faubourg de

Boutonnet, où l'on nous attendoit avec impatience et où l'on nous reçut avec joie. Nous y passâmes la journée, et la nuit suivante nous entrâmes dans la ville. Dans quel long détail ne me faudroit-il pas entrer si je voulois raconter tout ce qui étoit déjà projeté avant notre arrivée, et tout ce qui se dit et qui se passa pendant les quelques jours que nous y séjournâmes ? Quelques-uns de ceux qui avoient suivi Cavalier dans les païs étrangers (Catinat, Flessière, Francezet<sup>1</sup> et le nommé Genevois<sup>2</sup>) étant de retour

1. (Sauvaire). Ce camisard, âgé de vingt ans et lieutenant de Catinat, fut arrêté après une résistance merveilleuse et brûlé vif à Nîmes le 30 avril 1705. En entendant prononcer sa sentence, il s'écria : *Quelle justice ! Faire périr dans les flammes les enfants de Dieu !* Avec lui périrent par la main du bourreau, Pierre Brun ainsi que Daudé père et fils. Court, III, 199, ss.

2. Cet homme, qui avait déserté du régiment suisse, contribua surtout par ses déclarations à faire avorter la conjuration mentionnée plus bas. Remis en liberté, il fut cependant exposé à une sévère punition de la part de son ancien colonel. Court, III, 252. Toutefois sans même les aveux que fit cet homme, le gouvernement ne manquait pas entièrement de renseignements sur le complot, grâce aux espions qu'il entretenait. On en trouve la preuve dans cette lettre du duc de Berwick, datée de Montpellier, 19 avril 1705. (Arch. hist. du ministère de la guerre.) -

« Comme il paroît évidemment par les dépositions du Suisse, par plusieurs lettres trouvées sur le prisonnier, par les avis que me fait donner *un homme qui est en relation continuelle avec les camisards*, et par ce que nous apprenons de Genève qu'il se trame un prochain soulèvement, et que leur principal magasin d'armes et de munitions se fait à Nîmes, M. de Bâville et moi partons demain pour nous y rendre.

« *Le canard privé que nous avons parmi ces gens-là assure positivement qu'ils avoient dessein de faire dans quinze jours un soulèvement général.* »

Ce canard privé, n'était-ce pas le fameux Daniel Sallier ? Voir Court, III, 174.

dans nos provinces, leurrez par quelques puissances étrangères (par la reine Anne), rouloient de vastes projets dans leurs esprits. Il ne s'agissoit pas de moins que de *se rendre maître de la province et de mettre quarante mille hommes sur pied au premier signal*. Vilas, fils d'une bonne famille de Saint-Hippolite, étoit l'arc-boutant de cette grande entreprise : Catinat, Ravanel, Flessière venoient ensuite ; on fit l'honneur à Claris de vouloir le mettre au même rang <sup>1</sup>. Chacun de ces chefs devoit commander un quartier. Pour cet effet, ils s'étoient partages la province et chacun savoit ses limites. On devoit marquer des lieux qui, étant comme le centre où plusieurs lignes aboutissent, seroient le rendez-vous où tous ceux qui devoient entrer dans le projet se rendroient à heure marquée. Tout alloit grand train, on nous avoit déjà exposé partie de ces vastes projets. Vilas, en habile homme d'abord la pilule, faisoit sa cour aux puissances et en étoit bien reçu. Mais lors que

1. Voici l'avis de Bâville sur cette conspiration, dont on trouve les détails chez Court, III, 153, ss.

« Il paroît que ce Flessière étoit l'homme de confiance et le correspondant de Flottard, et celui qui devoit faire le *principal personnage* dans la prétendue révolte. Il avoit été dragon dans le régiment de Fimarcon, et avoit de l'esprit beaucoup plus que *Claris, Ravanel et Catinat*, qui sont des brutaux sans aucun génie. Il y a une lettre de Flottard à Flessière par laquelle il lui mande de lui envoyer un escrit signé des chefs de la révolte, par lequel ils promettent de la soutenir. Flessière lui répond qu'il y en a trois, savoir : Catinat, Claris et Ravanel, mais qu'il ne peut envoyer cet escrit signé d'eux parce qu'ils ne savent ny lire ny escrire. Vous pouvez juger par là de leur capacité. » (Lettre du 19 avril 1705, Arch. hist. du ministère de la guerre.)

la lourde machine est prête à jouer, le secret s'évente et tout le projet tombe ; heureux si par sa chute il n'avoit pas entraîné la perte des principaux de ceux qui l'avoient formé. Mais quelle cruelle boucherie n'en fit-on pas ! Vilas fut étendu sur une roue ; Catinat et Ravanel périssent dans un même bûcher ; Flessière est tué sur la place. Mais je laisse à l'histoire de raconter ces tragiques événements <sup>1</sup>. Je

1. Nous reproduisons encore un rapport de Bâville sur cette tentative de révolte avortée (du 24 avril 1705, *ibid.*)

« Après un assez long travail je ne vois autre chose dans cette affaire que ce que j'ay eu l'honneur de vous mander. Flottard, pensionnaire d'Angleterre et de Hollande, fait ce qu'il peut à Genève ou aux environs pour esmouvoir tous les camisards, qui se sont rendus. Il a renvoyé Flessière et Catinat pour y travailler de toutes leurs forces. Il leur falloit des marchands pour recevoir et paier des lettres de change et leur acheter des armes, de la poudre et leur donner encore d'autres secours, dont ils avoient besoin. Ils ont trouvé quatre jeunes marchands, qui ne sont pas du premier ordre, gens d'ailleurs débauchés et de mauvaises mœurs (?), qui sont entrés dans ces mauvais desseins, autant par légèreté d'esprit que par intérêt. (Les deux Alison, Alègre et Rougier. Court, III, 198.) Nulle autre *personne considérable de la province* n'a paru estre de concert avec eux. On ne peut pas dire néanmoins que les camisards qui se sont rendus n'eussent bientôt suivi ces gens-là, s'ils avoient pu réussir. » Comparer la lettre du 8 mai par le même, *ibid.*

Toutefois il est curieux de constater que ces sentiments de sécurité dédaigneuse n'étoient point partagés par tous les agents du roi. On en peut juger par les extraits suivants d'un *Mémoire sur l'état présent des peuples des hautes Cévennes*, dressé par M. du Villar, colonel d'infanterie et inspecteur des Cévennes, après avoir pris les avis et instructions de M. Chastang, syndic du Gévaudan, de M. Demiral, colonel de bourgeoisie, et du sieur de Campredon, subdélégué de M. de Bâville. Il est daté peu de temps avant la découverte de la conspiration, de Genoilhac le 6 avril 1705 (*ibid.*), et mérite d'être publié, vu l'extrême violence qui y prédomine.

« Le général de ces peuples est imbu d'une fausse opinion que s'ils

reviens à nous. Dès que nous fûmes à Montpellier, nous nous séparâmes en deux portions et nous logeâmes dans deux maisons différentes (Claris prit Lafont avec lui et logèrent chez une veuve ; Bouras, Bonfils, Antoine et moi, nous fûmes loger chez le nommé Bruguière). Claris étoit auprès de M. Vilas ; ce dernier me fit aussi l'honneur de m'entretenir quelque moment. Un de mes parens (Martin, parent de feu mon épouse), m'étant venu visiter, m'obligea heureusement d'aller voir la maison où il vendoit du vin, et me fit la grâce de me dire que, s'il arrivoit quelque chose de fâcheux dans la ville, je prisse cette maison pour refuge (elle appartenoit à M. Desgal-

font durer les troubles jusqu'à une paix générale, on les y comprendra par un article particulier.

.....

« Nous avons remarqué que parmi les peuples des Cévennes et même dans chaque communauté il y a quelques particuliers des principaux, qui désireroient la tranquillité, et le *gros du peuple est encore flottant*, et qu'il y a une certaine lie de peuple ou de jeunesse, tant garçons que filles, qui sont très-dangereux, parce qu'étant accoutumés à une vie libertine et à subsister par la révolte, il est très-difficile de les réduire à une vie réglée, dans laquelle ils ne peuvent subsister que par le travail.

« A l'égard de l'erreur où est le peuple, en croyant qu'il faut continuer la révolte pour avoir à la paix le rétablissement de leur religion, il est moralement impossible de les désabuser de cette erreur. Tout ce qu'on peut faire, est de *leur imprimer un sentiment de crainte*, en leur annonçant nettement que le roi, voyant qu'ils abusent de sa clémence et qu'on ne peut pas se fier à leurs protestations et à leurs promesses, ne manquera pas *de les exterminer et de les perdre absolument* au moindre soulèvement qu'ils feront, que *sa résolution est très-juste* et que ce sont eux-mêmes qui seront cause de leur perte » (!!)

L'auteur du mémoire ne fait que proposer toutes sortes de mesures sanglantes.

lières). Il prophétisoit, le bon homme, car dès le lendemain cette maison me fut d'un grand secours. Le secret découvert, on fit des perquisitions exactes dans la ville. Flessière fut trouvé et tué, comme j'ai dit ; deux hommes qui étoient avec lui sont arrêtés. L'un d'eux dévoile ce qu'il y a de plus caché dans le mystère (le Genevois à qui on promet la vie). La ville est en feu. Une catholique, par un effet d'une bonté peu commune à ceux de sa religion, vient avertir notre hôte que s'il a quelqu'un de suspect chez lui, il se tienne sur ses gardes, que telle chose venoit d'arriver, parlant de l'aventure de Flessière. Nous entendions tout cela distinctement de notre chambre. Quelle ne fut pas nôtre surprise à cette nouvelle et quel fut notre embarras ! Il ne diminua pas lors que notre hôte, tout effraïé, vint nous prier à mains jointes de sortir de sa maison. Sensibles à sa frayeur aussi bien qu'à la nôtre, nous en sortîmes. Je dois vous dire cependant, et je ne saurois même bien vous l'exprimer, qu'il me faisoit une peine extrême d'en sortir sans guide ; j'étois étranger, je n'avois jamais été à Montpellier. Je n'y connoissois pas même le levant, ni le couchant, ni le midi ; il ne s'agissoit pas de moins, si j'étois arrêté, que de perdre la vie dans un bûcher ; toutes ces considérations, qui se présentoient à mon esprit dans toute leur force, me firent demander un guide avec instance, mais inutilement. Représentez-vous des étrangers enfermez dans la ville comme dans une vaste prison, dans un tems qu'on les cherche avec toute l'attention qu'une ingénieuse, mais cruelle

fureur le peut suggérer, errant de rue en rue, ne sachant où diriger leurs pas. Notre peine étoit grande et le danger éminent ; mais heureusement Antoine Roussel, qui avoit conservé mieux que moi l'idée de la maison où mon cousin vendoit le vin, la découvrit et mèn dit en la voyant : Voilà la maison. Elle n'étoit pas encore ouverte, mais elle ne tarda pas à s'ouvrir. Dès que nous y fûmes, mon premier soin fut d'y faire une cache. Le dessous de l'escalier et un morceau de bois semblèrent être là formés tout exprès pour me seconder. Je rangeai les bûches l'une sur l'autre contre le degré et y laissant un vuide entre deux, nous en fîmes notre demeure (Antoine et moi, car Bouras et Bonfils, son cousin, nous avoient quitté en sortant de la maison où nous avions logé) l'espace de trois jours, assis sur des pierres et dans une profonde obscurité. On nous y donna du pain, du vin et du fromage ; mais quel étoit notre appétit pour en user ! Plus capotisez (?) que les oiseaux qu'on enferme dans les cages, nous avions encore moins d'affection que ces innocens animaux d'user des alimens. A tout moment on nous annonçoit des nouvelles fâcheuses. Que ces trois jours feurent longs ! et que nous regrettions nos antres, quelques misères que nous y eussions essuïées ! Ils finirent cependant ces trois jours, et la gouvernante (Firmine Vedel, de Crespian) de la maison, à qui mon cousin avoit confié qui nous étions, dit d'un air délibéré à un des domestiques de la maison (Brunel étoit son nom) : Faites-moi le plaisir d'aller avec mes cousins (parlant de moi et de mon camarade) hors de la ville

voir des laines qu'ils veulent acheter. Le domestique, plein de zèle et qui n'y entendoit pas finesse, répond : Très-volontiers. Il marche, nous marchons avec lui ; nous passons à travers le corps de garde, mais la présence de notre homme écarte jusques aux moindres soupçons sur notre compte. Personne ne nous demande même qui nous sommes ; nous sortons ainsi de la ville. Débarrassez de cette écharde, qui assurément nous pesoit beaucoup, il s'agissoit de congédier honnêtement celui qui s'étoit prêté si volontiers sans le savoir à nous aider l'ôter de dessus nos tettes. Mais, quel moyen ? il n'étoit plus question des laines. Nous avions désormais toutes celles que nous souhaitions. Jetant les yeux sur le soleil, je dis : « Il est tard, nous aurons demain assez loisir d'acheter nos laines ; nous ferions mieux, si nous avions un mail, de jouer une partie. » Notre homme, toujours officieux, s'offre d'abord d'en aller chercher un ; je feinds de vouloir lui en épargner la peine ; plus je semble m'y opposer et plus il est empressé à l'aller chercher. Il part et nous partons aussi, mais par des routes bien opposées, et avec quelle vitesse, imaginez-le-vous s'il est possible. Les murailles de la ville ne nous paroissoient jamais assez loin de nous, ni notre chère montagne de Couta assez près. Nous y arrivâmes enfin à cette montagne chérie ; et quoique nous n'y trouvassions rien pour vitalier (?), quelque pressant besoin que nous en eussions, nous nous y trouvâmes les hommes les plus heureux du monde. Ce fut un miracle que deux étrangers, qui n'avoient jamais passé, qu'en allant à Montpellier,



dans le même chemin, le suivissent sans s'égarer. Peut-être que la chose ne paroîtra pas de même à tout le monde, mais elle nous paroissoit ainsi à nous, et nous la mîmes bien entre les sujets de nos actions de grâce. Après avoir nourri (couché derrière un arbrisseau), partie de la nuit et toute la journée, nos ennuis et notre joie, nous quitâmes Couta pour chercher un azile qui peût nous fournir quelque rafraîchissement. Nous nous rendîmes, dans ce dessein, dans une maison (Bafils, maison de campagne à une demi-lieue de Sauve) où nous feumes reçeus avec les démonstrations d'un véritable plaisir. Nous n'y feumes pas que nous nous enfermâmes dans un trou (le maître de la maison avoit partagé en deux une cave ; c'est là que nous nous enfermâmes). C'est là que nous eûmes la joie le lendemain d'y recevoir les amis qui avoient fait le voyage de Montpellier avec nous et qui avoient bien eu leur croix de même que nous. (Claris et Lafont feurent sollicitez comme nous de sortir de la maison où ils étoient logez, mais Claris dit qu'il aimoit mieux qu'on le livrât à l'ennemi que si on le faisoit sortir. Ce qui étant entendu par une petite enfant de la maison, elle dit à sa mère : Ma mère, mettons-les sur la terrasse, parole qui toucha si vivement la mère, qu'elle ne peut s'empêcher de dire, ravie d'étonnement : Mon Dieu ! puisque tu le dis, mon enfant, qu'il soit fait selon ta parole ; ce qui fut exécuté.) Après nous être embrassez et conjouis de l'éclatante faveur que le Seigneur nous avoit faite, nous nous séparâmes en deux troupes ; Claris, Antoine et moi nous fîmes la nôtre.

Nos aventures n'étoient point finies ; enchérissant même les unes sur les autres, elles devenoient tous les jours plus périlleuses. Vous en jugerez de même, je m'imagine, après avoir lu celle qui suit.

Peu de jours après nous être séparés, nous allâmes, Claris, Antoine et moi, à Couta ; mais ayant manqué de provisions, nous en feumes demander à une maison, où l'on ne fut pas d'avis de nous en donner autant qu'il nous en auroit fallu. Deux petites miches de pain, du poids d'une livre chacune, fut tout ce que nous en receumes, heureux même d'en avoir autant trouvé, plus heureux encore si nous l'avions peu tout manger sans allarme. Pourvus de cette manière, nous soupâmes d'une de ces miches ; après quoi nous allâmes nous coucher dans un endroit de notre montagne. Mais pendant que nous jouissions d'un doux sommeil, l'ennemi, qui ne dormoit jamais, vint camper au-dessus et au-dessous de nous. Il étoit là aux écoutes et il passa ainsi la nuit. Nous n'avions point entendu sa marche, et quelle ne fut pas notre surprise lorsque à mon réveil je vis, à cinq ou six pas de nous, cinq soldats qui marchaient et qui ne pouvoient jeter les yeux de notre côté sans nous découvrir.

Claris, qui dormoit encore, s'éveilla à quelque mouvement que je fis sans doute, ou à l'avis que je donnai tout doucement à Antoine que les soldats étoient là. Que dites-vous ? nous dit Claris en s'éveillant. — Que les soldats sont là, lui dis-je tout doucement : mais ne remuez pas, je vous prie. Nos cinq soldats marchaient toujours et le penchant de la

montagne nous les cachoit déjà. Claris voulut épier où ils passoient, mais au lieu de cinq, il découvrit à côté de nous le gros du détachement. Nous sommes perdus, nous dit-il, c'en est fait, il n'est pas possible que nous en échappions ; mais il faut éviter de tomber vifs entre les mains de l'ennemi et nous défendre si bien à coups de pierre qu'il soit obligé, s'il veut se saisir de nous, de nous tirer dessus et de nous faire rester morts sur la place. Il dit et nous résolûmes ; mais comme nous délibérions encore, nous entendons une voix qui crie : Ho ! ho ! C'étoit le détachement qui étoit à côté de nous et qui, ennuyé de demeurer là sans rien découvrir, en appeloit un autre qui étoit au-dessus de nous et que nous n'avions pas apperçu, mais qui lui-même pouvoit aisément nous apercevoir si Dieu, qui aveugle ceux qui voyent le mieux, n'avoit pas détourné leurs yeux d'un autre côté. A cette voix tout le détachement se rassemble et abandonne notre montagne. Pour nous, échappez d'un si éminent danger, nous en dûmes bénir le Seigneur de bon cœur.

Mais voyant que les dangers devenoient tous les jours plus grands et que notre montagne étoit presque continuellement couverte de soldats, nous résolûmes de l'abandonner pour un tems. La résolution prise, nous partîmes dès le soir même. En chemin faisant, nous heurtâmes à la porte d'une maison pour y demander à souper (la maiterie de Bagnière), mais le maître étant sourd à notre voix, nous fûmes obligés d'aller chercher ailleurs de quoi rassasier un estomac qui n'en étoit pas sans besoin. Mais si la personne à

qui nous nous adressâmes, à trois lieues de là (nous allâmes à Saint-Bonnet, proche d'Assalle, et c'est à la femme de M. Brouillet que nous nous adressâmes), nous fournit quelques provisions, elle ne nous encouragea pas de profiter une seconde fois de sa bonne volonté ; car elle nous déclara en bons termes que les Miquelets étoient continuellement en mouvement dans ce païs-là et qu'absolument nous n'y pouvions faire aucun séjour. Nous primes donc le pain (nous en primes environ six livres) qu'elle voulut bien nous donner avec deux fromages, et après l'avoir remerciée nous fûmes au bord d'un ruisseau nous rafraîchir. Après avoir mangé un peu de notre pain et de notre fromage et bu de l'eau du ruisseau, nous allâmes un peu plus loin passer le reste de la nuit et toute la journée qui suivit. Nos ennuis ni nos dangers ne diminuoient pas, comme vous venez de voir. Aussi Claris en étoit si accablé, qu'il me dit, environ le midi de cette journée : Notre état, empirant tous les jours, ne peut nous conduire qu'à une triste fin. Je serois d'avis de nous éloigner des lieux où nous sommes connus et de prendre parti dans quelque régiment de cavaliers ou de dragons, et qu'étant aux frontières du royaume nous pourrions passer dans la Suisse. Une proposition de cette nature étoit si contraire à mes sentiments, je l'attendois si peu de la bouche de mon ami, que j'en fus tout surpris<sup>1</sup>. Il

1. Hormis les recherches minutieuses, on employait à cette époque des offres séduisantes vis-à-vis de Claris. De là peut être son hésitation.

Les dépêches officielles nous apprennent que deux de ses com-

n'en sera rien, répliquai-je ; je connois un homme qui pourra nous être de quelque secours et je vendrai plutôt mon justaucorps pour vivre. Dieu y pourvoira, conclus-je. Il le fit en effet ; car dès le soir même il nous fit tomber entre les mains de personnes (l'un étoit le germain de Claris et l'autre son oncle) qui nous firent un si favorable accueil que j'étois en doute si c'étoit un songe ou une réalité, tant la chose me paroissoit surprenante. Lavez les mains, mettez-vous à table, nous dit le premier (Ausillion, époux de la germaine de Claris. Pendant le tems que nous étions à table, ses filles faisoient sentinelles) chez qui nous tombâmes. Laver les mains, nous mettre à table, nous qui le plus souvent n'avions pas eu de l'eau pour boire et du pain pour manger ; la chose étoit un peu extraordinaire. Ecoute, dit le second (M. Martin, de qui la maison étoit à cent cinquante pas de celle d'Ausillion et comme j'ai dit l'oncle de Claris) à Claris, qui étoit son neveu : es-tu dans le dessein de te rendre ou de ne le faire pas ? si c'est le premier, je ne m'y oppose point ; si c'est le second, les termes sont plantez, personne ne pourra te nuire sans la permission divine. Tu sais la Gerçlière (parlant d'un bois de jeunes châtaigniers

pagnons, les nommés Daumezon et Durand d'Aubaze, s'étant rendus ces jours-ci, et un troisième, le nommé Dragon, étant pris, on avait envoyé le premier pour offrir à Claris et à ses camarades des conditions de capitulation. (Lettre de Bâville des 6, 10 et 24 mai 1705 ; comparer celle du duc de Berwick du 24 mai. Arch. hist. du ministère de la guerre.) — « J'espère que cette dernière troupe sera bientôt réduite à rien, » dit Bâville. « Il ne reste plus avec Claris que Lafont et Bonbonnoux. » (Lettre du 26 mai 1705. *Ibid.*)

tout près de sa maison — cette maison s'appelle le Berquet et elle est à Valestalière, entre Saint-Hippolite et la Salle. La Cerclière étoit à deux cents pas de la maison et très-épaisse. Ce sont de jeunes plantes de châtaigniers, qu'on coupe de tems en tems pour faire des cercles); voilà les couvertes de mes mulets, prend-les pour vous couvrir; va-t'en avec tes camarades, quand vous y demeureriez quinze jours, vous n'y courrez aucun péril s'il plaît à Dieu. Des paroles si consolantes et si peu communes firent une si vive impression sur moi qu'il me tarδοit d'être à cette bénite Cerclière pour rendre à Dieu mes actions de grâce de si riches faveurs. J'étois hors de moi-même et je ne pouvois me lasser de lever les yeux et les mains vers le ciel pour lui en témoigner ma reconnoissance. Dès le lendemain, notre joye fut plus grande encore. De pieuses filles (les filles d'Ausillion, sa sœur, les nommées Puechs, etc., avec qui nous fimes la prière), qui nous firent l'honneur de nous visiter, nous apprirent qu'il y avoit, pas fort loin de là, de nos frères (La Veille<sup>1</sup>, prédicateur; La Rancheur<sup>2</sup>, Mathieu, cousin de La Rancheur<sup>3</sup>,

1. Originaire de Saint-André de Valborgne, son vrai nom étoit Bourgade. Peut-être est-ce aussi lui que le colonel de Courten eite sous le nom d'*Éveillé* parmi les camisards qui restaient dans les Cévennes en novembre 1705. (Voir plus haut.) N'ayant jamais porté d'armes et ne voulant pas s'en servir, il fut trahi et tué en 1706. Court, III, 275.

2. Nous n'avons pas trouvé ce nom dans les Archives du ministère de la guerre. On dirait que c'est un de ces noms de guerre, dont les camisards faisaient souvent usage.

3. Probablement Mathieu Mazel, mentionné dans la liste souvent citée de Courten en novembre 1705.

et tous les deux du lieu de Bousson proche Cognac; Salomonet, du lieu de Driole à Cros; Jean de la Borio<sup>1</sup>, descendu de la montagne étant catholique, fait prosélyte en Cévennes et devenu dans la suite prédicateur; Jannot<sup>2</sup>, de la montagne, catholique, prosélyte et prédicateur aussi bien que la Borio; Marcoïret<sup>3</sup>, — celui-ci ne doit pas être tout à fait mis au rang des autres; il s'étoit rendu, mais il revint bientôt, — fils naturel de Marcoïret, de la grande Borio, il adressoit des exhortations au peuple; Daniel de Saint-Mamet<sup>4</sup>, marié à Saint-Cosme; La Fleurette<sup>5</sup>, etc.), qui n'avoient pas non plus que nous posez les armes et qui avoient demeuré fermes dans leurs devoirs à quelques épreuves qu'ils eussent été appelez. J'entends par là *non d'avoir tuez des*

1. Se réfugia plus tard hors du royaume. (Voir plus bas la procédure de Claris.)

2. Mentionné en novembre 1705 sur la liste de Courten. Pendu à Montpellier en août 1709. Court, III, 354.

3. Mentionné également dans la liste de Courten.

4. Roué vif à Montpellier le 22 novembre 1706. Court., III, 275. Voir plus bas des détails sur sa prise.

5. Ce<sup>e</sup> camisard redoutable, dont le vrai nom était Couderc le Cadet, connu depuis la mort de l'abbé du Chayla, et ennemi implacable des prêtres, s'était introduit dans les hautes Cévennes, où il avait mis à mort deux ennemis déclarés des protestants, savoir: Girard, notaire à Moissac, et Rouvière, premier consul au Pompidou. (Lettres de Bâville du 24 mars 1705. Arch. du ministère de la guerre.) Une autre personne fut également tuée (lettre du même 24 juillet 1705). Il paraît que c'était surtout à cause de ces violences ainsi que d'autres, que la Fleurette commit, que Bonbonnoux a fait éclater plus bas son indignation, contre les violences gratuites en général. La Fleurette se trouve dans la liste de Courten. Trahi près du château des Plantiers, il fut arrêté après une résistance désespérée et roué vif à Montpellier, le 28 décembre 1706. Court, III, 275, ss.

*prêtres, brûlez des églises et autres choses de cette nature, que je déteste*, mais de ne s'être pas rendus et d'avoir soutenu la foi. Nous les envoyâmes chercher et fûmes charmez de les voir et de les connaître : notre joye fut d'autant plus grande que nous ignorions la fermeté et le zèle de ces bons frères ; peut-être même que la plupart d'entre nous ignoroient qu'ils feussent dans le monde. Après avoir demeuré quelque tems ensemble, nous jugeâmes à propos de nous séparer et de faire deux troupes. Je fus destiné d'aller avec La Veille et quelques autres (La Rancheur, La Fleurette, etc.) pour aller faire un tour dans les Cévennes (à Peirole, à la Valmict (?), au Masarival, à la Mejanelle, etc.), tant pour y faire des connoissances des fidèles que pour m'instruire un peu de la carte du païs ; articles d'un grand usage pour l'état dans lequel nous nous trouvions. Nous y fîmes diverses petites assemblées (les assemblées étoient composées d'environ quarante, cinquante et soixante personnes), sans troubles et sans alarmes, où La Veille fit toujours l'office de prédicateur. Notre tournée finie, nous feumes rejoindre nos frères du côté de Cognac. Au bout de quelques jours, nous convoquâmes une assemblée dans une maison (dans la maison de Pomaret, du lieu de l'Abrît, paroisse de la Rouvière, proche Cognac) qui avoit été rasée pour le même motif, du tems de la révocation de l'édit de Nantes, où nous assistâmes tous et où La Veille nous administra la Sainte Cène.

Quelque tems après, nous convinmes de nous séparer encore une fois, et en reconnoissance du



service que nos frères des Cévennes m'avoient rendu de me faire connoître leur païs, je voulois bien les introduire dans notre cher Couta. Mais nous n'y feumes pas si tranquilles que nous l'avions été dans les Cévennes. Dès la première nuit même, nous y feumes exposez au danger suivant. Donnant sans y prendre garde contre un figuier, il fit du bruit, et ce bruit ayant été entendu de la sentinelle d'un détachement qui reposoit dans une hute (?), nos oreilles feurent bientôt frappées de : Qui va là, et redoublez par notre silence, ils feurent d'abord suivis d'une voix qui disoit : Hé bien ! ne sortez-vous pas ? C'étoit la sentinelle, qui appeloit le detachment endormi. Pour nous, sans attendre qu'il fût entièrement éveillé, nous prîmes la fuite ; mais soit que ce detachment eût pris quelque chemin détourné, où qu'il y en eût un autre près de là, nous en découvrîmes à quatre cent pas de là un devant nous, mais qui, moins endormi, nous salua de plusieurs coups de fusils. Il nous dispersa, mais il ne tua personne, quoique humainement parlant, nous dussions y rester tous (nous étions cinq, savoir : Daniel, La Rancheur, Matthieu, le cousin de La Rancheur, Florac<sup>1</sup> et moi). Daniel seul étant resté avec moi, nous prîmes une route qui nous conduisit à un nouveau détachement, mais le découvrant de loin sans qu'il nous aperçût, nous lui épargnâmes la peine de nous poursuivre ; et dirigeant nos pas ailleurs, nous feumes assez heureux de sortir de la montagne, et d'échapper à des dangers

1. Il est mentionné dans la liste de Courten.

qui nous paroissoient se multiplier à chaque pas. Nous allâmes camper sur une hauteur (sur le monticule de la maiterie de Calviac proche de Sauve), derrière un gros genièvre au devant duquel je dressai de petites branches d'un chêne vert, pour nous dérober aux yeux des passans. A l'égard du reste de ma troupe, il s'en retourna en Cévennes, bien résolu sans doute à ne pas pousser plus loin ses connoissances sur les êtres d'un país qui l'avoit accueilli dès son entrée d'une manière si peu engageante.

Éprouvant souvent ce que dit l'Écriture sainte, qu'un malheur n'est pas plus tôt passé qu'un autre se prépare, nous n'avions pas échappé d'un danger, qu'un autre étoit là à la porte. C'étoit là ce qui m'arrivoit en particulier. Descendant de Beaucons à Quissac, Claris voulut que nous passassions par une maiterie (Bonfils), où j'avois quelque répugnance de le suivre. Je l'y suivis pourtant, et à mon ordinaire me présentant le premier à la porte, je me mis en devoir de heurter; mais entendant quelque bruit, je m'arrête, et soit par pressentiment ou par crainte, je me baisse contre ma coutume vers la châtière pour découvrir qui faisoit ce bruit. Mais ne découvrant aucun étranger dans la maison et pressé par Claris de heurter, je le fais. On m'ouvre. Mais ce que je n'avois pû apercevoir par la châtière, je le vis alors à découvert. C'étoit un officier (Olivier, qui avoit été lieutenant de L'Hermite, et qui avoit ici avec lui une troupe de ces brigands appelez les Cadets de la Croix et à qui on avoit donné carte

blanche), dont le détachement étoit étendu par terre, et qui pendant que ses soldats se reposoient, s'entretenoit avec ceux de la maison. Je m'attendois si peu à cet objet, que sa présence me laissa comme étourdi à la porte. Je n'avance ni ne recule, il semble que je suis enchanté. L'officier s'aperçoit de ma surprise et me crie : Entrez, entrez Monsieur ! et à mesure qu'il parle il s'avance et me saisit, je ne sais comment, par le bras droit ; cependant mes gens entendant le bruit, prennent la fuite. Pour moi, j'oublie que je suis armé et que je puis étendre sur l'heure mon homme par terre. Je recule seulement sans faire qu'une foible résistance, mais de si foibles efforts ne lui font pas lâcher la proie. Craignant cependant que quelque effort un peu plus efficace ne m'arrache d'entre ses mains, (il) ne cesse de crier : Soldats, à moi ; mais le soldat endormi n'entend qu'imparfaitement sa voix. Mes gens s'étant enfin aperçus que je ne les suivois pas, eurent assez de courage pour venir voir qui m'arrêtoit et me voyant aux prises avec cet officier, Claris s'avance, et parlant en homme qui n'en veut pas faire à deux fois, apostrophe mon homme le pistolet à la main et lui crie : Ah ! il faut que je te brûle la cervelle ! Le pauvre officier craignant que les balles ne feussent déjà dans sa tette, la baisse et s'enfuit. Nous fuions aussi. Le détachement s'éveille, court après nous, et nous lâche quelque coup ; mais nous sommes déjà loin. Qui fut capotisé cette nuit ? Je le fus et l'officier aussi, mais j'aimai encore mieux pour le coup l'avoir été le premier que le dernier. Notre homme fit grand

bruit, et pour ne perdre pas entièrement sa gloire et tirer quelque avantage de sa honte, il se saisit non-seulement de ceux de la maison qu'il fit prisonniers, il se vanta encore d'avoir eu entre les mains Claris, et de lui avoir arraché la manche de son justaucorps. Malheureusement pour lui, on lui ordonna de la faire voir, et ne s'étant pas précautionné d'en substituer une imaginaire à la place de la véritable, il s'attira au lieu de louanges des censures, et passant pour un homme qui vouloit se faire valoir, on mit au large ses prisonniers. Ce qui me fut aussi sensible que ma propre liberté.

Lafont s'étant érigé en prédicateur depuis quelque tems, il avoit déjà récité un sermon (qu'il avoit appris, mais dont il n'étoit pas l'auteur) dans une assemblée, lorsque nous apprîmes qu'il en convoquoit une seconde (à Valestaliere dans le vallon au Comte entre le Servet et le Mas de Ribou) où nous assistâmes. L'exercice achevé, il me pria de l'accompagner à deux petites lieues de là (au moulin du Mas intrant, où il alloit chercher une paire de bas qu'on lui faisoit); c'est ce que lui ayant promis de faire, même avec plaisir, nous nous mîmes en chemin et nous allâmes nous reposer dans un petit bois (les Combes confrontant Verdeilhe proche Manoblet), au-dessous d'un rocher où nous fûmes conduits par ceux-là même à qui le bois appartenoit. Mais entre les mains de qui, ô Dieu, nous plaçâmes-nous! Entre les mains de ceux qui, lors même qu'ils nous combloient le plus de carresse, formoient le tragique dessein de nous trahir

(.....<sup>1</sup> dont la fille aynée a épousé Laval Meunier. C'étoit la même qui épousa Laval, mais on croyoit sa sœur beaucoup plus coupable). Trompez par leur artifice, nous reposâmes tranquillement et nous reçumes le dîner qu'ils nous envoyèrent, et qui nous fut apporté par une des filles même qui étoit du secret (Suzon Oliviel, fille du maréchal de Manoblet, nous en fit avertir par la Sainte-Ongeonne), sans que nous eussions seulement le moindre soupçon d'un si barbare dessein. Avertis cependant qu'il se tramoit quelque chose de fâcheux contre nous, et qu'il étoit de la prudence de changer de lieu, nous nous mettions en état de le faire, lorsqu'entendant trépigner sur le rocher au pied duquel nous étions, je regarde et je découvre sur le rocher même un officier à la tette d'un détachement (c'étoit le 13 octobre 1705), qui crie aux soldats, à moi, à moi. Nous prenons la fuite, on nous poursuit. Un soldat plus agile que moi va me couper, je lui présente mon pistolet; il me couche en joue, il me blesse (je fus blessé à 400 pas de l'endroit d'où nous avons pris la fuite), et m'emporte une partie de la narine droite, et la balle m'effleure assez avant dans la joue, du même côté. Je ne sens néanmoins que la chaleur du sang. Mais pour comble des maux, le soldat qui m'a tiré, fâché de ne me voir pas rester mort sur la place, me lance une pierre sur la tête (la pierre me coupa le chapeau comme si elle avoit été un couteau, et me fit une plaie à la tette dont je porte encore la marque) et me renverse;

1. Il y a ici un nom rayé.

je me relève, quoiqu'étourdi du coup, et respectant mes pistolets que je n'avois pas encore tirés, il s'arrête et je cours; je rejoins mes camarades (c'étoient Lafont et Bessedé, je les rejoins proche la Sainte-Ongeonne) tout couvert de mon sang. Ils s'effraient pour moi; je les rassure : nous allons à grands pas et bientôt l'ennemi nous perd de vue. Mais il étoit écrit que nous n'échapperions pas ainsi au danger, et que de trois que nous étions, deux tomberoient entre les mains de l'adversaire. Nous formons des desseins, mais on y oppose des obstacles; nous voulons nous aller cacher dans un trou de rocher (notre dessein étoit de nous aller cacher proche l'Abrit dans le bois de M. Lacombe), mais un nouveau détachement, paroissant sur la scène (il parut vers les mai-téries de Graniers), arrête nos pas. Nous nous détournons (nous tirâmes à gauche), et mieux instruits des défilés que ne l'est le détachement qui nous suit, nous nous dérobons bientôt à ses recherches. Nous voulons nous cacher à Curens (proche la grande place), l'endroit est favorable, mais nous ne le pouvons que les bergers, qui paissent leurs troupeaux dans la campagne, ne s'en aperçoivent. Continuant notre marche, nous résolvons de gagner vers un païs catholique (nous avons résolu d'aller du côté de la Coste tirant vers Pompignan, et nous avons déjà descendu la montagne un peu à la gauche du chemin de S. S. de Saint-Hippolite), déjà nous avons fait le quart du chemin; mais les dettachemens, qui naissent ce jour-là comme les champignons, paroissent de nouveau, et crient après nous, arrête, arrête (c'étoient

des soldats et des païsans entre lesquels il y avoit un nommé Martin, de Manoblet <sup>1</sup>, ils venoient à nous sans rien dire jusques à ce que nous les apperçûmes. Ils parurent à l'hameau appellé les Claris, d'où ils sortoient à quatre ou cinq cens pas de nous). Un païsan (Le Baïle de Bagnière, âgé d'environ 60 ans) de qui la marche étoit dirigée sans dessein vers nous, armé seulement de son aiguillon à bœufs, a beau crier : que voulés-vous que je fasse, le dettachment qui vient après nous, veut absolument qu'il nous arrête; mais le païsan plus sage fait son chemin et nous le nôtre (je lui dis : Baïle, faites votre chemin; il le fit, mais il ne pensoit pas à nous arrêter, quoique catholique). Nous avons déjà gagné une hauteur (à la hauteur de Bagnière, du Vidourle allant à Sauve), nous prenons déjà le penchant du côté opposé à l'ennemi, lorsque je dis à mes gens : Épuisez comme nous sommes, poursuivis de toutes parts, si nous n'usons d'artifice et si nous ne trompons l'ennemi, il est impossible que nous lui échappions. L'endroit nous favorise. La hauteur où nous sommes est environnée de collines; l'une desquelles fait un grand détour (nous primes à la gauche, le Vidourle fait ici cent détours). Nous y dirigeons nos pas; l'ennemi se persuade que nous avons pris le droit chemin (il crut que nous allions à Couta) et le suit. Après être échappé tant de fois au danger, qui auroit peu croire que nous dussions y tomber encore une fois. La

1. Ce traître fut plus tard puni de mort par quelques camisards. Court, III, 273.

chose arriva cependant et par l'événement le moins attendu. Malheureusement notre étoile nous conduit directement dans un lieu où l'on bâtit une glassière et où se trouvent une douzaine d'hommes (à la vue du château de Valfons, proche un moulin ruiné; nous ne passâmes pas à deux pas de ceux qui tailloient les pierres, à qui je dis même en passant : Messieurs, nous ne combattons pas pour les choses de la terre, mais pour celles du ciel) : qui ne doutant pas qui nous étions, et surtout en me voyant couvert de sang, et pleins de rage contre ceux de notre caractère, se mettent après nous et font retentir les airs de tous côtés des arrête, arrête les camisards. A ceux-ci s'en joignent d'autres (il en vint de Sauve et les Grangers de Valfons, appelez Bernards, parurent aussi avec des aiguillons à bœufs et un fusil. Alors le pauvre Lafont déchaussa ses souliers pour mieux courir). De tous côtés naissent des gens qui nous poursuivent. Le laboureur, l'artisan et le soldat, tout se mêle de la partie. Désormais épuisez, je ne me sens plus de force pour courir. Une marche de plus de trois heures et toute teinte du sang qui coule de ma plaie, me l'a toute enlevée; je suis fort en peine que deviendrai-je, lorsque la Providence me conduit au pied d'un arbre (à la hauteur de Valfons tirant vers Vuide-Bouteille; à mille pas du château), que quelqu'un a ébranché et dont les branches sont encore toutes fraîches. Favorisé par-dessus cela du penchant de la montagne qui me cache à la vue de l'adversaire (il venoit devant le château et j'étois de l'autre côté), je me saisis de ses branches, je les



élève en l'air et je me cache sous elles; l'ennemi, qui ne pense à rien moins qu'à ce stratagème, passe auprès de moi sans m'apercevoir. Il ne porte ses regards que vers mes deux pauvres frères, qui m'avoient déjà devancez, il les suit, il les arrête (au-delà de Vuide-Bouteille. Le pauvre Lafont s'étoit caché dans un arbrisseau; après avoir été coupé par Sale <sup>1</sup> fermier de la maitérie appelée Fournet, il fut saisi par Deveze de Sauve, le louche. Sale et ce Deveze se disoient réformez), il les dépouille et les traite comme les plus grands criminels. On se souvient qu'il y en avoit un troisième et qu'il manque, on le cherche, et on ne peut pas s'imaginer où il peut s'être caché. On n'oublie rien pour le découvrir, on porte ses regards à droite, à gauche et de tous côtez, tantôt au pied des arbres, tantôt sur leurs cimes; on passe et on repasse cent fois dans le même endroit. Plus d'une fois je les entends autour de moi, et une fois on frappe mon oreille de cette voix: il aura fait comme les oiseaux, il se sera perché sur les arbres (j'entendis tirer aussi quelques coups de fusil. Je crus qu'on tuoit nos gens, mais peut-être n'étoit-ce que pour leur faire peur). Je vis le moment qu'on alloit marcher sur mes branches. Mais Dieu, qui vouloit me conserver, permit que ceux qui alloient le faire en feussent détournéz, mais sans dessein, par d'autres qui leur crient: nous avons passé là. Ennuiez enfin de tant de recherches inu-

1. Cet apostat subit plus tard le même sort que Martin de Manoblet. Court, III, 273.

tiles, on les abandonne et l'on part avec les pauvres prévenus, qu'on conduit d'abord à Sauve et de là à Montpellier, où l'on leur fait perdre cruellement la vie sur un échaffaud<sup>1</sup>. Pour moi, je demeure sous mes branches sans remuer jusques à la nuit, c'est-à-dire environ quatre heures, et la nuit étant venue, j'allois chercher quelque part le moyen de panser ma plaïe qui en avoit un grand besoin. Je m'adressai à un bon frère (Noguiier de Massiliargues, proche Tornac, rentier alors de la Blaquièrre où je fus), qui touché sensiblement de l'événement que je lui racontai, ne peut lui refuser des larmes; ma plaïe pansée avec du vin seulement pour ce soir, je m'allai enfermer dans une cache que j'eus soin de faire dans un grenier à foin (à une petite maison séparée de la Blaquièrre à 300 pas). Mais revenu quelques jours après dans la maison de ce bon frère, les dangers qui me suivoient partout me vinrent encore trouver ici. Depuis qu'on savoit que j'étois blessé, les soldats étoient continuellement à la guette pour me chercher dans les maitéries. Je ne l'ignorois pas. Aussi me tenois-je sur mes gardes; mais malgré toutes mes précautions, je fus surpris ici par un détachement. Heureusement pour moi, le maître de la maison

1. Voir plus haut. Voici la lettre du duc de Berwick sur l'arrestation des personnes en question (du 16 octobre 1705, Arch. hist. du ministère de la guerre).

« Trois camisards armés ayant paru aux environs de Manoblet, les différents postes que nous avons coururent sus, et ils furent poursuivis si vivement tant par les soldats que par les paysans, qu'on en prist deux, à sçavoir Lafont et Bessède. Le troisième, nommé Bonbonnoux, fut blessé, mais s'échappa. »

avoit enfoui un petit tonneau dans la terre, où il m'enferma assez à tems pour que les soldats ne s'en aperçussent. Ils me cherchèrent longtems et fort exactement dans tous les coins et recoins de la maison. Leurs pieds mêmes ne feurent pas à deux pouces de ma tette; mais j'étois trop bien caché pour que leurs recherches pussent me découvrir. Ils s'en allèrent enfin, mais non pas aussi promptement que je l'aurois souhaité, étant fort mal à mon aise dans mon tonneau dont la capacité étoit fort petite.

Le zélé fidèle qui m'avoit si obligeamment caché et accueilli, ne borna pas ici ses bons offices, il eut la bonté de m'indiquer chez un de ses amis une cache beaucoup plus comode et plus solide que celle du tonneau (chez Astrat au moulin de Beaucons). Je ne tardai pas d'aller éprouver par moi-même la vérité de sa proposition. Je partis; mais avant que d'arriver, j'eus encore une autre aventure. Comme j'étois en chemin, je visitai de bonnes gens de qui j'avois la connoissance (M<sup>e</sup> Fabrigue à la maitérie du Reversa, où l'on faisoit de la vaisselle de terre), et qui me prièrent de leur faire la grâce de prendre un petit rafraichissement chez eux. Je le fis, je fis plus, j'y passai une partie de la journée; mais comme ces bonnes gens m'avoient laissé seul dans leur maison pour s'appliquer à quelques choses qui les appelloient à la campagne, je me dis à moi-même que les détachements pourroient bien me rendre ce jour-là quelqu'une de leurs fréquentes visites; et ne découvrant rien dans la maison pour me cacher, en cas que la chose arrivât ainsi que je venois de me le dire,

je travaillai incessamment à faire un trou dans le foin. Bien m'en voulut, car je n'eus pas fini que les Miquelets frappèrent à la porte. Avec quels soins ne firent-ils pas leurs perquisitions : après avoir suivi tous les appartemens, ils n'oublièrent pas le grenier à foin. Ils y entrent, ils se balancent sur le foin pour découvrir s'il n'y auroit pas des endroits vuides. Après avoir assez fait ce manège, ils le changent pour celui de piquer à droite et à gauche ce pauvre foin avec la bayonete. Heureusement pour moi mon trou fut profond et solide; autrement je risquois de n'en pas sortir sans damage, car l'un et l'autre de ces importuns manèges me frisèrent de bien prez. Les Miquelets, las de chercher, s'en allèrent et je continuai ma marche.

Le fidèle qu'on avoit eu la bonté de m'indiquer et que je n'avois jamais connu, me reçut d'abord avec assez de froideur. Non-seulement il ne me dit pas qu'il avoit une cache en cas de besoin, mais ce qui étoit d'une beaucoup moindre considération, il ne m'offrit pas de la paille pour coucher, et il me vit passer tranquillement la nuit sur un coffre. Cependant je dois dire à sa louange que c'est un de ceux qui m'a le plus assisté depuis lors dans mes tribulations, et qui fut d'un grand secours surtout à Claris, le logeant chez lui les trois mois de suite, dans un tems que les détachemens lui faisoient souvent plus d'une visite par jour. Il m'offrit la même faveur, et je demurai dans cette occasion chez lui l'espace de trois semaines, où nous feumes fréquemment visitez par les soldats qui venoient régulièrement toutes les

nuits, ou peu s'en falloit. Il étoit ferme, courageux, il avoit une femme qui ne démentoit pas ce caractère, et ils étoient l'un et l'autre fort entendus à cacher habilement leur hôte et à ouvrir leur porte aux soldats sans laisser paroître aucune émotion. En sorte qu'ils auroient peu faire ce manège cent fois le jour sans que le plus habile physionomiste en eût eu le moindre soupçon. Quel trésor qu'un tel homme, dans des épreuves semblables à celles où la Providence m'a appelé ! Mais quel dommage qu'il fût pauvre ! N'importe, il étoit toujours prompt à assister ceux d'entre nous qui avoient besoin de son service. Quelle fut donc la cause de sa froideur ? Je ne vous dirai pas que ce fut parce que son frère avoit été condamné aux galères pour avoir retiré chez lui des prédicateurs, que le moulin où il logeoit, avoit été razé, et qu'il l'avoit rebâti à ses dépens. Tout cela étoit arrivé avant qu'il nous secourût, et tout cela, qui auroit été d'une grande considération pour un autre, ne fit aucune impression sur lui ; j'entends pour altérer ses bonnes volontés à nous servir. D'où venoit donc sa froideur ? Elle me parut plus grande qu'elle ne l'étoit en effet ; je n'étois pas connu de lui qu'imparfaitement, et il n'étoit pas de la prudence de mettre de la paille dans sa maison pour m'y coucher ; aussi dans les plus fervens accez de son zèle pour moi, je couchai sur les planches tout de même que lorsqu'il m'avoit paru froid à mon égard. Je dois vous parler présentement d'un autre fidèle (Deleuze, du Pouget, paroisse de Cros, et qui depuis lors s'est marié avec une fille à qui la maitérie de

l'Esprit au-dessus de Malle, taverne proche de Saint-Hippolite, appartient), qui ne devoit rien à celui dont je viens de vous dépeindre les bonnes qualitez ni en piété, ni en zèle, ni en courage; il avoit ménagé deux petites caches (capables de contenir six ou sept hommes chacune) dans deux monceaux de pierres, qui se trouvoient assemblez dans un champ (à deux mille pas de la maiterie de Sauvier au-dessus du Pouget tirant vers la Fage et où Deleuze étoit alors rentier). C'est là qu'il receloit ceux qui pour la foi erroient dans le désert. Que de fois il nourrit là autant de gens de cet ordre qu'une de ces caches pouvoit en contenir : semblable à une prudente mère de petits lapereaux, il ne voyoit que la nuit ceux qu'il y tenoit cachés, et après leur avoir fourni la nourriture nécessaire, il n'oublioit de fermer adroitement le trou par lequel il étoit entré ou sorti. C'est là qu'après avoir été à peu près guéri de ma blessure, ou du moins lorsque je pus me passer d'une bande qui me couvroit la joue, je fus joindre cinq ou six de mes frères<sup>1</sup>. Ils y avoient fait quelque séjour lorsque j'y arrivai, et nous en fimes quelque peu encore ensemble; et si, pour plus d'une raison, nous quitâmes dans la suite de tems en tems, un lieu aussi favorable par plus d'un endroit, nous avons soin de ne pas oublier d'y revenir lorsque la prudence pouvoit nous le permettre. Un jour que nous avions bien résolu d'en faire notre azile, nous feumes surpris par l'aurore qui, devançant nos pas, nous

1. Claris, Antoine, Roussel, Daniel, etc.

obligea de chercher ailleurs un gîte. Mais la Providence, qui veilloit pour notre conservation, nous adressa chez un autre de ses fidèles (Dumas, rentier alors au Cabanis et où depuis il se marioit à la Favardarié à Tornac. Le Cabanis est une maitérie au-dessus de Durfort, appartenant présentement à M. Salgues) qui se pourvoient pour le besoin, et qui en homme sage avoit ménagé un trou dans une muraille où il nous enferma; mais soit qu'il n'eût pas autant d'adresse que notre homme à deux caches, ou soit (et ce qui est beaucoup plus véritable) qu'il manquât d'endroits commodes pour l'exercer, son trou, quoique bien imaginé pour le lieu où il étoit placé (il étoit dans une muraille dont la terre qu'elle appuyoit, étoit égale à sa hauteur. Notre homme avoit creusé dans la terre, et avoit fait un trou carré, autour duquel il avoit élevé de petites murailles, et sur lesquelles il avoit formé une espèce de lambris qu'il avoit couvert ensuite de terre pour le rendre uniforme avec le reste de la pièce; et pour y entrer il avoit ménagé une petite porte dans la muraille, qu'il avoit soin de bien fermer après y avoir placé ce qu'il souhaitoit), nous fit regretter nos caches; nous y étions dans l'eau, et les uns sur les autres; nous eûmes cependant bien occasion de témoigner à l'architecte nos actions de grâce, car il nous rendit un signalé service de nous dérober de quelque manière que cela fût, de la vue des troupes qui rôdoient toujours la campagne.

Les plus grandes tribulations n'étoient pas encore finies, lorsque pour augmenter mes misères, Dieu

jugea à propos de me visiter de la petite vérole. Cette dangereuse maladie, surtout pour un homme qui a déjà environ trente ans comme j'avois alors, prit assez mal son tems pour me garantir de ce qu'elle a de plus funeste. Elle m'attaqua dans une maison (à la Blaquière dans un grenier à foin) qui manquoit de fenêtres et j'y étois exposé à toutes sortes de vents. Encore elle n'étoit pas tout à fait sortie, que je fus obligé de me transporter ailleurs, et malgré un grand vent accompagné de pluie, je fis dans cet état le trajet (au moulin de Beaucons) d'une grande lieue. De tels contretens auroient été funestes à quelqu'autre. Dieu voulut que je n'en mourusse pas; il me réservait encore pour d'autres aventures.

Quelque tems après ce que je viens de dire, nous fîmes connoissance d'un plus grand nombre de fidèles, et des Cévennes nous descendîmes dans le pais bas (c'est ainsi que dans les Cévennes on appelle le territoire de Nîmes à Montpellier). C'est dans ce dernier lieu qu'est située une maison de campagne (la Bastide, qui appartient à MM. du Chapitre de Nîmes), où étoit pour fermier un chrétien plein de zèle (M. Colom, né à Hiouzet), dont la bénédiction, toujours distinguée, nous fut d'un grand secours. La maison qu'il habitoit ne nous servoit pas seulement de refuge; il la prêtoit encore pour les exercices de piété que nous y faisons fréquemment, et où assistoient un certain nombre de nos amis les plus affidez. Un jour de dimanche que nous venions d'achever un de ces divins exercices (Claris avoit récité un sermon qu'il avoit appris par cœur, mais dont il n'étoit pas l'au-



teur) avec une trentaine de personnes du caractère dont j'ai parlé, et que nous étions prest à nous mettre à table, notre sentinelle (c'étoit une fille appelée Madon, de Clarensac, nièce de M. Colom) se laisse surprendre par un escadron de dragons à cheval. Les dragons sont là, nous dit-on. Je regarde et je vois un dragon qui est déjà au milieu d'une des portes. Claris prend la fuite, je cours après lui. Antoine Roussel vient après. Les dragons enchantez demeurent comme immobiles, et ce n'est qu'après que nous sommes déjà loin, que ceux de la maison ont eu le tems de cacher ce qu'il y a de plus suspect, que les étrangers les plus soupçonnez se sont échappés les uns d'un côté et les autres d'un autre; que les dragons, sans courir même après nous, s'avisent de demander qui nous sommes. Une fille (Marie Nicolas, fille d'un jardinier de Nîmes, mariée ensuite avec Foussa de Vauvert) dont la langue n'étoit pas attachée au palais, se présente et leur dit : Messieurs, ce sont des gens qui, après avoir pêché des grenouilles et des poissons, nous sont venus demander à boire. Je ne sais pourquoi vôtre présence leur a fait prendre la fuite; mais nous n'y perdrons rien, voilà leurs grenouilles et leurs poissons (en leur présentant une pleine corbeille que les domestiques venoient de pêcher) qu'ils nous abandonnent : vous en pourriez profiter, Messieurs, si vous l'agréez. Au moins nous faisons collation, j'espère! Des paroles de cette nature ou de semblables, prononcées avec beaucoup de grâce et de fermeté, éblouirent nos dragons (ils burent un coup, mais sans descendre de cheval) qui,

touchés des offres si obligeantes, chargèrent de remerciement ceux-là même qu'ils auroient chargés de chaînes, si la Providence, toujours adorable, n'y avoit pas ainsi pouvû. Quelle joie pour nous, lorsque nous apprîmes (nous l'apprîmes une heure après par un de ceux-là même qui étoit avec nous dans la maison, et qui, se retirant chez lui, nous découvrit à la campagne et nous appella. C'étoit le nommé Duret de Vauvert) qu'une si dangereuse scène avoit terminé par un dénouement si peu attendu! Nous craignions qu'on n'eût tous fait prisonniers, et que l'affaire n'eût pour ceux de la maison les conséquences les plus funestes. Jamais je n'avois eu une plus grande affliction que celle que produisoit sur moi la pensée de ces tristes événemens que je me représentois comme infaillibles. Mais Dieu voulut ajouter à la grâce de notre évasion, celle d'une consolation si intéressante pour nous.

Si nos personnes étoient recherchées, nos assemblées l'étoient encore plus. Mais plus l'attention de l'ennemi étoit grande à les découvrir, et plus nos soins étoient circonspects à les mettre à couvert de ses recherches. Mais quelque grandes que feussent nos précautions, nous eûmes encore le malheur d'en voir une surprise (dans une petite maison située dans une vigne entre Junas et Sommière : elle pouvoit être composée d'environ deux cens personnes) peu de tems après celle dont nous venons de parler, et dont la fin fut bien différente de celle-là. L'exercice de piété étoit achevé, déjà l'assemblée étoit congédiée, déjà quelques-uns des membres qui la com-

posoient, s'étoient séparés : déjà les sentinelles s'étoient retirées, lorsque tout d'un coup nous feumes enveloppez par un détachement dans la maison où l'assemblée étoit convoquée. J'étois à la porte et j'allois sortir, un soldat qui m'aperçoit et qui m'entend crier : à moi, à moi (signal par lequel je voulois donner avis à l'assemblée du danger qui la menaçoit), me tire son coup, il gauchit, je me sauve et je trouve mon salut dans la fuite. Pour ceux qui sont encore dans la maison, n'osant ou ne pouvant en sortir, ils sont faits prisonniers, ou peu en échappent.

Environ ce tems-là, nous avons résolu de convoquer une autre assemblée (aux Roques, d'Espere, et en cas qu'il ne fit pas beau tems, à la maiterie de Saint-Romand), mais nous en feumes détournés par un événement sinistre. Au nombre d'environ six ou sept de ceux qui habitoient le désert (Claris, Daniel qui fut arrêté, Antoine, Jean de la Borio, moi, etc.), nous allâmes camper dans une maison inhabitée (vieille maison située au-dessus du chemin d'Anduze à Quisac, à trois quarts de lieue de cette première ville, appelée Saint-Romand). Là, couchez sur la dure, nous dormions profondément, lorsque des aboyemens redoublent de tous les chiens d'alentour nous éveillérent. Nous fûmes aux écoutes; mais, ne découvrant rien, trompez par une fausse espérance, mes gens rentrèrent au gîte. (Ajoutez que Daniel venoit de dire : nous pouvons demeurer ici si nous voulons, dans le moment; je viens d'être averti par l'Esprit qu'il n'y a rien à craindre ici pour nous. L'inspiration fut fausse, malheureusement pour le prophète). Je n'en fis pas

de même parce que j'étois dans le dessein d'aller donner avis à un de mes parens, de l'assemblée que nous avons résolu de convoquer. Je pars, mais à peine suis-je parti, qu'un détachement tombe sur mes pauvres frères. D'abord le détachement est effrayé et recule; il lui semble que toutes les pierres de cette maison déserte vont être des gens armés prêts à se défendre; mais ils ne demeurent pas tout le tems qu'il auroit été à souhaiter dans cette erreur. Cependant, ils donnent le loisir à mes gens de sortir et de prendre le large. Le détachement court après eux; heureux qui dans cette occasion est muni d'une jambe agile. Le pauvre Daniel et une fille (Isabeau Bouzère du lieu qui porte ce nom. Comme un Miquelet s'en fut saisi, Jean de la Borio fit main basse sur lui, mais le Miquelet ne lâcha point sa proie), qui avoit eu la bonté de nous porter des provisions de bouche, en manquèrent ici et feurent arrêtez. La fille fut conduite en prison, et le pauvre Daniel au supplice (il fut conduit à Montpellier où il perdit la vie. Je ne me souviens pas s'il fut pendu ou roué<sup>1</sup>). Moi qui ignorois cette triste aventure, me tranquillisois chez mon parent. Mais étant destiné à avoir quelque part à ce sinistre événement, ma tranquillité ne fut pas longue. Bientôt elle fut interrompue par l'approche des soldats, dont la vue me fit promptement courir au coin d'un grenier à paille (j'étois à Belargues, maiterie à une demi-lieue de Lezan), où j'eus le bonheur de faire assez habilement un

1. Comparer plus haut.

trou qui me déroba aux perquisitions de ces lions rugissans et affamez. Leurs recherche sfeurent exactes. Trois fois ils entrèrent dans mon grenier; et ce fut un miracle comme je peus me cacher avant qu'ils y entrassent pour la première fois; ayant découvert quelques couvertures vers la porte, ils demandèrent à voix redoublée : qui couche là, qui couche là; on avoit beau leur dire les domestiques; ils n'en vouloient rien croire et continuoient leurs recherches; ils se lassèrent pourtant; encore ils étoient à la porte, qu'une fille de la maison me vint dire tout doucement : ha! mon cher oncle; ils amènent Daniel prisonnier. Vous jugerez de mon affliction et de ma surprise à cette fatale nouvelle! Lorsque les soldats eurent disparu, j'abandonnois mon grenier à paille, et fus déplorer ailleurs la triste destinée du pauvre prévenu.

L'aventure que vous allez lire, antérieure, si je ne me trompe, à celle que je viens de rapporter, vous fera plaisir, je m'assure, par son dénouement, quoique d'abord elle parût assez fâcheuse. Les Miquets, qui rôdoient toujours cherchant la proie, nous surprirent un jour au nombre de cinq ou six (Claris, Antoine, D'Aumet de la Salle<sup>1</sup>, La Rancheur, Mazel de Bouzon, cousin de la Rancheur, Arnaud de Saint-Hippolite<sup>2</sup> et moi), dans un valon (au-dessous de

1. Mentionné dans la liste de Courten.

2. Il paraît hors de doute que c'est le même Étienne Arnaud, connu dans l'histoire des Églises du désert, qui, assistant plus tard comme ministre, A. Court, dans ses travaux, fut exécuté sur les ordres de Bâville à Alais, le 22 janvier 1718.

Lavabre proche la rivière de la Salle), où nous ne les attendions pas. Je vous dirai cependant que j'étois agité de quelques craintes, et que je m'en découvris même à mes gens; mais comme je n'étois pas prophète, on ne fit aucune attention à mes pressentimens. Je n'y en fis pas non plus moi-même. Je m'éloignai néanmoins à quelques pas de mes gens, dont les uns se baignoient et les autres faisoient quelques lectures. Mais celui qui étoit le plus reculé et qui se baignoit seul (Mazel, cousin de la Rancheur) à quelque distance des deux autres (La Rancheur et Étienne Arnaud), qui prenoient le même divertissement, fut arrêté dans ses plaisirs par une étrange surprise. Quelques Miquelets se présentent à lui et, le couchant en joue, lui ordonnent de ne point remuer. Il les crut parce que, ne jugeant pas les eaux de ces bains assez profondes pour éteindre le feu des escoupettes qui s'offroient à lui, il n'ose ni plonger dans l'eau, ni prendre la fuite dans l'état où il est. On l'arrête; et en vain il proteste qu'il est seul, on ne veut pas l'en croire, et on commence à faire des perquisitions. Le bruit du ruisseau empêchant les autres d'entendre tout ce manège, ils ne pensent pas à fuir le danger qui les menace et qui les touche de près. L'un est surpris revêtant sa chemise (Arnaud), et l'autre l'est comme il est encore dans l'eau (La Rancheur). Celui qui a déjà sa chemise, se trouve assez heureux si, abandonnant sa culotte, etc., il peut prendre la fuite et se sauver; il l'entreprend et réussit; celui qui est dans l'eau, manquant du même avantage, n'a pas d'abord le même sort. On ne lui donne

pas seulement le tems de réfléchir sur le parti qu'il a à prendre; aussitôt qu'il est vû, il est pris; mais à mesure qu'on étend les mains pour le prendre, celui qui étoit déjà prévenu s'échappe et se sauve. Soit que quelques-uns des Miquelets courent après le fuiard, soit qu'une autre partie s'amuse à ramasser les habits et à butiner le bissac, un seul tient par le bras la dernière victime, qui demandant en grâce qu'on lui laisse revêtir sa chemise et prendre sa culotte, on le lui accorde; mais comme le Miquelet veut prendre des jarretières qui étoient un peu à côté, pour attacher sa proie, il la perd par la fuite; car comme il se baisse (le Miquelet disoit en se baissant : au moins tiens-toi là, et se courbant à moitié se relevoit pour répéter : au moins demeure là, et tenant une main près de son homme et l'autre la tendant vers les jarretières, répète encore une fois : tiens-toi là, lorsque La Rancheur prend la fuite. Il étoit fort agile et fut bientôt loin) pour prendre les jarretières, sa proie qui étoit agile par elle-même, acquérant par le danger un nouveau degré d'agilité, disparoit aussi vite que s'il eût eu des ailes (il avoit les mains toutes déchiquetées, parce qu'il avoit saisi la dague dont le Miquelet le vouloit percer dans l'eau, lorsqu'il voulut le saisir, et la dague lui tournant dans la main l'avoit blessé à différents endroits). Le Miquelet a beau crier et tirer après le fuiard, il est déjà loin. Les autres de mes gens qui faisoient leur lecture, n'avoient pas attendu jusques ici à changer de lieu; pour ce qui me regarde, j'étois assez embarrassé; craignant que toute la montagne ne fût investie, je

m'avisai de couper une branche de chataignier bien feuillée et de la mettre sur mon épaule, tant pour cacher mon fusil que pour faire naître la pensée à ceux des soldats qui pourroient m'apercevoir, que j'étois un païsan qui revenoit de son travail. (Je m'en allai de là au Ponteil à Valestalière, où je me trouvai déjà précédé par La Rancheur et Mazel, et d'où nous allâmes joindre le reste de nos gens dans un valon proche de là). Ainsi se termina cette aventure, la plus particulière que j'eusse vû arriver encore <sup>1</sup>.

Tout ce que je viens de raconter m'étoit arrivé, vous le savez, dans les douze années qui s'étoient écoulées à compter de celle que j'avois pris le désert jusques à celle que j'eus l'avantage de vous connoître. Que si vous souhaitiez de savoir d'une manière plus distincte quelles ont été mes

1. Il ne manque pas d'intérêt de comparer avec ce récit le rapport officiel sur le même incident, où les militaires n'avaient pas négligé de faire présenter leur maladresse sous un jour plus favorable. (Lettre de Bâville du 30 juin 1705. Arch. hist. du ministère de la guerre.) La surprise des camisards avait été amenée par un espion inconnu à Bonbonnoux.

« Le nommé *Delon*, dont je me sers dans les Cévennes pour espion, étant avec six Miquelets près de la Salle, trouva avant-hier dix ou douze (!) hommes ensemble, dont un lisoit la Bible et quelques-uns se baignoient dans une rivière. Les Miquelets tirèrent un peu de trop loin, comme ils font toujours, et en blessèrent deux, entre autres celui qui tenoit la Bible : et comme c'étoit un endroit près d'un bois dans des rochers, ils se sauvèrent ; les Miquelets trouvèrent trois fusils, huit pistolets, deux bayonnettes, les souliers et les justaucorps de ces gens-là et tout ce qu'ils avoient de vivres. On a fait des détachements de tous costés pour les chercher, ils n'ont peu encore réussir ; on croit que c'étoit Claris qui vouloit faire quelque assemblée de ce côté là. »



demeures l'espace de ce nombre d'années, je ne saurois que vous répéter ce que j'ai déjà dit plus d'une fois dans cette relation. Elles ont été les forêts, les montagnes, les valons, les lieux les plus déserts et les plus reculés, quelques fois les antres de rochers et les cavernes, mais le plus souvent les bois. Moins heureux que Jacob, je n'ai pas toujours eu une pierre pour mon chevet, la campagne ne m'en fournissant pas toujours; mais pendant les années marquées ci-dessus, j'ai bien peu tenu le langage que ce patriarche eut occasion de tenir, dès la nuit même qu'il quitta la maison paternelle : *La terre est mon lit, l'air en est le toit et le ciel ma couverture*, et je n'ai pas eu lieu de craindre pendant tout ce tems-là qu'on me volât mes habits sans que je m'en apperçusse, les ayant la nuit et le jour sur mon dos pour ma fidèle compagne. J'étois si peu accoutumé à me déshabiller et à coucher mollement, que je me souviens qu'à Montpellier je ne peus pas dormir parce qu'on m'avoit placé sur un matelas, et qu'il me fallut pour goûter les doux fruits du sommeil, le quitter et le changer pour le pavé de la maison. Mes périls ont été grands, je vous en ai donné l'échantillon; mais il y en a tant d'autres que je n'en saurois rappeler le nombre. Mais dans quelque éminent péril que je me sois trouvé, je puis bien dire à la louange des miséricordes divines, de qui je reconnois en toute humilité, tenir tout ce qu'il y a de bon en moi, que je n'ai jamais murmuré contre les ordres de la Providence; et que lorsqu'il s'est élevé dans mon esprit quelque pensée d'impatience,

je n'ai pas tardé à la combattre et à la condamner. Les autres événemens de ma vie vous sont assez connus.....

---

Telles étaient les aventures de Bonbonnoux et de ces tristes débris des bandes camisardes qui, ayant une confiance inébranlable dans la cause pour laquelle ils avaient pris les armes, menaient pendant de longues années une existence si extraordinaire dans les montagnes.

Mais en dehors de ces pauvres bannis, dont l'auteur des mémoires fait mention, il y en avait encore quelques autres qui restaient sous les armes et que le colonel de Courten a mis dans sa liste (nov. 1705). C'étaient *Jacques Geminaud, Fidel, Pol Deshom, Isac Catalan et François Jonquet*. Ceux-ci cependant disparurent bientôt de la scène, soit en tombant au pouvoir du gouvernement, soit en se rendant <sup>1</sup>.

1. Jacques Geminaud et Pol Deshom ne sont pas mentionnés ailleurs. Mais Abric Fidel de Mandagout, adversaire terrible des traîtres, fut tué, les armes à la main, à Sumène (mai 1706). Il y a une lettre de Chamillard à Bâville, par laquelle le roi approuve que l'intendant ait promis de faire payer 1,000 livres à qui le livrerait mort ou vif. On suppose que Cavalier et Flottard « avoient jeté les yeux sur lui pour le mettre à la tête des mouvemens qui pourroient arriver en Languedoc. » (Lettre du 17 mai 1706. Arch. hist. du ministère de la guerre.)

Catalan, surnommé *Porteffroi*, partagea peu après le sort du précédent. (Lettre de Chamillard du 27 décembre 1706, *ibid.*)

François Jonquet fit sa capitulation en décembre 1705. Son frère

En 1709 il y eut un soulèvement subit en Vivarais sous les ordres du visionnaire *Abraham Mazel*, de *Daniel Gui*, confident de Cavalier, et de *Dupont*, son secrétaire, arrivés de Genève. Le premier de ces chefs, connu aussi bien par sa fuite miraculeuse de la tour de Constance<sup>1</sup>, que par sa bravoure à toute épreuve, fut le seul qui, après une lutte on ne peut plus opiniâtre, parvint à s'échapper ; les autres tombèrent les armes à la main et, grâce aux mesures sanglantes de Bâville, le pouvoir absolu fut encore une fois rétabli dans cette province où le désespoir

l'avait précédé à cet égard ; ils sont qualifiés d'anciens lieutenants de Ravanel. (Lettre de Bâville du 18 décembre 1705 *ibid.*)

On peut encore ajouter au nombre des camisards qui à cette époque parurent dans le Midi, le fameux *Salomon Couderc*. Arrivé de Suisse, il fut saisi aux bords du Rhône et brûlé vif le 3 mars 1706. (Lettre de Chamillard du 10 mars 1706, *ibid.*)

1. Voir sur cet épisode souvent cité le *Théâtre sacré*, p. 84, 85. — Voici comment il est expliqué par Bâville. (Lettre du 28 juillet 1705, Arch. hist. du ministère de la guerre.) On se rappelle que le nombre de ceux qui accompagnèrent Abraham Mazel était de seize.

« J'ai envoyé le sieur Le Roy comme pour s'informer de leur évacion. Il a trouvé qu'elle étoit venue d'une négligence tout à fait blâmable des officiers, qui en devoient prendre soin, qu'ils n'avoient mis qu'une sentinelle très-mal placée, loin des corps de garde, que le major qui avoit la clef des prisons, n'y étoit pas entré depuis un mois, que plusieurs personnes y étoient entrées, qui y ont apporté des outils et instruments de fer, dont on s'est servi pour enlever les pierres de l'angle de la tour par un grand et long travail. Enfin, il a été vérifié que la négligence de ce major a été si grande qu'il ne peut avoir aucune excuse. »

N'est-ce pas ici le lieu de dire que les agents des gouvernements despotiques de tout temps se ressemblent ? En fermant les yeux sur toute chose qui dépasse les limites étroites des règlements, il font retomber sur les subalternes la responsabilité de ce qui a déjoué leurs projets.

des religionnaires, joint aux autres dangers qui menaçaient soit du dedans soit du dehors du royaume, l'avait mis dans un extrême péril.

Les camisards des Cévennes ne prirent point part à cette révolte, trop brusquée du reste pour qu'elle réussit ; ni Bonbonnoux ni Claris n'y paraissent. D'ailleurs les documents officiels sur ces événements sont assez incomplets ; les rapports adressés au gouvernement de la part des autorités locales, dès l'année 1706 jusqu'à la fin de celle de 1709, manquent aux Archives histor. du ministère de la guerre, et l'on n'y trouve que les minutes des lettres écrites en réponse à celles de l'intendant et des commandants militaires <sup>1</sup>.

1. Pour être utile aux historiens, nous reproduisons ce peu de documents concernant les affaires du Vivarais, que nous avons trouvés dans le dépôt en question. Il en faut compléter le récit de Court, III, 298, ss.

*Lettre à Bâville. Marly, le 26 juin 1709.*

(Sur la nécessité de payer les troupes dans cette province.)

« J'ay reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 19 de ce mois. Je comprends la nécessité qu'il y a de faire payer les troupes qui sont au Vivaretz. J'en parleray à Mons. Desmarets et luy proposeray de donner des assignations sur les monnoyes de Toulouse et de Montpellier qui puissent procurer quelque argent comptant. »

*Lettre au même. Marly, le 28 juin 1709.*

« Le roy a esté bien ayse d'apprendre par la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 20 de ce mois que dans l'affaire que le sieur de la Case, major du régiment du Boulay, a eue avec les camisards près Saint-Fortunat, leur chef ayt esté tué, et les mesures que vous avez prises pour fournir la subsistance aux troupes qui

Mais pour l'année 1710, les sources sont plus abondantes ; c'est alors que le dénoûment du long

sont à leur poursuite; il y a lieu d'espérer qu'avec les deux régiments d'infanterie que Mons. le maréchal de Berwick fait passer en Languedoc, celui de dragons que Mons. le comte de Gramont a eu ordre d'y envoyer de Franche-Comté et le premier de Languedoc que le roy a permis à Mons. le duc de Roquelaure de retenir, il pourra dissiper ces rebelles sans qu'il soit besoin de luy envoyer d'autres troupes d'augmentation... »

*Lettre au même. Versailles, 7 juillet 1709.*

« J'ay rendu compte au roy des lettres que vous avez pris la peine de m'écrire les 22, 25 et 27 du mois passé. Sa Majesté a esté fâchée du *petit avantage* que vous me mandez que les phanatiques ont eu par la faute des Suisses que M. Courten avoit rassemblés pour aller contre eux, mais elle espère que quand Mons. le duc de Roquelaure aura toutes les troupes qui marchent à ses ordres, il réduira tous ces gens-là... »

• Les soldats de la compagnie colonelle du régiment suisse de Hessy (?) et de la compagnie franche de la même nation, « ont refusé de tirer un seul coup contre ces rebelles. Ils seront jugés par leurs propres officiers. »

*Lettre au même. Versailles, le 10 juillet 1709.*

Éloges à l'occasion des mesures qu'il a prises et de ce qu'il a accompagné le duc de Roquelaure à Aubenas.

*Lettre au même. Versailles, 11 juillet 1709.*

Deux bataillons du régiment du Maine et deux de celui de Dumas, trois escadrons de dragons, etc., seront envoyés en Languedoc.

*Lettre au même. Versailles, 17 juillet 1709.*

« J'ay reçu les deux lettres que vous avez pris la peine de m'écrire les 9 et 10 de ce mois. Le roy a veu par la première le détail que vous faites de l'action qui s'est passée entre les deux bataillons du régiment de Quercy et les camisards sur la montagne de Leyris prez de Vrayjac (?). Sa Majesté a esté fort contente de la manière dont M. le chevalier de Miromenil s'est conduit pour les attaquer. Il est

drame sanglant eut lieu. Attirés par une sympathie secrète l'un vers l'autre, Abraham Mazel et Claris,

fâcheux seulement qu'il ayt reçu une aussy forte blessure et qu'il ayt perdu dans cette occasion les deux capitaines de ses grenadiers. *Quelque déterminés qu'ayent paru ces rebelles, je ne crois pas, présentement que leur nombre est réduit à quatre-vingts, qu'ils attendent davantage les troupes du roy, d'autant plus que les deux chefs principaux d'entre eux ont esté tués ; ils ne peuvent guère avoir d'autres ressources que de se disperser et de se cacher dans les montagnes.. »*

*Lettre au même. Versailles, 22 juillet 1709.*

Réponse à Bâville touchant la capture qu'il a faite de certaines lettres et particulièrement de celles écrites par Cavalier et par l'un de ses amis. A en juger par elles, il n'y a pas de doute que « les ennemis ne fassent toutes sortes d'efforts pour fomenter la rébellion des nouveaux convertis des Cévennes. »

*Lettre au même. Versailles, 23 juillet 1709.*

« Le roy a esté bien ayse de voir par la lettre que vous avez pris la peine de m'escire le 18 de ce mois, et celle que j'ay reçue en mesme temps de Mons. le duc de Roquelaure, que l'on soit en estat de se passer en Languedoc de partie des troupes qui doivent s'y trouver... »

*Lettre au même. Versailles, 28 juillet 1709.*

« Le roy a esté bien ayse de voir par la lettre que vous avez pris la peine de m'escire le 20 de ce mois, que la troupe de camisards qui s'étoit retirée du costé de Saint-Agreve (?) ayt esté jointe par le sieur de Cheviré, lieutenant-colonel du régiment de dragons de Languedoc, qui l'a entièrement destruite, en ayant laissé 50 sur la place et fait douze prisonniers. L'exemple que l'on a fait de ces derniers estoit bien nécessaire, et Sa Majesté l'a fort approuvé... »

*Lettre au même. Marly, 4 août 1709.*

« Sa Majesté a esté bien ayse d'apprendre que tout soit tranquille dans les Cévennes et le peu d'apparence qu'il y ait que les mouvements du Vivarets recommencent dans la suite, n'estant pas resté dix camisards de la troupe qui s'étoit assemblée, et ce reste mesme estant dissipé... »

derniers chefs des exaltés, entretenaient, dès le mois de novembre 1709, des rapports ensemble dans les Cévennes pour y préparer, avec le secours des puissances alliées, une nouvelle prise d'armes plus heureuse, croyaient-ils, que les précédentes. Bonbonnoux, moins accessible aux illusions qu'eux<sup>1</sup>, et déplorant peut-être en secret le surcroît de dangers auquel s'était exposé son ami d'enfance, dont le naturel assez doux, ce semble, subissait l'influence du fougueux Mazel, se tenait à l'écart de cette entreprise ; il n'y joua aucun rôle important. En attendant, les autorités firent jouer tous les ressorts de la police ; leurs efforts furent couronnés de succès. Peu de temps après la prise de *Salomonet* (Salomon Sabatier<sup>2</sup>),

1. On se rappelle le jugement un peu ironique qu'il avait porté dans ses mémoires sur la conspiration de Montpellier.

2. L'arrestation est annoncée par M. de Lalande dans une lettre d'Alais du 18 avril 1710. (Archives hist. du ministère de la guerre.) Grâce aux espions infatigables, Salomonet avait été saisi à la porte de cette ville. — Il était « un des fameux prédicants, qui s'étoit soumis, il y a deux ans, et sortit hors du royaume, dont il étoit revenu dans ces derniers troubles du Vivarais. »

Les mêmes espions font espérer à M. de Lalande de lui donner moyen de prendre Abraham et Claris.

Four le sermon que le prisonnier fit à Alais devant un auditoire splendide, voir Court, III, 355 ss.

Nous reproduisons une partie de l'interrogatoire « sur la selette, » fait à Montpellier le 29 avril et remarquable par une grande franchise sur tout ce qui n'était pas de nature à compromettre les coreligionnaires du prévenu. (Fonds de l'ancienne intendance de Languedoc, C. 190.)

.....  
Interrogé s'il n'a esté *camisard au bois*.

A dit que ouy.

Abraham, Claris et Coste, marchand d'Uzès, furent trahis lors d'une entrevue près de cette ville ; le premier et le dernier se firent tuer après une résistance énergique ; Claris, blessé, fut saisi pour terminer sa vie sur l'échafaud.

Nous publions tous les documents d'intérêt his-

Interrogé s'il n'a esté dans la troupe de Rolland.

A dit que ouy.

Interrogé s'il n'avoit promis à M. de Bâville quand il sortit du royaume qu'il n'y reviendrait plus.

A dit que ouy.

Interrogé s'il n'a prêché.

A dit que ouy, qu'il a prêché dans le désert.

Interrogé qui estoit l'advertisseur pour se trouver dans les assemblées.

A dit que c'estoit luy-mesme.

Interrogé sy les personnes qu'il adverteissoit estoient du mesme endroit.

A dit que non, qu'elles estoient de différents lieux.

Luy avons représenté qu'il ne peut pas estre qu'il feut luy-mesme estre l'advertisseur, puisqu'allant à divers endroits il courroit risque d'être pris et arreté, et que par conséquent il faut qu'il y ait eu d'autre advertisseur que lui.

A dit que c'est luy-mesme.

Interrogé s'il n'a esté envoyé dans cette province par la reyne d'Angleterre ou par ses ordres et sy on ne luy a fourni de l'argent et lettres de crédit.

A dit que non.

Interrogé s'il n'a veu Claris dans ce pais et Abram et s'il n'a eu des conférences avec eux.

A dit que non.

Interrogé sy quand il a esté hors du royaume il n'a eu de conférences avec les ennemis de l'État et de relation avec les puissances étrangères.

A dit que non.

Interrogé s'il n'a des armes cachées dans le pais des Sévennes et en quel endroit il les a.



torique, soit officiels, soit privés, que nous avons trouvés sur ces derniers guerriers renommés du désert ; ils offrent des détails ultérieurs sur la vie qu'il y avaient menée, ainsi que sur les idées dont ils s'étaient fait les martyrs.

---

## DOCUMENTS RELATIFS A CLARIS, ABRAHAM MAZEL ET COSTE.

Nous commençons par cette lettre de Bâville, où perce la joie farouche du chasseur, heureux d'avoir enfin attrapé le gibier qui, pendant longtemps, s'est garanti de ses pièges. Seulement il reste encore un

A dit qu'il n'en a point ny rien de caché.

Interrogé s'il n'a esté pris portant des armes.

A dit que ouy.

L'exhorte de dire la vérité.

A dit l'avoir dite ; lecture faite, a persisté et a signé :

SALOMON SABATIER signé,

BORNIER signé.

*Lettre de Bâville. Montpellier, 29 avril 1710.* (Arch. hist. du ministère de la guerre.)

.....

« Salomonet a esté condamné à mort aujourd'huy icy, et exécuté après avoir souffert la question sans avoir voulu rien avouer. Il est mort avec une brutalité et une férocité extraordinaires, comme font presque tous ces gens-là (!). Il est très-bon d'être délivré d'un aussi grand scélérat (!!). »

peu de doutes sur la réalité de ce succès. (Archiv. hist. du ministère de la guerre.)

« Montpellier, le 17 octobre 1710.

« J'ay toujours eu extrêmement sur le cœur qu'Abraham, premier chef de la dernière révolte du Vivarais, en ayt pu seul échaper ; il fut blessé de trois coups au premier combat, et il a trouvé le moyen de se faire guérir de ses blessures, il est revenu ensuite dans les Cévennes pour y exciter de nouveaux troubles ; j'en ay été averty, j'ay mis sa tête à *prix à mil livres*, et j'en ay donné avis à M. le marquis de Lalande pour le faire chercher de son côté ; il y a réussy et par le moien de ses espions *qui sont bons*<sup>1</sup>, il a sceu qu'Abraham étoit caché dans une métairie près d'Uzès ; il y a envoyé le capitaine Tourreil des fusilliers de montagne de Roussillon avec sa compagnie ; il l'a sy bien conduite, qu'il a investy la metterie sans qu'on s'en apperceut ; Abraham étoit lui troisième dans un endroit bouché avec de la paille, et lorsqu'il a été découvert, il a tiré plusieurs coups qui ont blessé légèrement le lieutenant de la compagnie, il s'est ensuite jetté sur le

1. Ce marquis savait, du reste, lui-même en apprécier les mérites. Dans une lettre écrite à la cour sur cette même affaire, il sollicite, pour récompense des services rendus, que son fils cadet, capitaine dans le régiment de son frère, soit promu au grade de colonel réformé de dragons. Voici la raison de sa demande. « Si vous saviez, monseigneur, *l'argent qu'il m'en coûte en espions* depuis que je suis dans cette province, je crois que le *roy auroit la bonté de m'accorder (cette grâce)*. (*Ibid.*)

toit de la maison, d'où il s'est défendu autant qu'il a peu ; il y a été tué avec un marchand d'Uzès, nommé Coste, dont on n'avoit aucun soubçon et qui étoit aparament celuy qui le faisoit vivre et entretenoit ces correspondances dans les païs étrangers ; s'étant défendu aussi avec beaucoup de vigueur, il a été tué pareillement ; le troisième a été pris, il s'est dit Roussel, prédicant d'abord, après cela il s'est dit Claris. C'est un homme fameux parmi les camisards, et seul qui n'a jamais voulu se rendre ny quitter le pays ; il a été manqué plusieurs fois, et j'avois *mis aussi sa tête à 1000 #*, mais comme M. de Lalande l'a amené à Alais et qu'il n'est point encor icy, je n'ay pu vérifier si c'est le véritable Claris, dont la prise seroit très-bonne et que je cherche il y a longtems... La prise d'*Abraham est très-importante*, c'étoit un chef fort accredité par tout ce qu'il avoit fait en Vivarais et fort propre à se mettre à la tête d'une nouvelle révolte ; je ne doute pas qu'il n'eût grand commerce dans les pays étrangers d'où il a été envoyé. Je vous supplie de me mander si le roi trouvera bon que j'emploie dans les comptes de l'extraordinaire des guerres les 1000 # que j'ai donné à l'espion de M. de Lalande qui l'a fort bien servi, et pareille somme si c'est Claris qui soit pris ; je ne doute pas que cet événement ne dérange beaucoup tous les projets des gens mal intentionnés de ce païs... »

*Lettre du duc de Roquelaure. Montpellier, le 21 octobre 1710 (Ibid.).*

« . . . . . »

« Nous ne pouvons presque plus douter que ce ne soit effectivement Claris (qui a été pris), premier chef de party en Cévennes et *qui y est plus accrédité que je ne scaurois vous le dire*. M. de Lalande a jugé à propos de le faire mener à Alais, non-seulement pour l'y faire reconnoître et le faire voir aux peuples, mais encore pour essayer d'en tirer quelques éclaircissements sur le commerce qu'il a certainement avec les puissances étrangères... Cependant, comme il ne convient pas au bien du service du Roy qu'un scélérat aussy dangereux et aussy connu que celui-là demeure plus longtems sans être puni, et que l'exemple que le public en attend ne doit plus être différé, je manday hier à M. le marquis de Lalande de le faire conduire incessamment icy, en prenant toutes les précautions nécessaires pour sa seureté... »

*Lettre de Bâville. Montpellier, le 21 oct. 1710 (Ibid.).*

Désormais les doutes sont dissipés ; le sentiment du triomphé seul reste :

« . . . . . »

« Celui qui a été arrêté avec Abraham a été reconnu pour le véritable Claris ; il s'étoit fait un nom considérable dans les Cévennes par son opiniâtreté à ne vouloir point se rendre, et à publier qu'il étoit prest à se mettre à la tête de la première révolte, et que

*Dieu l'avoit destiné pour rebatir le premier Temple ; il est maçon de son metier, et toutes les aventures extraordinaires qui lui étoient arrivées, aiant échapé plusieurs fois, avoient encore augmenté l'opinion que l'on avoit conceüe de ce scélétrat... »*

M. de Lalande n'a pu rien tirer de lui. Il l'enverra demain.

« Je luy ferai promptement son procès et je n'oublierai rien de tout ce que je pourray faire pour l'obliger à parler. »

Les têtes d'Abraham et de Coste ont été exposées ; la première à Vernoux, en Vivarais, « c'est où Abraham a beaucoup paru dans la dernière révolte, et la tête de Coste à Uzès ; c'est ce marchand d'Uzès qui recevoit l'argent de Genève pour le donner à Claris et à Abraham. — Je croy que je pourray retirer sur les biens de Coste les 2000 <sup>l</sup> que j'ay données pour la prise de ces deux hommes. »

*Lettre du duc de Roquelaure. Montpellier, le 23 octobre 1710 (Ibid.).*

« . . . . . »

« Nous l'examinâmes (Claris) hier assez longtemps, M. de Bâville et moy, et nous ne sommes pas hors d'espérance d'en tirer quelques éclaircissements.

« Cette capture est d'autant plus importante, que nous avons trouvé dans ce scélétrat *plus d'esprit et de sens que dans aucun de tous ceux de cette espèce*

que nous avons veus jusqu'à présent, nous ayant paru capable de concevoir et d'exécuter un projet avec *une sorte d'ordre et de conduite...* »

Voici la pièce principale de *la procédure*, où cependant le prévenu s'est tenu assez sur la réserve touchant ses compagnons de malheur. (Fonds de l'ancienne intendance de Languedoc. C. 490.)

*Interrogatoire du 23 octobre 1710.*

Avons mandé venir pardevant nous l'accusé cy aprez nommé, de luy serment pris de dire vérité.

Interrogé de son nom, surnom, âge, qualité, demeure et religion,

A dit qu'il s'appelle *Pierre Claris*, du lieu de Quisac, masson de son métier, âgé de trente-trois ans, de la religion pretendue reformée.

Luy avons prononcé que nous luy faisons le procez en dernier ressort, d'autorité de M. l'intendant, en consequence de l'arret du conseil d'attribution.

Interrogé pourquoy n'a-t-il pas fait abjuration de la religion pretendue reformée lors de la conversion générale.

A dit que dans ce temps là il étoit fort jeune.

Interrogé s'il n'a esté avec les camisards, depuis quand et qu'est ce qui l'obligea à y aller.

A dit qu'il y a environ sept ans qu'il alla avec les camisards, *n'ayant autre dessein que de prier Dieu*<sup>1</sup>.

1. Voir les mémoires de Bonbonnoux. C'est en effet dès l'année 1703 que Claris s'était joint aux camisards.

Interrogé s'il n'est pas vray que dans sa jeunesse il a esté à la messe.

A dit qu'ouy et qu'il y a esté plus de cent fois, et qu'il étoit amy du prieur de Saint-Jean-de-Roques auquel il a sauvé la vie deux fois et sa maison.

Interrogé pourquoy discontinua-t-il d'aller à la messe pour aller avec les camisards.

A dit qu'il n'ajoutoit point foy à la messe, et qu'ayant manqué d'y aller quelques fois, on le menassa de le mettre dans un couvent, que ce feut la cause qu'il se jetta dans les camisards et parce qu'il vouleut *suiure la predication de l'Evangile*.

Interrogé dans quelle troupe il alla.

A dit qu'il alla dans les troupes de Cavallier et de Rolland, qu'il étoit tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre et d'autres fois seul et quelques fois avec quelques autres avec lesquels il prioit Dieu.

Interrogé s'il étoit avec les camisards dans le temps du meurtre de M. l'abbé du Chaila et de la famille de la Devèze<sup>1</sup>.

A dit que non.

Interrogé s'il ne s'est trouvé dans divers combats que les camisards donnerent contre les troupes du roy.

A dit qu'ouy.

Interrogé dans quels combats il s'est trouvé.

A dit qu'il se trouva au combat de Nages où il feut blessé, à celluy de Briez et autres dequels il ne se souvient pas.

1. Le château de la Devèze fut pris par les premiers attroupés, le 29 ou 30 juillet 1702. Cpr. Court. I, 63 ss.

Interrogé s'il ne portoit des armes dans ces combats.

A dit que non et qu'il ne portoit qu'un bâton <sup>1</sup>.

Interrogé s'il ne s'est trouvé au brullement des eglises et au massacre des pretres.

A dit que non, et du depuis a dit qu'il se trouva au brullement d'une eglise de laquelle il ne se souvient pas.

Interrogé où il étoit dans le temps que les camisards brulloient les eglises et massacroient les pretres.

A dit que dans ce temps là il feut attaqué de diverses maladies, et que cella feut cause qu'il se retira dans le bois de Bragassargues et autres voisins où il demeura longtemps, allant quelque fois dans les troupes pour y *entendre les predications et prier Dieu*, et aprez il retournoit dans le bois ; que quand il se portoit bien, il restoit avec les troupes, et que quand il étoit malade, il s'en retiroit et ce qui l'obligeoit d'autant plus à se retirer, c'est qu'il *avoit horreur du sang qu'on repandoit*.

Interrogé s'il n'étoit point au brullement de l'eglise de Sauve et au massacre des capucins <sup>2</sup>.

A dit que non et qu'il n'étoit pas encore avec les camisards, et que dans ce temps-là il travailloit de son métier à un moulin de l'Evesque.

Interrogé où est-ce qu'il a demeuré depuis que

1. Voir plus haut le témoignage du *Théâtre sacré*, p. 115, sur les occupations de Claris.

2. En décembre 1702. Voir Court, I, 146 ss.



Cavallier est sorti du royaume et que Rolland a esté tué.

A dit qu'il a roulé dans toute cette basse province, qu'il étoit quelquefois seul et quelquefois accompagné.

Interrogé en quels lieux il alloit.

A dit qu'il a esté dans toutes les villes et villages, fort peu dans les meteries et souvent dans le desert ; qu'il étoit avec Bonbonnoux qui est de son village, et Salomonet.

Interrogé quel dessin il avoit quand il rouloit les villes et villages de cette province.

A dit qu'il n'avoit autre dessein que de prier Dieu et d'attendre que le roy *donnât le repos à son peuple par la paix.*

Interrogé quelles connoissances il avoit dans les villes, villages et meteries qu'il alloit.

A dit qu'il ne connoissoit personne, qu'il n'en vouloit pas mesme connoître de peur d'être cognu, parce que s'il avoit esté cognu, il n'auroit pas subsisté sy longtemps<sup>1</sup>.

Interrogé où il logeoit dans les villes, villages et meteries où il rouloit.

A dit qu'il y alloit dans les cabarets, où il n'étoit point cognu, pour y prendre sa réfection et y faire ses provisions pour subsister dans le desert où il s'en retournoit.

Interrogé s'il ne rouloit dans les villes et villages

1. Il est superflu d'insister sur les réticences que le prévenu fait sur le point en question.

de la province pour y revolter le peuple contre le service du roy et pour y faire des assemblées.

A dit qu'il n'a jamais *rien fait contre le service du roy*, et qu'il y faisoit des assemblées pour prier Dieu.

A luy remontré qu'il n'a pas dit la verité dans ses précédents interrogatoires, puis qu'il avoue presentement qu'il faisoit des assemblées par les lieux où il passoit pour y prier Dieu, ce qui est une marque qu'il avoit des connoissances par les lieux où il passoit, et cependant il nous a dit qu'il n'en avoit point.

A dit que quand il vouloit faire des assemblées, il se rendoit dans quelque lieu commode, dans des lieux ecartez ou dans des bois, qu'il commençoit à chanter des psaumes, que ceux de sa religion, qui l'entendoient, le venoient joindre, que de cette maniere il se formoit une assemblée, que quand elle étoit formée il leur prechoit l'Évangile.

A luy remontré qu'il nous a dit cy devant qu'il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour n'être pas cognu, que cependant c'étoit le moyen de se faire connoître puis que, par le chant des psaumes, il pouvoit attirer à luy aussy bien d'anciens catholiques que de ceux de sa religion qui l'auroient peu faire arrêter.

A dit qu'il a trouvé plus de fidélité avec les anciens catholiques qu'avec les nouveaux, et qu'il n'a pas à se plaindre d'aucun d'eux.

Interrogé pourquoy il ne s'est pas rendu à la clemence du roy comme tous les autres chefs des rebelles, ayant esté, par ce moyen, sûr de son par-

don, ayant pu sortir du royaume en toute securité et y faire le devoir de sa religion.

A dit qu'en se rendant, il falloit qu'il sortit du royaume et qu'il n'auroit peu résister aux sollicitations qu'on luy auroit faittes de revenir dans le royaume, puis qu'il voyoit que ceux qui avoient plus de fermeté que luy, revenoient, à quoy faire les camarades qu'il avoit dans ce païs là l'auroient obligé.

Interrogé quels camarades il avoit hors du royaume.

A dit que c'étoit le nommé Salomonet<sup>1</sup> et Jean de la Borio, qui est du costé de Mende.

Interrogé de quoy il a subsisté depuis le temps que les chefs de la revolte ont esté tuez ou justiciez, qui luy fournissoient l'argent et les vivres necessaires.

A dit que quand il faisoit des assemblées, on luy donnoit de l'argent, duquel il se servoit pour vivres, qu'il alloit en chercher dans les cabarets, qu'il n'avoit d'autres retraites que les bois, que quand il pleuvoit, il s'alloit réfugier dans les baumes (cavernes) ou dans les meteries ecartées et inhabitées.

Interrogé si la reine d'Angleterre et le duc de Savoye ne luy faisoient tenir de l'argent pour subsister, luy et ses camarades.

A dit que non.

Interrogé si le nommé Flottard, qui estoit à Genève et qui est un marchand de ce païs, ne faisoit tenir de l'argent à des marchands nouveaux convertis, ou

1. Salomon Sabatier. Voir plus haut.

autres personnes, qui le distribuoient tant à luy qu'à ses camarades.

A dit que non.

Interrogé si la reine d'Angleterre et le duc de Savoye n'ont envoyé des gens pour le fortifier dans le dessein de ne sortir point du royaume et pour y obliger les gens du païs, nouveaux convertis, de se revolter s'il y avoit occasion.

A dit que non, qu'il est pourtant vray que le nommé Durand<sup>1</sup>, ne sachant d'où il est, est rentré dans le royaume avec Salomonet et qu'Abraham y est aussy rentré, mais qu'il ne sait point ny n'a aucune connoissance qu'ils y soient rentrez par ordre de la reine d'Angleterre et du duc de Savoye.

Interrogé s'il n'a pas eu commerce avec Habram depuis qu'il est revenu du païs étranger.

A dit qu'ouy, que la première fois il le vit dans un bois fort haut et fort élevé, qui est entre la ville d'Alais et Anduse.

Interrogé si Habram ne luy avoit donné rendez-vous dans ce bois et qu'il advertit.

A dit qu'il y a environ quatre ou cinq mois qu'il avoit fait une assemblée dans ce bois, qu'Abram, qui étoit dans ce païs là, le scut et s'y vint trouver.

Interrogé s'ils demeurèrent longtemps ensemble et quelles resolutions ils y prirent.

A dit qu'ils demeurèrent ensemble dix-huit ou vingt heures, que pendant ce tems là il le censura d'avoir fait répandre mal à propos tant de sang dans

1. Voir plus bas.

le Vivarais et qu'il en répondroit devant Dieu, et l'exhorta à ne penser plus à faire telles actions et qu'après cella ils s'endormirent; que le lendemain matin ils se separerent après avoir fait la prière, l'un ayant passé d'un costé et l'autre de l'autre, et qu'Abram luy donna une Bible, n'ayant pris aucune résolution pour se retrouver.

Interrogé s'ils ne se sont pas retrouvés depuis ce tems là.

A dit qu'ouy, qu'ils se retrouverent par hazard dans un bois prez de la Rouviere de Montez, au-dessous d'Alais.

Interrogé quelles conférences ils eurent ensemble.

A dit qu'ils ne demeurèrent qu'une heure ensemble, qu'ils se demandèrent reciproquement des nouvelles de leur santé et qu'après ils se separerent.

Interrogé s'ils ne resolurent ensemble de continuer à faire des assemblées pour y fortifier les nouveaux convertis à demeurer fermes dans leur religion et de se soulever dans l'occasion.

A dit que non et puis a dit qu'ils resolurent d'etre sages à l'advenir, chastes et de bien prier Dieu.

Interrogé s'il ne l'a plus veu du depuis.

A dit qu'il l'a veu pour la dernière fois dans une meterie de laquelle il ne sait pas le nom, près de la ville d'Uzès où il feut arretté.

Interrogé comme ils se trouverent dans cette meterie et qui estee qui l'advertit de s'y trouver.

A dit qu'il étoit tout seul dans le bois d'Euset, qu'Abram luy envoya le nommé Crotte pour luy dire de dessendre, qu'il avoit quelque chose à luy

dire, qu'il s'en alla avec Crotte à un autre bois éloigné de celuy d'Euset d'environ une lieue, dont il ne sçait pas le nom, qu'il y trouva Habram, qu'ils y restèrent tout le reste du jour et toute la nuit, que le lendemain matin ils en partirent et allèrent ensemble à la meterie où il fut arretté, ayant envoyé Crotte ne sachant où.

Interrogé qui est ce Crotte et d'où il est ?

A dit qu'il ne l'avoit jamais plus veu et qu'il a ouy dire qu'il estoit du Viyarais.

Interrogé qu'est ce que Habram avoit à luy dire ?

A dit que ledit Habram luy dit qu'il avoit receu une lettre d'un de ses amis du païs étranger qui luy marquoit de venir hors du royaume, qu'il avoit fait dessein de sortir et luy demanda s'il vouloit sortir avec luy, que luy qui répond, luy répondit que s'il vouloit sortir il n'avoit qu'à le faire, mais que pour luy, qui repond, il ne vouloit point sortir et vouloit rester dans le païs, qu'il pria ledit Habram de luy montrer la lettre qu'on luy avoit escrite, que ledit Habram ne voulut pas la luy faire voir en luy disant qu'il n'étoit pas nécessaire, puis qu'il ne sçavoit pas lire.

Interrogé quelle connoissance luy qui repond et Habram avoient avec le maitre ou la maitresse de la métérie où ils feurent arrettés ?

A dit qu'il partit avec Habram du bois où ils avoient couché, environ deux heures après minuit, qu'ayant fait environ demy lieue ils rencontrèrent un homme près d'un champ que ledit homme dit luy appartenir, et qu'il avoit semé où il vouloit faire

semer, que luy, qui repond, demanda à Habram qui étoit cet homme, qu'Habram luy repondit que c'étoit un brave homme, et qu'après il luy dit en particulier qu'il luy avoit porté des nouvelles d'un de ses parens qui étoit dans le païs étranger, qu'il croit que ce feut cet homme là qui les mena à cette meterie, que quand ils y feurent arrivés il étoit environ une heure et demi avant le jour, qu'Habram heúrta le premier à la porte, qu'une fille leur vint ouvrir, qu'ils entrèrent tous trois dans un palier où ils mangèrent du pain et du fromage et burent une bouteille de vin qu'Abram avoit portée, qu'après ils demeurèrent jusques à ce que les troupes du roy y arriverent et qu'il croit que ledit homme, qu'il a ouy dire depuis s'apeller Coste par les troupes qui l'on conduit icy, vouloit sortir du royaume avec Habram.

Interrogé quelles conferences eurent ils tous trois ensemble ?

A dit que led. Coste le vouleut persuader aussi bien qu'Abram de sortir du royaume avec eux, luy disant qu'il tomberoit infailliblement entre les mains de ses ennemis et qu'il avoit assez reigné dans ce païs icy, que luy qui repond refusa toujours de le faire, et qu'il vouloit vivre tranquillement dans ce païs sans faire mal à personne.

Interrogé sy quand les troupes du roy arrivèrent dans cette meterie, ils ne firent un trou au toit du grenier à foin, où ils étoient, pour se sauver.

A dit qu'ouy.

Interrogé s'il ne portoit des armes.

A dit qu'ouy, qu'il avoit deux pistolets, qu'il n'avoit jamais porté des armes que depuis dix-huit à vingt jours, qu'il les achaipta d'un marchand à luy incognu qu'il rencontra dans un grand chemin, qui dessend du costé de Plans et qui va ou du costé de Brignon ou du costé de Moussac, qui en portoit une charge, que luy qui repond le pria de luy en vendre une paire, ce qu'il fit après avoir fait assez de façon; qu'il en paia 14 <sup>fr.</sup>.

Interrogé d'où est ce qu'il eut de la poudre et du plomb pour les charger.

A dit qu'Abram luy donna une poire à poudre, qui étoit à peu pres demi pleine, huit ou neuf bales et trois pierres à fusil le jour qu'il l'envoya chercher.

Interrogé sy lorsqu'il feut arretté, il n'avoit un pistolet à la main chargé.

A dit qu'ouy et qu'il ne sçait pas qu'étoit devenu l'autre pistolet, ne sachant pas sy c'étoit Habram ou Coste qui l'avoit pris.

Interrogé s'il tira son pistolet aux troupes du roy.

A dit que non, et qu'il voulent essayer le coup du pistolet à celuy qui luy tira et qui le blessa.

Interrogé s'il avoit de l'argent.

A dit qu'il avoit en son particulier quatorze ou quinze livres, que quand ils feurent attaquez, Habram luy bailla sa bourse et luy dit qu'il y avoit quatre ou cinq cens livres, qu'étant plus vigoureux que luy, il la deffendroit mieux, qu'il la prit et la mit dans sa



poche, qu'il ne la luy a pas retrouvée et qu'il ne savait qui la luy a prise.

Interrogé s'il n'a fait diverses assemblées dans ce païs et même dans Montpellier.

A dit qu'il a fait diverses assemblées dans ce païs et partout ailleurs où il s'est trouvé, où il a toujours prêché, même à une meterie près de la ville de Sommières, ne sachant à qui elle appartient, ne se souvenant pas du temps qu'il la fit, et que c'est la dernière qu'il a fait et qu'il en auroit bien fait d'autres s'il n'eut pas esté malade et s'il avoit trouvé occasion, denie en avoir fait aucune à Montpellier.

Interrogé s'il n'étoit dans cette ville lorsque Fleissiere fut tué<sup>1</sup>.

A dit que ouy.

Interrogé combien de tems il y demeura.

A dit qu'il y demeura cinq jours.

Interrogé où il logea et avec qui.

A dit qu'il logea dans un cabaret ne sachant pas l'endroit et le nom du cabaret, avec le nommé Pinet du lieu de Beauvoisin.

Interrogé sy pendant le tems qu'il resta en ville il n'eut de conferences avec Catinat, Fleissiere, Cavalier, Durand Daubais, Gaillard, Duvila, Daumeson et le Genevois.

A dit que le nommé Gaillard qu'il connoissoit, le vint chercher au bois de Couta, qu'il le mena à Montpellier et le logea au cabaret qu'il a dit cy devant, que Fleissiere le vint voir et lui dit d'être sage, qu'il

1. Comparer les mémoires de Bonbonnoux.

luy repondit qu'il l'avoit esté plus que luy, qu'il ne vit pas les autres dont il est parlé dans l'interrogatoire.

Interrogé à quel dessein Gaillard l'avoit fait venir dans cette ville.

A dit que c'étoit pour estre plus en seuretté et avoir de quoy vivre, n'en ajant pas à suffisance à l'endroit où il étoit.

Interrogé sy pendant le temps qu'il étoit à Montpellier, il ne tint et ne fut à diverses assemblées, au Mas de Sabatier près le pont Jouvenal et à la meterie de Pelerin d'Assur (?) Boutonnet.

A dit que non.

Interrogé s'il ne connut dans cette ville le nommé Fermaud faiseur de bas, qui le mena chez d'Orte ou chez Bruguies (?) Fustanide.

A dit que non.

Interrogé s'il ne coucha pendant deux jours chez la veuve d'un menuisier, qui demeure à une petite rue tout au devant du logis de la Croix d'or avec le nommé Dauneson.

A dit qu'ouy, qu'ils étoient trois, un jeune garçon nommé Lafont, qui fut exécuté icy et un autre, dont il ne sçait pas le nom, que ce fut le nommé Allemand qui les luy mena.

Interrogé sy le jour que Fleissiere fut tué il n'étoit encore dans la maison de la veuve menuisière.

A dit qu'ouy.

Interrogé s'ils ne demeurèrent cachez sous le toit derrière une cheminée pendant toute la nuit et que

la maîtresse de la maison sçavoit qu'ils y étoient.

A dit que non et qu'ils demeurèrent toujours dans la maison.

Interrogé si le lendemain ils ne sortirent par la porte du Peirou portant chacun un pain sous le bras, y ayant encore avec eux les nommés Bonfils et Tonguet.

A dit qu'il ne sortit qu'avec le jeune garçon et Lafont sans porter aucun pain sous le bras, qu'il ne vit point Tonguet ny Bonfils.

Interrogé où ils allèrent coucher.

A dit qu'ils allèrent coucher dans un moulin où le jeune garçon les mena et y demeurèrent tout le lendemain jusques au soir qu'ils en partirent.

Interrogé sy le meunier ne leur donna un fusil.

A dit que non.

Interrogé où il alla et quel chemin il prit.

A dit qu'ils passèrent à travers champs et allèrent au bois de Couta.

Interrogé sy un homme galonné ne luy vint parler chez ladite veuve menuisière.

A dit que non.

L'exhorte de dire la verite.

A dit l'avoir dite.

Lecture faite, a persisté et n'a peu signer à cause de la foiblesse de sa main.

Ainsi procedé par nous

Loys, subd(élégué).

Par Monsieur

ROUMIEUX.

Nous faisons suivre cet interrogatoire d'un autre qui a pour objet les documents trouvés sur le prévenu.

*Interrogatoire du 25 octobre 1710.*

. . . . .

Luy avons représenté un sermon qui commence *Cependant que vous êtes ennemis du roi hypocrite*, et qui finit par *mes frères qui croient en Jésus-Christ*, un autre cayer qui contient cinq visions, la première commençant par ces mots : *première vision que j'ay eue le quinzième janvier 1707*, et finissant fait à *Massillargues le 23 novembre 1708*, plus un demy feuillet papier contenant une autre vision et commençant par ces mots : *ce 29 septembre 1709 à deux heures après midy*, et finissant *je remets le tout à Dieu en souhaitant qu'il opere envers les brebis et surtout envers les moitié noirs*, plus un autre feuillet de papier ecrit en deux pages, qui commence par ces mots : *montrez cher frère* et finit à la seconde page par ces mots, *étant appelé par sa grâce ministre*, et interpellé de nous declarer sy tous ces papiers n'ont esté trouvez sur luy lorsqu'il a esté arreté.

A dit après les avoir veus et examinés qu'il est vray que tous les susdits papiers ont esté trouvez sur luy lorsqu'il a esté arreté.

Interrogé d'où est ce qu'il les avoit eus, et qui les luy avoit baillez.

A dit qu'il en prenoit par tous les lieux où il passoit et où il en trouvoit.

Interrogé en quels lieux il les trouvoit et où il les prenoit.

A dit qu'il ne s'en souvient pas.

. . . . .

Ainsi procedé par nous,

Loys, subd.

Par mon dit sieur

ROUMIEUX.

Veut-on connaître ces documents, qui sont les seuls de cette nature, dont Claris se soit déclaré le propriétaire? Le papier usé indique qu'ils avaient été l'objet de méditations fréquentes, de même que l'orthographe extrêmement vicieuse atteste leur provenance du désert.

Le sermon, qui n'est qu'une espèce de dialogue entre un *Hypocrite* et un *Ministre* sur les dangers de l'apostasie, est cependant moins curieux; il paraît être copié sur l'un des traités nombreux sur ce sujet, imprimés à l'étranger. Mais les visions ont une empreinte tout à fait originale; quoique bien plus crues que celles du *Théâtre sacré* et des *Avertissements prophétiques*, peut-être méritent-elles une place à côté d'elles. Les voici dans leur forme primitive :

*Première vision que j'ai ut le quinzième janvier 1707.*

Estant endormy j'ay veu une grande plene Et il i avet de pierres grosses et un grand nombre de chemins, il n'i avet ni trou ni boue, Et j'ai veu un grand nombre d'albres tant seur les pierres que dans la plaine Et tous Les arbres ils estet presque sec Il n'i avet que quelcun vert, J'ai veu En suite une grande riviere qu'elle avet ramassé à un andret un grand nombre de poumes belles a voir par deor Le dedans poury Et ansuite une belle prerie verdojante Et dans cette prerie i avet beaucoup de poumieres chargées de peti fruj en grand nombre, Et je m'evelia sur ce la Et apres trois jours Dieu me revela l'interpretation de sete vision.

En me disan cette plene que tu as veu Et se roiaume Et les pieres sont les montagnes et les arbres sont les hommes et les sec sont sus (ceux) qui se sont devoies de moi, insin (ainsi) que tu as veut que ses albres ne me porteit aucun fruict, aussi ces profanes ne me donnent aucune gloire Et insin que tu as veu que dans ses chemins n'y avet ni trou ni boue, passés i sans crainte de rien car sus que j'aj appelle a moi ont passé par ses chemins, ne crain point les Epines, aporte de l'au de tans en tans en ses arbres vers quoy que loigne l'un de l'autre Car ce sont mes fidelles, n'atant les vesiter et parlle leur de moj Je te conserveraj touiour de la main de tes anemis Cette grande rivière que tu as veu cenifie la persecution qui a detourné mon puple

de mes voies Et le grand nombre de poumes que tu as veus belles a voir, n'an pran point car soun pouries par de dans c'et a dire ne te fiee point a mon puple quoj qui te font belle aparanse, Il ne te caresse que pour te perdre Et insin que tu as veu cette prerie verdojante Je Espandray mes grasses sur mon puple et reviendra à moj Et les fruis que as veus sur les poumieres se sont les plantes junes, je les ferai croître ajes boun courage tu nan prandras de sus la pour soutenir ma vérité.

---

*Seconde vision.*

Estant endormi j'aj veu une guerre Et une pais Et un grand feu Et une grande abondance d'eau Et une grande oscurité Et une grande clarté Et un bau livre cripellé d'or Et une letre bien luisable Et un grand solel quj penetra partout, Et me resambla que j'etes à un carafour d'un chemin Et d'un de ses chemins vinrent de gros serpan pour me tuer Et d'un autre chemin vindret des lous an grand nombre pour me manger Et d'un autre chemin vindret de renard mais Il n'auseret m'aborder n'i regarder an fase, Et estant au milieu J'aj ut pur Et après avoir Invoqué le saint nom de Dieu Je me suis defandu, J'aj tuee tous les serpan a cou de pie Et même J'escrasa la tete du plus gros avec le taloun J'ai fait fuire les lous a grand pas Et les renard se sont retire de moj tous honteus, Et apres cela Je m'evelia,

dis jours apres Dieu me revela L'interpretation de cete vision En me disan, ne crain point ajes bon courage Je te promé a la verité que la pais surmontera la guere que tu as veu Et la grande abondance d'eau Et taindra le feu que tu as veu allumé Et la clarte que tu as veu Et clarera cette oscurité que tu as veu, cet a dire que mon peuple s'et detourné de mes voies mais il reviendra dever moj par les grasses que je feraj decouler seur Eus, ne crain point, tu panses d'une magniere Et je fairai d'un autre J'ai plusieurs verges en main pour donter mon peuple, Ce grand livre que tu as veu an ta main c'et moun Evangile Et insin que Le Livre Este reluisan par La graveure de l'or quj i avet Je t'asure que ma sainte Evangille est encore plus claire que l'or Elle et sainte Et juste Et pure, faict La valoir pales (parlez) an a moun peuple Et je te fortifieraj, se grand solel que tu as veu se (c'est) moi-meme je me feraj voir Et conoitre partout Et insin que je t'aj aidé a tuer ses serpens Je consumeray Les méchans conseil de tes Enemis que ce sont Les serpens quj anvoiet Les Lous après toi pour te déruire Le tans viendra que je te donnerai a la verité pouvoir de les poursuivre, Et ses renards que tu as veu se sont Les traitres Et insin que Les renard se sont retirés de toi ontusement ses traitres quj te cherchet En calite d'amis seront confus dans peu de tans. Enfin La vision m'a pareu Le septieme advril Et le dize-septieme du meme mois dieu par sa grase m'a revelé sete interpretition pour Et clersir moun cour, faict a ganges ce 17<sup>me</sup> advril de L'annee 1707.



*Troisieme vision que j'ai veu.*

Un samedi au soir apres avoir dit la priere Je fus avertj par un avertissement que je n'aves rien a craindre Et (il) me dj, va-t-an reposé an asurance e toute La nuj moun Espri mignardera avec toj Et meme je te feraj voir une grande vision pour conso-ler mon peuple Et demains je te douneraj l'interpre-tation, toute la nuj ie parla par revelation de La sainte Et criture les fraires et les seurs de la compagnie l'oiant, mais quan il vien sur les trois heures du matin je m'antredormi Je coumansa a voir un per de pistoles qui ne m'agrea point Et un houme qui venet de Lon (loin) d'une revu portant un Livre à la main pour Lire Et aiant acoumanse a Lire au milieu d'une asamblee une nuee versa de la pluie sur nous, Et j'ete un peu Es carte pour ouvrir un livre fuliet pour fuliet qui Este coume Efetif Et L'ayant ouver La Letre feut belle a voir Et bien Lisable, Estant anioiee Je me suis aproche de L'asamblee et j'aj supliee le lecteur de se oter de la pluje Et de me suivre avec tout le peuple pour antrer dans une grande plasse couverte Et estant antre (entré) nous chantâmes le psau-me trante quatrieme Et ansuite j'aj veu une grande clarte quj Et clersiset toutes Les maisouns de l'antour de sete plase Et je vis tout Le monde de ses maisoun cou-cher dans leurs Lis Et quant jl antandiret le chant des psaumes Il s'asiret et chanteret le même ciaume (psaume) Et ansuite j'aj vu pardehor la plasse un gros arbre estandu par tere Lour et noirs Et un feu desan-

dans du ciel qui le conseuma entierement, Je fis tout moun pouvoir pour l'etaindre mais je n'aj peut En suite Je vis un grand masis de batiman fort En apa-rance Et un seigoun feu desandans du ciel qui Le consuma Entierement Et apres un molin (moulin) quj voulet moudre de ble veti (vêtu, couvert) mais jl ne pouvé pou sé (pour ce) qu'il avet une fontene pour aroser se blé pour Le tenir frais, Et ansuite une planche En ler (l'air) bien aute Elle ne s'apuia an rien, Et y avet par desus deus houmes Et une fame qui me jetaret (jetèrent) de vileniee Et je me courousa contre us (eux) Et ajan partj de la j'aj marché un Lountant (longtemps) dans un dezer sans trover persoune Et la peur m'aiant sesi (j') invoque le Saint nom de dieu Et je me trouva dans une grande salle, Et n'j avet qu'une fame Et trois mesieurs vindret sitot pour jouer au cartes Et s'informeret de moj mais je fis Le sour (sourd) pur lors Et il prindret un Livre par de sus un gâderobe ou il estudieret En se Livre pendant trois heures ou ils furet Et difies Et a Lors je me donna à conoitre Et je parla avec us (eux) Et sur sela je m'evelia.

---

*Voicj lesplication de Lavision.*

Ce même jours anviron Les neuf heures du matin apres avoir priee dieu je soita (souhaitai) La benediction a La compagnie E je fus avertj par l'esprj de dieu me disan je m'anva t'espliquer La vesion, Insin

que ce per de pistolet ne t'ount point agree Les armes ne te sont point neseseres, Lesse Les pour un tant (temps), Et Insin que tu as veu cet houme portant Le livre à La main pour Lire ce sera un fraire que Je t'ajoinré pour Lire Et insin qu'il Liset au chant (champs), vous i estes asture (à cette heure?), ce Livre efetif que tu as déploje fuliet par fuliet sa e bon (cela est bon) que tu l'aies ouver, cela cenifia (signifia) que ma parolle Est Estainte Et que mes Livres sont caches Et que moun peuple ne s'an ser (sert) point, mais insin que tu as ouver se Livre Les cabins des Livres souvriront Et ma parolle sera publiée partout Et insin que tu Es antre dans cete plase couverte Et cunchacun (qu'un chacun) t'a suivj, pour vraj je remetraj mon puple an repos Et un chacun dans sa maison Et insin que vous chanties ce ciaume (psaume) dans la plasse, vous chanteres mes Louanges dans le temple ou sera Et difiee un chacun de la verité an soun androit, Mais cette grande clarte que tu as veu qui Et clersisé Le dehor de ses maisons, ne te fie point au houmes quoj qu'ils ajet belle apparanse En leurs Esterieur Il te font Le bau mais ils sont de traire par dedans Et Ipocrites Et Insin que tu as veu tout ce peuple couche dans leurs Lj (lits) cela veu dire que mon peuple Est andeurcj (endurci) Et asoupi dans Leurs péché Et ne font aucune vertu pour se relever, mais Insin qu'il se sont asis quant Il ont antandu le chant du chaume Je t'asure à la verite qun chacun se relevera de soun asoupissement quan Il antandron dire Et veront Les merveillies que Je feraj a la faveur de seus quj font ma volonté Et

qui me suivet antoutans (en tout temps), Set albre Lourt gros et noir que tu as veu ce sont les detachement quj te poursuiwet pour te detruire, a Les boun courage ne Les crain point, Insin que tu as veu que set arbre a Este consume ausj Ils seront détruj par ma Justice Et rien ne les agarantira et Insin que tu n'as peut estaindre se feu seront détruis Entièrement, Et se grand batimans que tu as veu fort an aparanse cenifie La religion contraire a La mienne, qu'elle se dj Estre La plus forte du monde Et s'elevé par dessus tout, mais a la verite Insin que tu as veu que le feu descendans du ciel a consume se gran masis an ma colere je detruiraj cette religion papistique, Et le molin que tu as veu signifie La persecution qui tourmante mes fidelles, ce ble vestj se sount Les plantes Junes qui ne paret pas encore, Et insin que Le mollin n'a peu moudre se ble vestj a cause de La fontaine que decoula sur le ble vestj ausj La persecution na pas peut detourner mes plantes jeunes cet a dire mes fidelles a cause du raions de grasse de mon Esprj que Je fis decouler sur us, Et cette planche que tu as veue an l'er senifie que sete fause religion n'a aucun foundement pour s'apuié, cete fame represante que sete religions Es foible, Et les deus houmes que tu as veu represante Le pape Et Maomet Et Insin que te jeteret d'ordure sur toj Ils ont Jete Et a joute des Eresies Et des choses Invantées par Leurs mauves Esprj pour courompre ma verite, qu'elle Est sainte, Et insin que tu te facha contre Eus Je me courouseraj ausj Et Les detruiraj Et Insin que tu Es partj de la Je retireraj ma

verite d'au milieu d'eus Et insin que tu as marche un lountant sans truver personne, tu as encore a te tenir coj, Et insin que tu perdes corage tu le feras presque a randre lame, mais comme tu les a truvé dans une grande salle Et quj n'i avet cune fame Je t'asure que tu as encore a aller dans de grandes maisons Et insin que tu as veu cette fame seulle Il n'i a cune verité cet a dire que ma religion, soubtien La cet a dire faict ma volonte Car je me veus servir de toj, et insin que se trois mes<sup>r</sup> sont veneus pour jouer au cartes Je t'asure qun chacun s'ocupe au fables Et au chosses mondenes, mais Insin qu'ils se sont Informes de toj Et que tu as faict Le sour Je tasure que tout te cherchera pour te detruire E te diron des parolles fachuses, ne Les Escoute point Lessé Les dire, pries moj san sese Et Je te condhui-raj, Et Insin que tu as veu qu'ils ont pris ce livre Et qu'ils ont Estudiee trois heures Et qu'ils se sont Esdifiees Et que alors tu te dones conoitre a eus Je te promé a la verite que Le tans viendra qu'ils renonseront a toutes ces choses mondenes Et s'ocupe-ront an Lisant ma sainte Escriture Et par Lors te cheriron, Le Seigneur fasse La grasse a un chacun de le voir Et me fortifiee par la vertu de soun Esprj dans toutes mes tantations, a Luj soit gloire Et honneur des maintenans Et a tou jamais Insin soi il, faict a Nimes le 15<sup>me</sup> fevrier 1708.

---

*Quatrième vision.*

Estant andormj jaj veu un gravier qui avet beut toute lau du ruisau Et les albres du rivage devindre sec Et ses arbres tomberent a tere, cete quelque petj trou, Et de se trou nan sortet des serment Et d'une partie de ses albres nan sorte de san, Et lautre partie sanfuiret, Et ansuite J'aj veu une Estoille sur ma tete Et un homme abilie de blan sur ma droite Et ansuite une grande montagne, Et Ils s'an separet de grans mourseau Et s'aleret a jondre (joindre) an dautres montagnes, Et ansuite une grande clarte quj escler-siset toute une rue Et Jetes au milieu, Et ansuite trois ouvertures au siel Et le siel Ete tout plain des Ethoilles biens brillantes Et j navet quelcune plus eclatante que les autres, Et ansuite une petite plouvine (?) ou le ruiseau coumansa a couler Et Le rege-tons de ses trons croisset Et les chousses de Lantour jeteret de sermen avec des fullies larges coume la main Et je mevelia sur cella.

---

*Interprétation de la vision.*

Insin que tu as veu que le gravier a beu lau du ruisau ma parolle na pas aprofite a moun peuple, Et insin que tu as veu que Les arbres sount devenus sec a faute dau, moun peuple se detourné de moj a faute de nour pas ma parolle, Insin que tu as veu

que Le plus grans soun tombes Et Les autres soun partis par Le milieu, Et insin que tu as veu que Le ruisseau Et venu gros Et quj a doune de forse a ses regetons Et qu'il me porteret de fruj Et quils anporta une partie de ses arbres quj son Les houmes quj sanfuiron Et seus que tu as veu qui nan sortet de san, se sont seus qujs ont mis à mort, Insin que tu as veu que le ruisseau que je fis decoller quj douna de forse a se trouns et au souches, continues arozer ses trons pour faire croitre ses rejetsons et ses seremens afin quil me porte de fruis, cet a dire, parle a moun peuple quil revienet dever moj, Et Lethoille que tu as veu sur ta tete te condhuira si tu me pries Et loume abilié de blan te soubstiendra si tu fais mon coumandement, ne crens point puissances Et an temoins par moun vouloir, sete grande montagne que tu as vue Et se royaume, Insin que tu as veu sen separer de gran mounseau et quj salet a jondre ans dautres, Insin se royaume sera Esurpé par ma volonté, Et la clarte que tu as veu quj Esclairer toute la reue se la delivrance que je donneraj, Et insin que tu estes au milieu tu la veras, et les houvertures que tu as veues au siel senifiee Le chemin que je donneraj a moun peuple pour venir jcy, Et les Ethoilles que tu as veu tant ardantes se sont mes pasteur que janvojeraj, anfin dieu aconplisse set interpretation par sa grase pour le salu et satisfaction de ses pauvres fidelles quj sount prives douir la sainte parolle, Insin soy til le honzieme advril 1708 à Nimes.

---

*Sinquieme vision Et au commensemén un advertisement.*

Tu as encore aler d'une maison a l'autre pour un peu de tans Et ansuite tu prendras Le dezer pour un peu de tans pour la conservation de mon peuple, prans garde de faire moun coumandement, tu as encore a reprendre tes armes coume par figure pour Ezerser sus que tu ne conois pas, Je les agondrej avec toj tu feras fasse contre une tete de demj couronnee, tu presenteras toun gleve coudre celuj quj represantera le coeur du roj, tu Esorteras tes fraires a tramper leurs gleve dans le san du sus quj troublet moun Evangille, ne crain point, fortifiee toj a moj, cette fois vostre gleve sera vainceur et vous seres vitorius par ma volonte Et sus quj Eserset Leur Charges seceront, cet a dire que les pretres qujteront Leurs androis et il ne Luj retourneront jamais, Et sete grande e amiable maison que tu as veu En la vesion quelle avet neuf toises tant d'un cote que de l'autre ou anviront quelle neste pas encore acommansee, tu La veras a la verité En sa perfection Insin que tu las veue, prie moj sancesse, Et insin que tu n'as veu que deux houmes pour faucher Les bles Et que plusieurs ajde En set batiman, un chacun qujtera Leurs biens au betes pour aider an sette maison belle grande Et amiable que se sont les tanples ou saşanbleront mes fidelles pour prier mon nom Et chanter mes Louanges non pas seulement un seul mais plusieurs, tu n'as rien à craindre, tu es an assurance, et le peuple repondit dieu nous fasse La grasse de le



voir, Et moy je dis quinsin nous soit faict comme dieu nous la promis, au roi de cieles Inmortel Invisibile soit oneur Et gloire des maintenant E a jamais Insin soit il.

Faict a Massiliargues ce 23<sup>me</sup> novaubre 1708.

*Ne varietur.*

LOYS subd.

*Le vintanfeme septembre 1709 a deux heures après midi  
sizieme vizion.*

Estent endormj jaj veu une belle prerie verdoiante Et au milieu une rangée de poumiere Chargee de frui Beau à voir, Et La prerie Etet élozie (?) D'un grand nombre De reietons, du coute droict de la prerie une grande clarte et du gauche une tere pierreuse avec une rangee darbres sec, Et m'étant tourne du cote de la clarte, une partie de ces arbres sec sevanouisse, Etens retourne devers la prerie Lautre partie des arbres se defalire Et les pierres ce Renfermère Dans Laterre Et Laterre poussa derbe, Etent partj de la je ma trouva dans un chataux sur le bor d'un puis bien profon Et voiant Lau cleire je me (?) tire avec une cruche et aiant beu jei presente la cruche a un autre lequel a refuse de boire Ensuite je la presenta a un autre quj a beu Ensuite je lei presentee a un autre qui a refuse a boire Et je lej oferte a un autre lequel a beu, Et aiant repris la cruche un invizible

me la prise Et ma renverse Laux sur ma tette ou jei  
 Etté arouze par tout, Et je suis decendu de ce chateau  
 par de degres a repaux, Etant au bout du degres jei  
 suivj un petit chemin qui ma conduit dans la prerie  
 Et je reposa ma main Droite sur la premiere pou-  
 miere et jej veu un petit troupeaux mais il saumenta  
 de petit a petit telement quil Devient gros et beau  
 avoier, mes li avoiet quelque brebis moitie noier,  
 Ensuite jei veu un grand homme beau avoier abilie  
 d'un glas blan ou la fraieur que je nei heu mapres-  
 que Evanoui, Et cet homme la ma dit ne crain point  
 ce moi, et setent aproche de moi jl a pris ma droite  
 et aiant marche par un peu par la prerie il a parle  
 au troupeau et Le troupeau ce remasse Et ma dit De  
 marcher le premier Et je ne lei plus veu et le trou-  
 peau me suivj, Et aiant traverce une cariere je suis  
 Entre dans une autre prerie qujl luj avoit plus  
 Derbage que a la premiere Et le troupeau pecet  
 (paissait) bien et Ensuite tout (le) chans devient  
 fres Et le troupeau alet partout et jei Reste ferme au  
 milieu de la prerie avec une partie du Troupeau, Et  
 seur cela je me velia, troies jours apres Dieu me re-  
 vela Lintrepretation je me la rezerve deus moj, En  
 me remetant sous la protection de dieu, jespere que  
 le tout sa complira dans peu de tems ou un chacun  
 le doiet soiter, Enfin je remet le tout a dieu En soitant  
 quil opere Envers les brebis et sur tout Enver Les  
 moitie noier.

*Ne varietur.*

Loys sudb.

---

Le *demi-feuillet*, mentionné dans l'interrogatoire, est ainsi conçu :

Mon très cher frere aiant trouvé la comodité sy favorable la sincerité inseparable que jay pour vous tous ma hobligé a vous escrire ses lignes pour vous faire scavoir que nous sommes en bonne sante dieu-mercy priant dieu, quyl en soit de meme de vous et de tous ceux de votre maison et de ceux que nous avons lhonneur de leur connoissance, Nous vous prions de continuer hensemble lexercice de Saintete et Dieu ne manquera pas a estre vostre Cloiture des enbuches, qui seront aitement dans peu de temps syl plait a dieu, le tout va bien dieu mercy, je souhaiterés a vous donner quelque hezortation Digne de vous, je suis comme mort en vivant et quy plus et (est) je ne peut qu'haporter une hestincele de soufre dans un feu allumé, que le S<sup>t</sup> Esprit jl souffle Des choses celestes pour maintenir vos coeurs plains de bonnes amonestations, pour un hezemple a Ceux qui ont l'honneur destre au pres de vous, sojes jalous de ce bien precieux que dieu par sa grace vous a donné, je vous prie que votre...

(Le reste de cette page est vide.)

*Ne varictur.*

Loys subd.

---

(Page suivante.)

que je doit faire mon devoir mais en quoy est ce que consiste mon devoir, que je sois fidel en lusquusion de ma charge, car jl est requis dit S' Paúl que les dispensateurs des Secrets de dieu soient truves fidelle, le devoir des pasteurs est premiere-ment quils paissent les troupeaux quy leur sont commis preschant levangile, aministrer les sacrements, cest ainsin que S' Paul parle aux eveques depheze prenes garde a vous et a tout le troupeau auquel le S' esprit vous a mis Eveques pour paitre lhglise de dieu laquelle jl a acquize par son sang Et S' Pierre a atous les pasteurs je prie les anciens, moy quy suis ancien, paisses le troupeau de crihst quy vous est commis, et le Seigneur par son prophete Jeremie o vous enfans debauchés convertisses vous dit le Seigneur car je suis vostre maistre et vous feray entrer en Syon et vous donneray des pasteurs selon mon coeur lesquels vous paistront en science et jintelligence, et par ezechiel malediction sur les pasteurs quy se paissent eux meme, les pasteurs ne paissent il pas les brebis, ales dit Jesus Christ a ses apotres endoctrinés toutes gens les batizés au nom du pere et du fils et du S' esprit alles par tout le monde et preches levangile, quy croira et sera batizé sera sauvé, mais quy ne croira point sera condamné, je suis apellé dit S' Paul aux romains pour etre apostre choizy apar pour anoncer levangile de dieu, et aux Corinthiens, necessité mest jmosée devan-

gelizer et malheur sur moy sy je ne vangelize dautant que la dispensation men estoit commize, moy je dis le meme que S<sup>t</sup> Paul malheur sur moy sy je ne donne de bonnes instructions et sy je ne preche la parole de Jesus-Christ comme estant apelé par sa grace ministre.

*Ne varietur.*

Loys subd.

Suite et fin de l'*interrogatoire*, ainsi que la *sentence*.

L'an mil sept cent dix et le vingt cinquieme jour du mois d'Octobre par devant nous Hiérôme Loys conseiller du roi en la senechaussée et siège préal de Montpellier et subdelegué de M. l'intend. et

Aussi conseiller et magistrat en la meme senechaussée

Nous étant transporté dans un endroit convenu qui est dans cette Citadelle y avons fait amener Pierre Claris prisonnier et accusé: auquel etant teste nue et a genoux a esté prononcé le jugement rendu par Monseigneur l'Intendant avec les sieurs officiers du presidial de cette ville sur le procez criminel contre luy extraordinairement fait a la requete de M. le procureur du Roy par lequel ledit Claris a esté condamné a estre rompu vif prealablement avoir esté appliqué a la question ordinaire et extraordinaire et

Interrogé sur les faits resultant du procez. Lequel accusé s'étant assis sur la selette, avons procedé à ces interrogatoires comme s'en suit après avoir pris de luy serment de dire verité.

Interrogé de son nom surnom age qualitté et demeure.

A dit quil s'apelle Pierre Claris masson du lieu de Quissac, agé de trente trois ans de la religion prétendue reformée.

Interrogé sil ne sçait où il y a dés armes cachées et de poudre.

A dit qu'il n'en sçait rien et qu'il ne l'a jamais sçu.

Interrogé quels chefs il connoit qui fomentent la revolte.

A dit qu'il ny en a plus presentement.

Interrogé quel comerce il a avec les etrangers.

A dit quil n'en connoit point comme il a dit dans ses precedens interrogatoires.

Interrogé s'il connoit La Valette<sup>1</sup> s'il n'a comerce avec luy par lettres, s'il n'en a receu et depuis quand, sy ce n'estoit luy qui luy envojoit de l'argent.

A dit que non, qu'il n'a eu jamais comerce avec luy par lettres ny autrement.

Interrogé sy dans les conversations qu'il a eues avec Habran ledit Habran ne luy a pas parlé de quelquun du Vivarais avec qui il avoit connoissance et sur qui il comptoit.

A dit que non.

1. Voir plus bas la lettre de Bâville.

Interrogé sy ledit Habran ne luy a parlé du nommé Chambon.

A dit que non.

Interrogé où est ce qu'on pourroit trouver Duran et *Bonbonoux*.

A dit que ce sont des Gens qui sont errans *qui ne demeurent jamais un jour dans un endroit et sont toujours dans le desert.*

Interrogé s'il ne connoit point les nommez Pierre Coste du lieu de Nougaret paroisse de Vialas, apres avoir pris de luy le nouveau serment de dire verité, et s'il ne fait pas fonction de ministre etant aprouvez de Geneve.

A dit avec serment qu'il ne le connoit point et n'a jamais entendu parler d'eux et quil nest point dans ce païs là, car s'il y etoit il en auroit oui parler et qu'il n'y a dans ce païs la que Duran qui fasse fonction de ministre, qu'il le connoit pour un brave garçon.

Lecture faite a persisté et n'a peu signer a cause de sa foiblesse.

Ce fait Laccusé a esté deshabillé par l'executeur de la haute justice et mis sur le siège de la question et n'ayant peu estre attaché par les bras et jambes en la manière acoutumée a cause des blessures quil a sur luy, avons fait reiterer le serment de dire verité

Interrogé

Après quoy en consequence de l'arresté mis au bas du jugement portant seulement que l'accusé sera présenté a la question, l'avons remis entre les mains

du Curé de la paroisse de Notre Dame pour l'exhorter a la mort et plus par nous n'a esté procedé .

Fait L'an et jour susdits

Ainsi procedé par nous  
Loys subd.

Et depuis interrogé sur le nouveau serment de luy pris s'il n'est pas vray qu'il connoit les nommés Lorange Verdier et le Cadet La Fon, s'il connoit leurs portraits et comme ils sont iaits et s'il ne sçait où ils sont.

A dit qu'il n'a jamais veu ni conneu Lorange, qu'il est pourtant vray qu'il a ouy dire a Habran qu'il souhaiteroit bien de sçavoir où il estoit, qu'il a cognu un nommé Verdier du lieu de Bavry ou des environs qui étoit du temps de la treve dans la troupe de la Rose ou d'autruy, que dans ce temps là il estoit un garçon assez grand de taille bien fait, qu'il ne se souvient pas de quelle couleur estoient ses cheveux, qu'il ne peut pas sçavoir où il est presentement ne l'ayant plus veu du depuis, qu'il ne connoit point d'autre La Fon que celuy dont il nous a parlé dans ses interrogatoires qui estoit avec luy dans la maison de la veuve Menuisiere et qui a esté du depuis executté.

Lecture faite a persisté et na peu signer a cause de sa foiblesse

Ainsi procedé par nous  
Loys subd.

MARGÉ commissaire.



(Imprimé.)

Extrait des jugemens rendus contre Pierre Claris, Abraham Mazel et Coste, marchand de la ville d'Uzès.

Nicolas de Lamoignon, etc., etc., intendant de Languedoc,

Entre le procureur du roy, demandeur en reparation de crime de Leze-Majesté au second chef, revolte et soulèvement des peuples, attroupement avec port d'armes, assemblées illicites, incendies des Eglises, Desobeissance aux ordres du roy, et pour avoir tiré sur ses Troupes, d'une part ;

Et Pierre Claris, du Lieu de Quissac, Diocese de Nismes, prisonnier et Defendeur.

Veu avec les sieurs officiers du Presidial de cette ville de Montpellier, etc., etc., etc.

Nous, de l'avis desdits sieurs Officiers du Presidial, par jugement souverain et en dernier ressort, avons ledit Pierre Claris déclaré dûment atteint et convaincu des cas mentionnez au procez ; pour reparation de quoi le condamnons à être rompu vif, sur un Echaffaud qui sera dressé pour cet effet à l'Esplanade de cette ville, et mis ensuite sur une Roue la face tournée vers le ciel, pour y finir ses jours, préalablement appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir revelation de ses complices, et être interrogé sur les faits du procès ; ses biens acquis et

confisquez au profit du roy, distrait la troisieme partie pour sa femme et Enfans s'il en a.

Fait à Montpellier le vingt-cinquième octobre 1710.

Signez

Delamoignon, Casseïrol, Lieutenant General Criminel. Demontaigne, Lieutenant principal. Delescure. Loys, subd., Rapporteur. Duvidal. Barbe. Jausserant. Carquet. Rat. Massane. Rosset. Barbe. Marye. Loys et Caucat.

A l'égard d'Abraham Mazel, et de Coste marchand d'Uzès, qui ont été tuez en se defendant, leur memoire a été condamnée par jugement du 18 du même mois d'octobre, qui porte que leurs têtes seront attachées sur un pôteau, à Vernoux et à Uzès, après quoi elles seront brulées ; et leurs biens confisquez.

---

*Lettre de Bâville. Montpellier, le 25 octobre 1710.*

(Arch. hist. du ministère de la guerre.)

« Claris a été condamné a etre roué ce matin, et à la question; il est mort avec une *grande fermeté*; quoy qu'il ne fût qu'un maçon je lui ay trouvé beaucoup plus *d'esprit que je ne croyois*, du talent pour parler, et pour emouvoir les peuples; il m'a paru un homme dangereux, bien capable de se mettre encore à la tête d'une revolte. Il m'a avoué

qu'il s'étoit joint à Abraham pour concerter ce qu'ils avoient à faire, l'un en Cevenes et l'autre en Vivarais, et qu'ils s'étoient assemblés près d'Uzès pour recevoir des mains de Coste marchant d'Uzes, qui a été tué, 900 <sup>fr</sup> qui venoient de Genève; cet argent est toujoursourny à l'ordinaire par l'envoyé d'Angleterre à Genève; ce n'est plus le baron Dargeliés qui est mort, c'est un homme des Cevennes réfugié qui a demeuré longtems à Londres, appellé Dairole, qui a à Genève la qualité d'envoyé des alliés, il est encore aydé par les nommés *Lavalette, Marion et Portales* qui sont à Genève, c'est toujours la même intrigue. Le magistrat de Genève a fait mettre Lavalette en prison il y a longtems, mais il lui donne tant de liberté dans cette prison qu'il fait la même chose que s'il n'y étoit pas; rien n'est plus facile à demêler que la maniere dont on veut et on voudra entretenir apparament jusqu'à la paix des mouvemens en Cevenes et en Vivarais. On fournit de l'argent à Genève aux acteurs que je viens de nommer, ils avoient Coste marchant qui a été tué dont on ne se défit point, qui le faisoit tenir à ces deux scélérats, dont l'occupation étoit de porter autant qu'ils le pouvoient les peuples à la revolte et de préparer quelque grand mouvement; il sera difficile qu'ils puissent en trouver d'autres du même caractère qu'Abraham et Claris, aussy hardis et aussy accredités.

« Claris m'a avoué qu'il y a un ministre dans les Cevenes nommé Durand, venu depuis peu qui n'est point du pays. Je travaille à decouvrir où il est, et j'espère qu'il sera bientôt pris.

« J'ay demêlé par des lettres en chiffres trouvées sur Abraam qu'il y a un homme en Vivarais de quelque considération<sup>1</sup> qui a de très mauvaises intentions et qui estoit en grand commerce avec Abraham, j'ay envoyé aussitôt en poste pour l'arrêter... »

---

*Lettre du duc de Roquelaure. Montpellier, le 26 octobre 1710. (Ibid.)*

« Claris fut hier jugé par M. de Basville avec le presidial de cette ville, et condamné aux peines qu'il avoit méritées; il a *soutenu son caractère jusqu'à la fin* et il est mort avec toute la ferocité et l'opiniâtreté d'un scelerat endurcy dans le crime depuis longtemps (!!)

« Quoi qu'il ait été fort réservé dans les reponses qu'il a faites, nous ne laissons pas d'avoir tiré des lumières assez fortes sur les nouveaux projets de revolte qu'il avoit formés avec Abraham; celui ci devoit se mettre à la tête des revoltés du Vivarais le printems prochain, et Claris, qui avoit son party formé dans les Cevennes, se seroit déclaré en même temps; le rendez-vous qu'ils s'étoient donné dans la

1. Il s'appelait Chambon. Après l'avoir arrêté on lui trouva des lettres qui « le chargèrent extrêmement. » Condamné à être pendu, il se présenta au supplice « avec un sangfroid et une tranquillité extraordinaire. » Lettre de Bâville du 3 novembre 1710. (Arch. hist. du ministère de la guerre).

metairie d'Uzès, étoit pour y toucher l'argent que Coste, qui y a été tué, devoit leur delivrer, et pour prendre ensemble les dernières mesures pour l'exécution de leurs desseins.

« Nous avons été instruits de ce détail par les lettres qui ont été trouvées sur Abraam et sur Coste, écrites de Genève et du Vivarais <sup>1</sup>.

« Celles de Genève marquent le commerce que ces scelerats avoient avec les puissances étrangères, l'argent qu'ils en recevoient et les secours qu'elles leur faisoient esperer.

« Par les lettres écrites du Vivarais au nommé Coste, nous voyons qu'effectivement Abraham y avoit beaucoup de partisans, qu'il y étoit attendu avec l'argent qu'il devoit y porter, pour continuer à y menager le projet de revolte qui devoit eclater dans le mois d'Avril ou de May prochain. »

. . . . .

---

Mais assez de ces documents teints de sang. A l'histoire à présenter sous leur vrai jour tous les acteurs de cette époque lugubre et à faire une justice tardive de ces magistrats impitoyables qui, renchérissant en despotisme sur Louis XIV lui-même, ne

1. Ceci est plus conforme à la vérité que l'assertion de Bâville, d'avoir tiré de Claris des preuves suffisantes.

cessèrent, durant son règne, d'inonder de sang les plus belles provinces de la France. A côté de leurs mesures de rigueur extrême, la constance des religieux modérés trouvera des admirateurs plus nombreux, et quelques-uns même des excès des exaltés ne seront pas destitués de tout titre à la commisération et à l'indulgence des juges impartiaux.

FIN.

## TABLE DES MATIÈRES.

---

	Pages.
PRÉFACE. . . . .	1
INTRODUCTION. . . . .	7

### CHAPITRE PREMIER.

L'histoire des protestants de ce temps se divise en deux parties, l'une relative aux réfugiés, l'autre à ceux qui restèrent en France. — Caractères de ces deux classes. — Comment l'histoire des insurgés des Cévennes a été traitée par les contemporains, et revue de leurs ouvrages. — État où se trouve actuellement ce sujet. — Lacunes. — Plan de l'auteur. . . . . 15

### CHAPITRE II.

Avis de Jurieu sur la conversion générale. — Conduite des différentes classes de protestants dès le début du règne de Louis XIV. — Effets de ses ordonnances et des conversions achetées. — Les dragonnades répandent la panique et brusquent l'abjuration générale. — Sentiments mondains. — Désillusions des nouveaux convertis; vexations de la part du clergé romain et des autorités civiles. — Reproches adressés par les réfugiés et par les ministres. — Lettres pastorales de Jurieu. — Réaction morale auprès des nouveaux convertis. — Désespoir extrême. — Exhortations de Claude Brousson et de Jurieu. — Les protestants affluent en foule aux assemblées du désert, où ils donnent carrière à leur contrition. — Émotions extraordinaires dans le Dauphiné et le

Vivaraïs. — Inspiration. — Ses phénomènes, précurseurs de ceux des Cévennes. — Il n'y a pas encore de velléités de résistance armée. — Fin sanglante de l'ébranlement dans le Vivaraïs (1689). . . . . 26

### CHAPITRE III.

Situation particulière des Cévennes et du bas Languedoc depuis 1685, surveillés de près par Bâville. — Il encourage le clergé romain. — L'abbé du Chayla. — Vexations horribles. — Terreur des nouveaux convertis; la déclaration des habitants d'Anduze fournit une preuve de son étendue. — Attitude des différentes classes vis-à-vis des persécutions. — Contrition et repentir. — Leurs symptômes. — Signes miraculeux; chants dans les airs, apparitions d'anges. — Les Languedociens proprement dits ne se laissent cependant pas aller à la même surexcitation qui, vers cette époque, s'était emparée des Vivaraisiens. — Ils se replient sur eux. — Sentiments vagues jusqu'à la paix de Ryswick. — Nouvelle et insupportable rigueur imprimée aux persécutions. — La digue s'écroule; l'extase et l'inspiration éclatent, prêchant la guerre. — Démarches du marquis de Guiscard. — Assassinat de l'abbé du Chayla. — Dispositions morales et sentiments des camisards. — Leur exaltation. — Ennemis du clergé romain avant tout, ils gardent cependant des égards vis-à-vis du roi. — Phénomènes miraculeux de l'inspiration. — Espérance de voir le rétablissement de la Jérusalem mystique. — Union étroite des frères; leur mépris de la mort. — Impuissance des sciences naturelles à expliquer ces faits. — Spiritualisme éminent de l'insurrection des Cévennes. — Sa mission historique. — Renvoi à des preuves ultérieures à l'appui de ce caractère, laissées jusqu'ici de côté par les historiens. . . . . 41

### CHAPITRE IV.

Parmi les insurgés cévenols, comme parmi les acteurs de chaque soulèvement longtemps préparé, il faut distinguer deux catégories: les exaltés marchant à la tête et exposés aux yeux du monde, et les modérés restés plus dans l'ombre, qui les appuient sans s'associer à leurs égarements. — Preuves qui constatent ces faits : 1<sup>o</sup> les

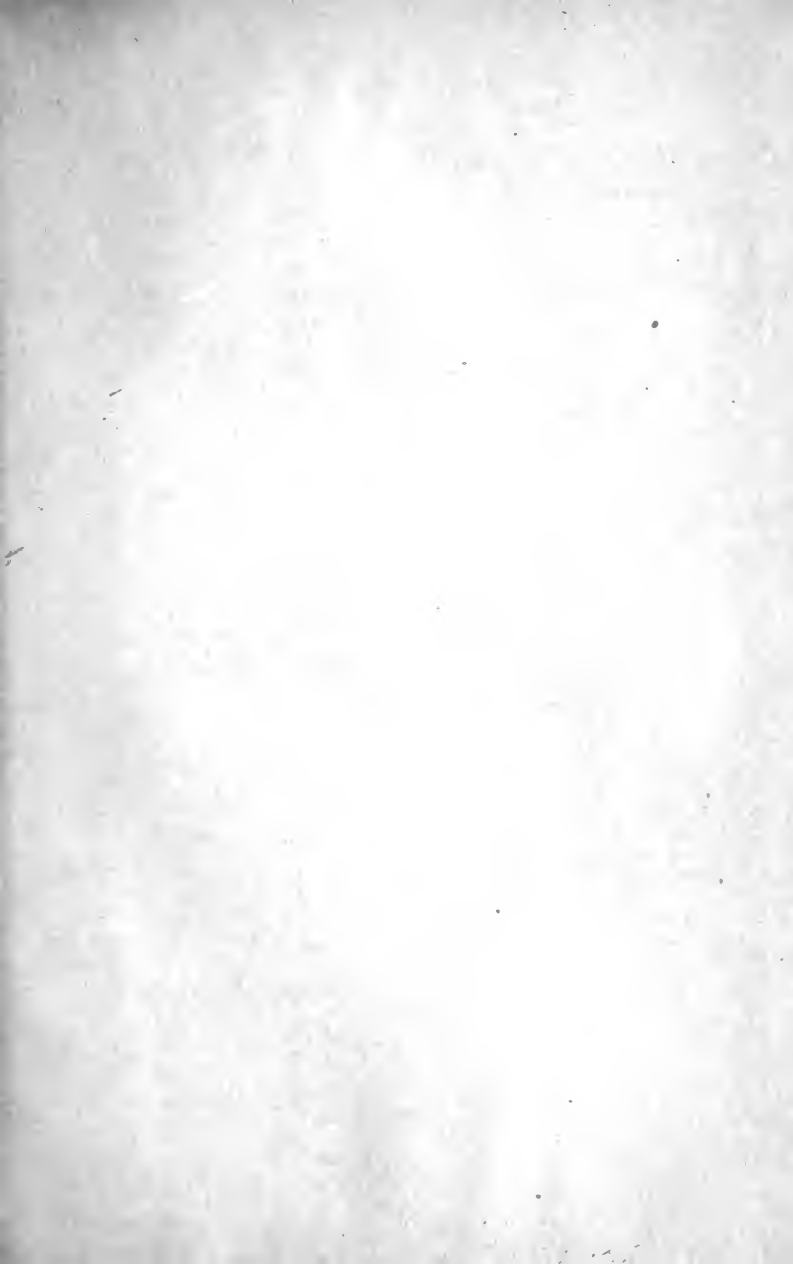


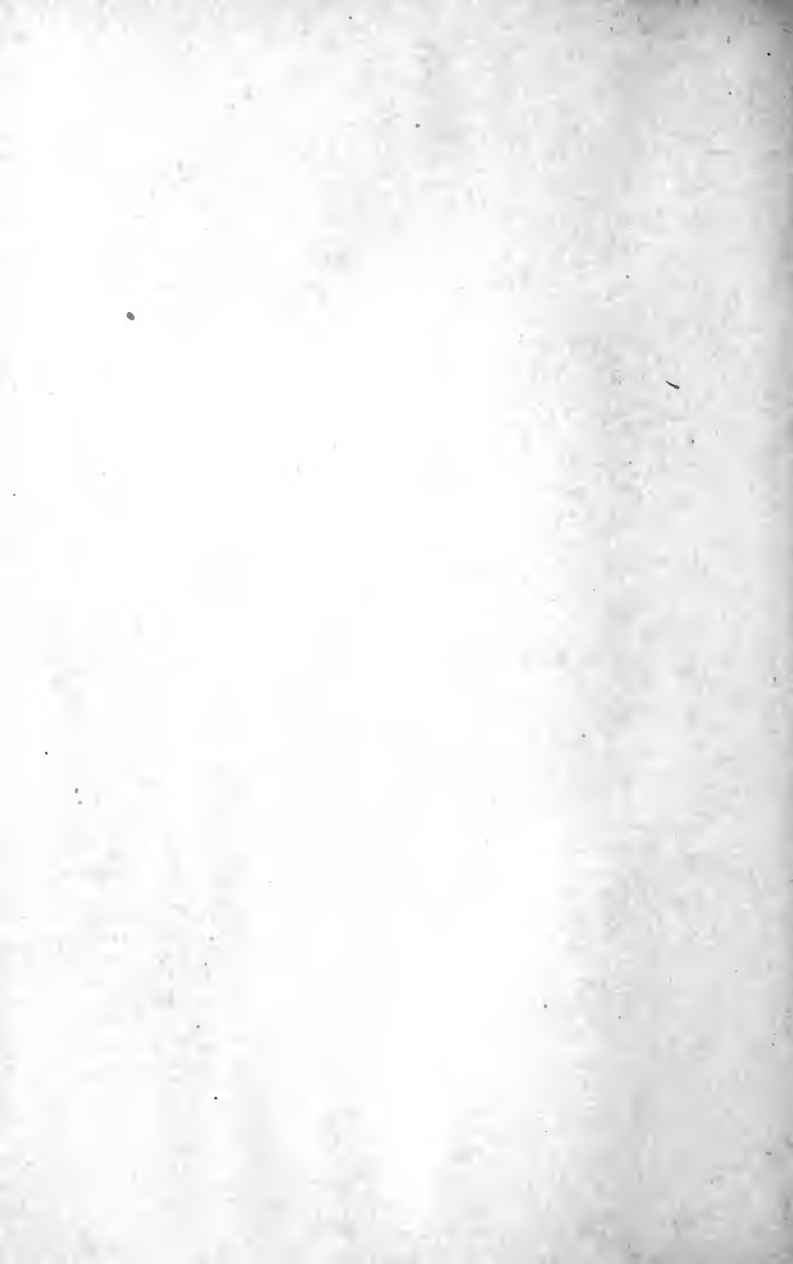
rapports officiels; 2<sup>o</sup> avis du maréchal de Villars au sujet des insurgés; 3<sup>o</sup> récit de Tobie Rocayrol; 4<sup>o</sup> *Mémoires* de Bonbonnoux. — Conclusion. — Influence de ces deux classes; les modérés sont surtout d'une grande utilité pour la cause du protestantisme à l'avenir. . . . . 67

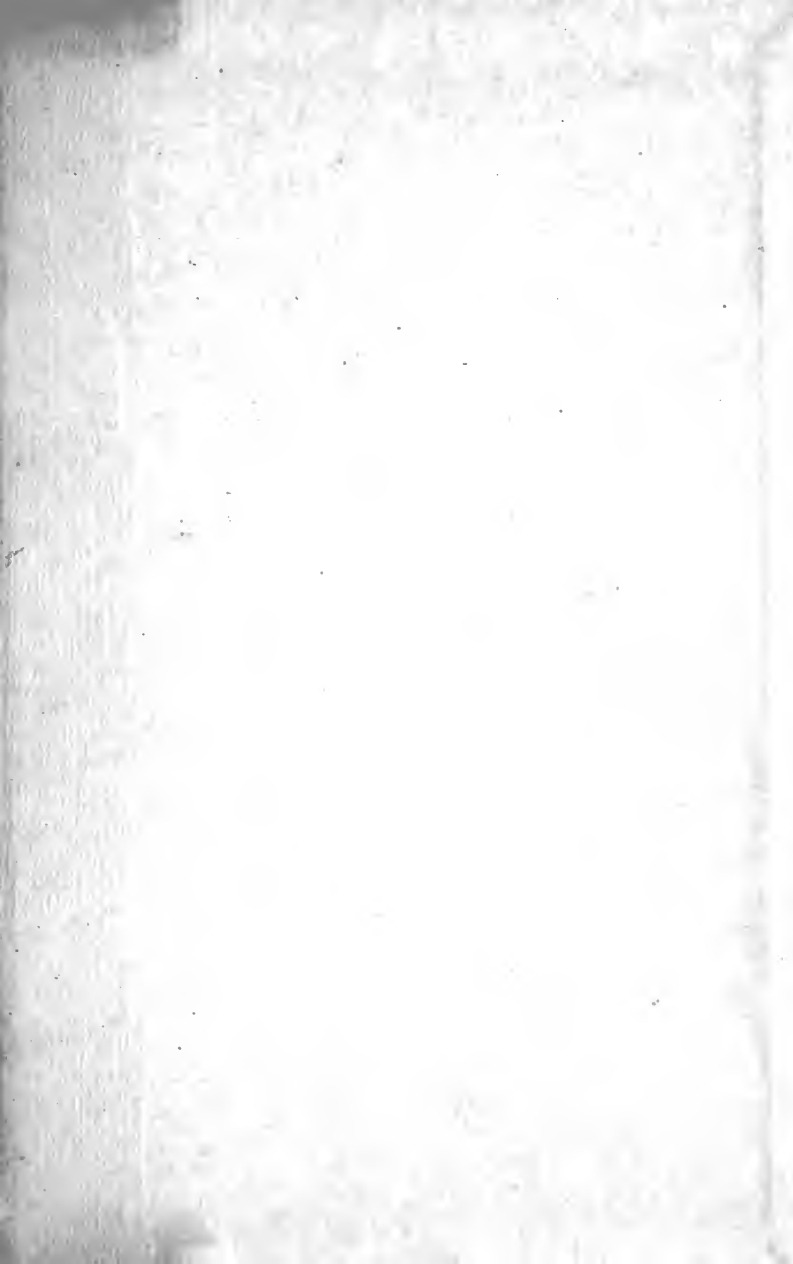
## APPENDICES.

Documents inédits. . . . .	83
Mémoires de Bonbonnoux. . . . .	84
Documents relatifs à Claris, Abraham Mazel et Coste. . . . .	157
Lettres sur la mort des deux derniers, ainsi que la capture de Claris . . . . .	158
Interrogatoire de Claris du 23 octobre 1710. . . . .	162
Visions trouvées sur lui. . . . .	178
Suite et fin de l'interrogatoire, ainsi que la sentence. . . . .	193
Lettres sur son supplice. . . . .	198









BW5854 .F93

Les insurge protestants sous Louis XIV

Princeton Theological Seminary-Speer Library



1 1012 00038 1402